



45^{ème} Réunion du Comité permanent

Bonn, Allemagne, 9 - 10 novembre 2016

UNEP/CMS/StC45/Doc.16.1/Rev.1

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2015-2017

(préparé par le Secrétariat)

Résumé

Pour la première fois, un programme de travail chiffré (PdT) pour 2015-2017 a été soumis à la COP11 (novembre 2014, Équateur) qui l'a examiné puis adopté par la Résolution 11.1 sur les « *Questions financières et administratives* ».

Un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PdT pour la période 1^{er} janvier - 1^{er} juillet 2015 a été soumis à la 44^{ème} Réunion du Comité permanent (octobre 2015). Le présent rapport couvre la période 1^{er} janvier 2015 - 1^{er} juillet 2016. Outre qu'il décrit l'état d'avancement actuel de la mise en œuvre, il indique aussi les enjeux que le Secrétariat doit relever concernant certaines des activités prévues et les prochaines étapes à parcourir pour traiter ces questions.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2015-2017

(préparé par le Secrétariat)

INTRODUCTION

1. Au fil des ans, les Parties contractantes ont exprimé le souhait de recevoir davantage d'informations sur la manière dont les ressources sont allouées et utilisées par le Secrétariat. À ce jour, le Secrétariat a régulièrement fait rapport aux organes subsidiaires de la Convention sur ses activités et les ressources financières utilisées. Encouragé par les débats qui ont eu lieu durant la COP10 (novembre 2011, Norvège), le Secrétariat a présenté à la 42^{ème} Réunion du Comité permanent un projet de programme de travail chiffré (PdT). Ce projet a été approuvé par le Comité et a ainsi pu être présenté à la COP11. C'était la première fois qu'un PdT (couvrant la période 2015-2017) était soumis à la COP11 (novembre 2014, Équateur). La COP11 l'a examiné attentivement et l'a adopté par la Résolution 11.1 « *Questions administratives et financières* ». Le PdT est un outil très important pour la planification des activités à entreprendre car il permet au Secrétariat d'accroître sa responsabilité, de donner une idée claire de ce que sont ses priorités et de la manière d'y répondre sur la base des fonds disponibles. Il permettra aussi aux Parties de mieux comprendre et de mieux suivre les activités du Secrétariat. Il servira de cadre au Secrétariat pour faire rapport au Comité permanent et à la COP sur son travail. Se fondant sur le PdT, le Secrétariat a établi son projet de plan annuel interne.

2. À la 44^{ème} Réunion du Comité permanent (Bonn, novembre 2015), le Secrétariat a fait rapport par le biais du document UNEP/CMS/StC44/Doc 13.1 rev1 sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PdT 2015-2017 pour la période 1^{er} janvier-1^{er} juillet 2015. Le présent rapport concerne l'état d'avancement actuel de la mise en œuvre du PdT pour la période 1^{er} janvier 2015-1^{er} juillet 2016 et devient ainsi un document évolutif.

3. Pour une mise en œuvre complète du PdT, selon des estimations, un montant total d'environ 19,5 Euros (compte non tenu de la mise en œuvre complète des Résolutions de la COP11) est nécessaire alors que le budget de base ne s'élève qu'à 7,4 millions d'Euros. Le PdT est très ambitieux et pour l'exécuter dans son intégralité, le Secrétariat devra trouver des moyens de combler l'écart. Il s'efforcera naturellement dans la mesure du possible de mener à bien le PdT avec les ressources dont il dispose.

4. Le présent rapport suit la structure du PdT. Les activités du PdT ont été regroupées sous les rubriques suivantes :

- I. Direction exécutive et administration
- II. Plan stratégique
- III. Appui à la mise en œuvre par domaine d'activité:
 - III.1 Équipe Espèces aquatiques
 - III.2 Équipe Espèces aviaires
 - III.3 Équipe Espèces terrestres
 - III.4 Services consultatifs scientifiques
- IV. Mobilisation des ressources et affaires inter-agences
- V. Information, communication et sensibilisation
- VI. Renforcement des capacités
- VII Prestation de services pour les organes directeurs et autres réunions de la CMS

5. Les rubriques susmentionnées, à l'exception des coûts de fonctionnement, reflètent la structure organisationnelle du Secrétariat. Il a été demandé à chaque équipe de faire rapport sur ses activités durant la période 1er janvier-1er juillet 2016.
6. Le rapport se compose de deux parties, à savoir une partie descriptive sur l'état d'avancement de la mise en œuvre et le PdT 2015-2017 sous forme de tableau dans une annexe (Annexe 1). Ce dernier donne un aperçu de l'état d'avancement de la mise en œuvre, y compris quelques observations et remarques le cas échéant.
7. Le PdT a été adopté par la COP11. Depuis, certaines activités, déjà prévues dans le PdT, par exemple la mise en application de résolutions adoptées par la COP11, ont été élaborées plus en détail et subdivisées en plusieurs activités, tandis que celles qui n'étaient pas prévues sont indiquées comme nouvelles activités.
8. Il n'a malheureusement pas été possible d'inclure dans le PdT pour 2015-2017 les activités qui seront menées par le bureau des projets de la CMS à Abou Dhabi, par le Mémoire d'entente sur la conservation et la gestion des tortues marines et de leurs habitats dans l'océan Indien et en Asie du Sud-Est (IOSEA) et par le Mémoire d'entente sur la conservation des requins migrateurs, le temps à disposition avant la COP11 ayant été insuffisant. Toutefois il est prévu de soumettre à la prochaine réunion de la Conférence des Parties un PdT qui inclura toutes ces activités. Dans l'attente, le rapport présenté au Comité permanent englobe ces activités, le Secrétariat donnant ainsi une image complète de ses activités.
9. Les modifications susmentionnées apportées au PdT original sont signalées dans le document.
10. Enfin, le PdT permet au Secrétariat de rendre compte de toutes ses activités au titre d'un point unique de l'ordre du jour au lieu de le faire en plusieurs fois pendant la réunion comme cela s'est fait dans le passé. En particulier, le tableau de l'Annexe 1 donne un bref aperçu de l'état d'avancement de la mise en œuvre et des enjeux que le Secrétariat doit relever.

Action requise:

Le Comité permanent est invité à:

- i. Prendre note de l'état d'avancement de la mise en œuvre du PdT 2015-2017, des enjeux à relever et des prochaines étapes proposées pour relever ces enjeux et à fournir des orientations, le cas échéant.

ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PdT 2015-2017

I. DIRECTION EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATION

État d'avancement de la mise en œuvre

Activité 1¹: Direction exécutive et administration

11. L'Administration de la CMS assure la direction générale du Secrétariat, par le biais de réunions périodiques avec les équipes, sur des questions ou parfois directement, par exemple avec l'administrateur de programme compétent. Les réunions ont lieu chaque mois avec l'ensemble de la famille CMS, y compris le Secrétaire exécutif de l'AEWA, le Secrétaire exécutif d'EUROBATS, le Coordonnateur de l'IOSEA, le Coordonnateur du Bureau de la CMS d'Abou Dhabi et les chefs des différentes équipes de la CMS. Ces réunions sont ouvertes à tous les membres du personnel. Améliorer la planification des activités et l'organisation des travaux a été et reste une priorité de l'Administration. Des progrès ont été enregistrés et le PdT est un outil efficace qui a permis d'apporter de nouvelles améliorations à cet égard. Toutefois, on notera que le PdT actuel est ambitieux et que les ressources disponibles limiteront la mesure dans laquelle le Secrétariat pourra le mettre en œuvre. Des contributions volontaires supplémentaires et/ou un appui des Parties et des partenaires seraient très appréciés.

Activité 2: Superviser la gestion administrative et financière du Secrétariat

12. L'ONU a décidé de revoir entièrement sa façon de gérer son administration, à la fois pour les processus opérationnels et pour les solutions en matière de technologie de l'information. Au centre de cette transformation est la mise en œuvre du progiciel de gestion intégré de pointe qui fournira une approche harmonisée et simplifiée des fonctions organisationnelles de base suivantes: gestion des finances et du budget, gestion des ressources humaines, gestion du personnel (gestion organisationnelle, gestion des voyages, salaires, gestion des programmes et projets) et la chaîne d'approvisionnement/achats/gestion de la logistique. Le nouveau système qui est maintenant mis en place est appelé Umoja, qui signifie « *unité* » en Swahili.

13. La mise en œuvre d'Umoja a été une entreprise importante qui continue d'avoir un impact énorme sur les tâches journalières de tous les membres du personnel et en particulier sur ceux qui travaillent pour l'Unité administrative et de gestion des fonds (AFMU). Tous les membres du personnel étaient tenus de suivre des cours liés aux nouveaux rôles qui leur ont été assignés dans Umoja. Avant de transférer les données contenues dans l'ancien système IMIS, l'AFMU a dû les nettoyer. En mai 2015, les données ont été transférées dans Umoja et le Secrétariat va maintenant les vérifier afin de s'assurer qu'aucune donnée n'a été perdue et diviser en lignes budgétaires le montant total des fonds par Fonds fiduciaire. Il s'est avéré très difficile et laborieux pour 2015 de ventiler toutes les dépenses pour donner un aperçu détaillé. Depuis le début de 2016, beaucoup de temps a été consacré à la création de blocs de codage qui permettront de mieux voir comment les fonds sont utilisés. Malheureusement, le chef de l'AFMU a quitté le Secrétariat en 2015 pour assumer un nouveau poste au Secrétariat des Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm à Genève. Son successeur est entré en fonction le 17 août 2015.

14. L'Administration de la CMS participe étroitement à la mise en œuvre d'Umoja. Outre qu'elle donne des avis et des orientations au personnel, elle a organisé des réunions en 2015 pour informer le personnel des nouveaux faits concernant Umoja et répondre à des questions spécifiques. En coopération avec le chef de l'AFMU, la Direction de la CMS continue de donner des avis sur Umoja.

¹ Le numéro de l'activité se réfère au numéro mentionné dans le PdT 2015-2017 (voir Annexe 1)

Activité 3: Représenter la CMS et/ou la famille CMS; sensibiliser, accroître la visibilité, etc.

15. L'Administration de la CMS a représenté la CMS et/ou la famille CMS lors de différentes réunions pour sensibiliser, accroître la visibilité de la CMS et de la famille CMS et pour encourager l'adhésion et le soutien à la mise en œuvre de la CMS et de ses instruments.

16. Par roulement et pour la durée d'un an, l'un des chefs des organismes des Nations Unies assume le rôle de président du Forum des responsables des agences onusiennes en Allemagne. D'octobre 2014 à octobre 2015, le Secrétaire exécutif de la CMS a rempli ce rôle. En tant que tel il a présidé des réunions du Forum et aussi représenté les Nations Unies à l'extérieur à différents événements.

17. D'autres membres du personnel de la CMS et/ou des membres de la famille CMS ont également participé à plusieurs réunions internationales pour représenter la CMS et/ou un ou plusieurs de ses instruments.

Activité 4: Analyse indépendante des synergies au sein de la famille CMS

18. Le résultat de l'analyse indépendante rédigé par l'Institut pour les études européennes de l'Université de Bruxelles a été présenté à la 44^{ème} réunion du Comité permanent (voir le document : UNEP/CMS/ StC44/Doc 15.1).

Activité 5: Examen des décisions

19. La COP11 a adopté la Résolution 11.6 « *Examen des décisions* » et il a été décidé qu'il convenait de placer cette activité sous la rubrique « Direction exécutive et administration ». Par cette résolution, le Secrétariat a été chargé de préparer une liste (1) des résolutions et recommandations qui devraient être retirées et (2) des parties de résolutions et recommandations qui devraient être retirées. Le Secrétariat soumettra cette liste à la 45^{ème} Réunion du Comité permanent (UNEP/CMS/StC45/Doc.19).

Activité 6 : Processus d'examen de la mise en œuvre

20. La COP11 a adopté la Résolution 11.7 « *Processus d'examen de la mise en œuvre* ». Pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus, il a été décidé de placer cette activité sous la rubrique « Direction exécutive et administration ». Conformément à la Résolution, le Secrétariat a proposé un mandat pour un groupe de travail (voir le document UNEP/CMS/StC44/doc16.1) qui a été adopté par le Comité permanent à sa 44^{ème} réunion. La première réunion de ce groupe de travail doit avoir lieu les 19 et 20 septembre 2016 à Bonn. En outre, il est prévu que le Secrétariat soumettra un projet à la 45^{ème} Réunion du Comité permanent (UNEP/CMS/StC45/ Doc 18).

Enjeux

- Davantage de ressources humaines et financières sont nécessaires pour mettre en œuvre le PdT actuel dans son intégralité. Mobiliser des ressources supplémentaires devient un défi en soi compte tenu de la situation financière difficile dans laquelle se trouvent aujourd'hui nombre de pays donateurs.

Prochaines étapes

- Améliorer encore les processus de planification interne et l'organisation des travaux afin d'obtenir de meilleurs résultats
- Promouvoir davantage et mieux faire connaître la CMS et ses instruments
- Trouver des moyens d'augmenter les ressources du Secrétariat de façon à ce que le PdT puisse être intégralement mis en œuvre.

Gestion du Bureau de la CMS à Abou Dhabi²

État d'avancement de la mise en œuvre

21. Le Bureau de la CMS à Abou Dhabi est le plus grand bureau du Secrétariat de la CMS hors de Bonn avec six postes à plein temps. Le Bureau fait fonction de Secrétariat pour le Mémoire d'entente Dugongs de la CMS et l'Unité de coordination pour le Mde Rapaces de la CMS.

22. Ce Bureau a été établi en 2009 à l'aimable invitation de l'Agence pour l'environnement d'Abou Dhabi (EAD) au nom du Gouvernement des Émirats arabes unis (EAU); il a été généreusement accueilli dès le départ par EAD à son siège. Entre 2009 et fin 2015, l'Agence a investi dans le Bureau 8,9 millions d'USD comme financement de base, et a en outre fourni des bureaux de grand standing et un soutien concret sous diverses formes. En 2014, EAD a approuvé en principe, une extension de 10 millions d'USD pour cinq ans (2015-2019) de cet arrangement. EAD a généreusement offert quelque 1,3 million d'USD de son budget opérationnel régulier pour financer la première année de cette extension et a continué d'héberger le Bureau à son siège. En septembre 2015, EAD, au nom des Émirats arabes unis, a obtenu un nouveau financement d'environ 8,1 millions d'USD pour la période restante de quatre ans (2016-2019). Un Accord modifié avec le donateur a également été signé en mai 2016.

23. Depuis 2009, les investissements en espèces et en nature au nom du Gouvernement des Émirats arabes unis ont offert au Bureau de la CMS à Abou Dhabi une occasion unique d'entreprendre un large éventail d'activités soigneusement ciblées à l'appui des Mde Dugongs et Rapaces, et de promouvoir la conservation des espèces migratrices en Asie de l'Ouest, notamment de promouvoir l'adhésion à la CMS et à ses instruments. Parmi les initiatives vedettes, citons la tenue de réunions périodiques des Signataires des Mde, l'accueil de réunions de groupes d'experts, l'élaboration de plans d'action mono-espèce ou multi-espèces et la collecte de fonds multilatéraux pour des projets à mener dans des pays en développement qui ont en commun avec les Émirats arabes unis certains animaux migrants. Le Bureau a cherché activement des occasions de mettre en place des partenariats aux niveaux national, régional, international et des Émirats, tout en visant à appuyer les intérêts régionaux et mondiaux de la famille CMS, en particulier en vue de faire face à des menaces communes aux espèces migratrices dont les oiseaux, les mammifères marins, les tortues et les requins.

Enjeux

- Même si les accords de financement de base pour le Bureau de la CMS à Abou Dhabi ont été prolongés jusqu'en 2019, les Signataires du Mde Rapaces ont accepté et établi un barème des contributions volontaires. Les Signataires du Mde Dugongs souhaiteront peut-être suivre cet exemple à leur prochaine réunion en mars 2017. Cela permettra de compléter le financement de base généreusement offert par EAD, au nom du Gouvernement des Émirats arabes unis (EAU), et ainsi d'élargir les bases de financement pour les Mde.
- Un projet d'accord avec le pays hôte signé entre le PNUE et le Gouvernement des Émirats arabes unis définissant et formalisant les accords concernant le Bureau de la CMS à Abou Dhabi, y compris le statut juridique et les privilèges et immunités, avait

² Cette activité ne faisait pas partie du PdT original mais témoigne de ce qui a été fait par le Bureau de la CMS à Abou Dhabi.

été proposé en parallèle avec l'Accord initial avec le donateur en 2009. L'Accord avec le pays hôte a avancé mais n'est pas conclu.

Prochaines étapes

- Coordonner avec l'EAD le budget du Bureau et étudier d'autres possibilités de financement.
- Travailler avec les Signataires des MdE Rapaces et Dugongs pour élargir les bases de financement pour ces instruments et ainsi compléter les ressources de base généreusement offertes par EAD au nom du Gouvernement des Émirats arabes unis.
- Coordonner avec le Ministère du changement climatique et de l'environnement des EAU concernant l'Accord avec le pays hôte.

Continuer d'identifier et de saisir les occasions de promouvoir dans la région Asie de l'Ouest les activités des MdE Dugongs et Rapaces, de la CMS et de la famille CMS et l'adhésion à ceux-ci.

II. PLAN STRATÉGIQUE

Activités 1 et 2 : Groupe de travail sur le plan stratégique et poursuite du perfectionnement du plan

État d'avancement de la mise en œuvre

24. Le Secrétariat a lancé un appel à nominations pour les membres régionaux du Groupe de travail sur la mise en œuvre du Plan stratégique (SPIWG) par le biais de la notification 2014/037 du 4 décembre 2014. Les noms des membres du groupe de travail ont été communiqués aux Parties par la notification 2015/010 du 26 mars 2015. Une réunion du groupe de travail a eu lieu à Bonn les 12 et 13 octobre 2015 consécutivement à la 44^{ème} réunion du Comité permanent.

25. Les participants ont examiné et entériné les plans visant à élaborer des indicateurs pour le Plan stratégique pour les espèces migratrices et le Guide d'accompagnement sur la mise en œuvre, sur la base d'un examen des travaux entrepris par des forums internationaux de spécialistes des indicateurs, ainsi qu'une compilation des programmes de travail, des plans d'action et d'autres outils adoptés dans le cadre de la CMS et des instruments de la Famille CMS, avec leurs propres indicateurs, compilés par le Secrétariat. Un complément d'information sur la réunion et ses documents figure à l'adresse: <http://www.cms.int/en/meeting/third-meeting-strategic-plan-working-group>.

26. Le président du Groupe de travail sur le plan stratégique a communiqué les résultats de la réunion à la 44^{ème} Réunion du Comité permanent qui les a entérinés. Par la suite, les activités ont porté principalement sur la production de projets initiaux en vue d'une consultation concernant les indicateurs pour le Plan stratégique pour les espèces migratrices et le Guide d'accompagnement sur la mise en œuvre. Grâce à une généreuse contribution du Gouvernement allemand, le Secrétariat a pu faire appel à un consultant chargé d'aider le groupe de travail. Dans le but de fournir un appui technique aux travaux du Groupe de travail sur le plan stratégique concernant les indicateurs, un atelier a été organisé à Londres les 11 et 12 février 2016, dans les locaux du Ministère britannique de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales (Defra). Suite à cet atelier, des propositions ont été formulées pour les indicateurs du Plan stratégique pour les espèces migratrices sous la forme de fiches d'information pour chacun des objectifs du Plan. Les fiches d'information ont été diffusées

pour consultation avec les Parties et d'autres acteurs par la Notification 2016/008, avec des observations et des contributions requises avant le 31 août 2016. Les fiches d'information sont disponibles sur le site web de la CMS à l'adresse: <http://www.cms.int/en/document/inicator-factsheets-strategic-plan-migratory-species-first-draft-consultation>.

27. Une version révisée des fiches d'information qui tiendra compte des contributions reçues moyennant le processus de consultation devrait être soumise à la 4^{ème} réunion du Groupe de travail sur le plan stratégique pour examen. Sur la base du débat qui a eu lieu lors de la 3^{ème} réunion du Groupe, une ébauche du Guide d'accompagnement sur la mise en œuvre a été rédigée par le Secrétariat sous la direction du président du Groupe de travail. L'ébauche devrait être diffusée pour consultation en tant que démo en ligne dès qu'elle aura été revue et entérinée par le Groupe de travail.

28. La 4^{ème} réunion du Groupe de travail sur le plan stratégique est prévue à Bonn du 7 au 9 novembre 2016 en marge de la 45^{ème} Réunion du Comité permanent.

Enjeux

- Les arrangements mis en place par le Secrétariat pour appuyer le Groupe de travail ont dû être modifiés au début de 2015. En particulier, les services de consultant par lesquels le Secrétariat fournissait une assistance journalière au groupe de travail ont dû être interrompus en raison de difficultés financières. Le suivi des activités du groupe a été confié au conseiller expert scientifique, en sus de ses tâches et de ses responsabilités liées plus directement à son poste. Dans le but notamment de renforcer les moyens dont disposent le Secrétariat pour suivre et appuyer les activités du Groupe de travail sur le plan stratégique, à sa 44^{ème} réunion le Comité permanent est convenu d'un prélèvement sur la réserve. Les ressources allouées à l'assistance quotidienne au Groupe de travail ont permis de faire appel aux services d'un consultant externe jusqu'à la fin de 2016.
- Des modifications des procédures administratives liées à la mise en œuvre d'Umoja sont venues compliquer l'organisation des activités de conseil technique à l'appui du Groupe de travail.
- La compilation par le Secrétariat du projet de Guide d'accompagnement sur la mise en œuvre s'est révélée très exigeante en termes de charge de travail et de coordination, nécessitant le recours important à plusieurs spécialistes.

Prochaines étapes

- Produire une version révisée des fiches d'information sur les indicateurs pour le Plan stratégique pour les espèces migratrices.
- Diffusion du projet de Guide d'accompagnement sur la mise en œuvre pour consultation.
- Convocation de la quatrième réunion du Groupe de travail sur le plan stratégique.
- Levée de fonds et recrutement d'un ou de plusieurs consultants pour continuer à assurer une assistance journalière et un appui technique aux travaux du Groupe de travail sur le plan stratégique durant 2017.

Activité 3: Modification du modèle de rapport national en lien avec l'évaluation de la mise en œuvre du Plan stratégique.

État d'avancement de la mise en œuvre

29. Cette activité a été incluse dans le PdT afin de tenir compte d'une disposition de la Résolution 11.2, qui demande au Secrétariat d'envisager de modifier le modèle de rapport national. Des modifications pourraient être nécessaires concernant l'évaluation de la mise en œuvre du Plan stratégique et les indicateurs pour lesquels les rapports nationaux sont considérés comme d'importantes sources potentielles d'information. Cette activité devrait être entreprise en parallèle

avec l'élaboration d'indicateurs et du Guide d'accompagnement. Durant les débats entre le Secrétariat et le président du Groupe de travail sur le plan stratégique, il a été convenu de procéder à une révision du modèle de rapport national en deux étapes. Une première proposition pour révision à utiliser dans le cycle de présentation des rapports à la COP12 sera soumise à la 45^{ème} réunion du Comité permanent pour examen et approbation. La proposition tiendra compte notamment des progrès accomplis dans la mise en application des indicateurs du Plan stratégique pour les espèces migratrices. Une autre proposition pour révision, à utiliser dans les cycles de présentation de rapports à la COP13 et aux COP suivantes selon qu'il conviendra, sera présentée à la COP12 pour examen et approbation. Cette proposition tiendra compte des conclusions du Groupe de travail sur le plan stratégique concernant les indicateurs du Plan stratégique pour les espèces migratrices.

Enjeux

- La coordination de la révision du modèle de rapport national avec le calendrier pour l'élaboration d'indicateurs a posé quelques enjeux, notamment pour ce qui est de la soumission de la documentation que le Comité permanent devra examiner à sa 45^{ème} session et la mise en œuvre du cycle de présentation de rapports à la COP12. L'approche en deux étapes proposée vise à relever ces enjeux.

Prochaines étapes

- Effectuer une première révision du modèle de rapport national, pour examen et approbation à la 45^{ème} réunion du Comité permanent en vue de son utilisation pour le cycle de présentation des rapports à la COP12.
- Effectuer une autre révision du modèle, pour examen et approbation à la COP12 en vue de son utilisation pour les cycles de présentation des rapports à la COP13 et aux COP suivantes.

III. APPUI À LA MISE EN ŒUVRE

III.1 ESPÈCES AQUATIQUES

Activité 2. Mise en œuvre des résolutions

Activité 2.1: Rés. 10.14 – Prises accidentelles d'espèces inscrites aux Annexes de la CMS dans la pêche aux filets maillants

30. Un atelier conjoint CMS/CTOI de renforcement des capacités devant appuyer la mise en œuvre du programme régional d'observateurs de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) a été organisé par le Secrétariat de la CTOI en coopération avec le Secrétariat de la CMS et appuyé par le MdE Requins et le MdE sur les tortues marines de l'IOSEA. Il a été hébergé par le Ministère de l'agriculture et des pêches d'Oman à Muscat du 18 au 22 octobre 2015. Il a dispensé une formation spécialisée à l'appui de la création et de la mise en œuvre de programmes d'observateurs à Oman, au Pakistan et en République islamique d'Iran, l'accent étant mis sur la pêche aux filets maillants.

31. En avril 2016, la Famille CMS s'est réunie pour un atelier interne intitulé « Étudier des synergies pour traiter la question des prises accidentelles à l'échelle de la Famille CMS », organisé pour échanger des expériences dans le but de faire face à ce qui est considéré comme la plus grande menace pour les mammifères marins, les tortues marines, les poissons et les oiseaux de mer dont la conservation est la raison d'être de nos traités et Mémoires d'entente (MdE). Des représentants des Accords juridiquement contraignants ACAP, ACCOBAMS, AEWA et ASCOBANS, ainsi que des collègues travaillant pour les MdE Requins et Dugongs, sur les tortues marines de l'IOSEA, les tortues de la côte atlantique de l'Afrique, les cétacés des îles du Pacifique, les mammifères aquatiques de l'Afrique de l'Ouest et les phoques moines de la Méditerranée ainsi que les tortues caouannes de

l'océan Pacifique, ont étudié les points communs et les différences en ce qui concerne les espèces préoccupantes et leur état de protection, les pêches et les engins de pêche, la disponibilité de mesures d'atténuation et leur utilisation par les organisations de gestion des pêches. Les discussions ont porté principalement sur les possibilités de créer des synergies entre les instruments de la Famille CMS, sur des thèmes tels que la mise au point de solutions techniques, des protocoles pour la collecte de données, le soutien mutuel et la participation aux réunions des organisations régionales de gestion des pêches, le partage des ressources telles que des lignes directrices et des fiches d'information sur les meilleures pratiques d'atténuation, ainsi que des approches législatives.

32. Le Programme de travail du Comité de session du Conseil scientifique mentionne plusieurs activités à entreprendre avant la COP12, y compris un examen des résolutions existantes relatives aux prises accidentelles et l'élaboration d'un projet de résolution révisé pour la COP12 qui confirme les actions à mener pour la conservation des espèces migratrices.

Activité 2.2: Rés. 10.15 – Programme de travail mondial pour les cétacés

33. La Résolution indique les tâches et les priorités pour les activités liées aux cétacés du Groupe de travail sur les mammifères aquatiques du Conseil scientifique, du Conseil lui-même et du Secrétariat. Une action clé qui s'imposait était l'organisation de l'atelier d'avril 2014 sur les conséquences de la culture des cétacés pour leur conservation, qui a débouché sur la Résolution 11.23 mentionnée ci-dessous. La COP11 a nommé Giuseppe Notarbartolo di Sciarra conseiller pour les mammifères aquatiques. Le travail basé sur les priorités indiquées dans la Résolution 10.15 s'est focalisé jusqu'à présent sur quatre questions qui ont été également présentées au ScC-SC1 :

- La pertinence pour la CMS des travaux de l'Équipe de travail conjointe CSE/CMAP de l'UICN sur les aires protégées pour les mammifères marins concernant l'identification des aires importantes pour les mammifères marins (AIMM) (Voir le document ScC-SC1/Doc.10.4.2.1)
- Lignes directrices de la Famille CMS pour les études de l'impact environnemental des industries offshore génératrices de bruits : rapport de mise en œuvre (voir le document ScC-SC1/Doc.10.2.3/Rev.1, ainsi que le projet de résolution soumis à la 8^{ème} Réunion des Parties à l'ASCOBANS (MOP8/Doc.6.2.7.a) et le document d'accompagnement (MOP8/Doc.6.2.7.b))
- Compilation des informations sur l'impact du gibier d'eau sur les espèces couvertes par la CMS dans trois régions : Afrique de l'Ouest/centrale, Asie du Sud/Sud-Est et Amérique latine (comme demandé dans la Résolution 10.15 CMS) et recommandation de poursuivre les travaux sur ce thème pour le Conseil scientifique (ScC-SC1/Doc.10.2.2)
- L'impact potentiel des programmes de nage avec les dauphins sur les espèces couvertes par la CMS a aussi été porté à l'attention du Conseil, et le Programme de travail sollicite un document informatif pour la ScC-SC2 et un projet de résolution et de lignes directrices pour la COP12.

Activité 2.3: Rés.11.20 - Conservation des requins et des raies migrateurs

34. Le Secrétariat de la CMS continue d'assurer la liaison avec la FAO, les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP), la CITES, la société civile et d'autres parties prenantes concernées, afin de promouvoir des actions coordonnées pour assurer la conservation et l'exploitation durable des requins et des raies et a commencé à travailler sur le renforcement des capacités à cette fin, comme il est souligné dans la section concernant le Mémorandum d'entente sur la conservation des requins migrateurs.

35. En juillet 2016, le Secrétariat a adressé des observations au Secrétariat de la CITES sur les propositions d'inscription d'espèces marines pour la COP17 de la CITES. Les observations étaient axées sur les trois taxons de requins et de raies qui ont été inscrits aux Annexes de la CMS à la COP11

et sont proposés pour inscription à la COP17 de la CITES. Elles ont aussi été diffusées à toutes les Parties à la CMS par le biais de la Notification 2016/018 publiée le 29 juillet 2016.

Activité 2.4: Rés. 11.22 – Captures de cétacés vivants dans le milieu naturel à des fins commerciales

36. Un questionnaire a été envoyé à toutes les Parties en avril 2015 afin de déterminer l'état d'avancement de la mise en œuvre de cette Résolution. Plus précisément, il a été demandé aux Parties de fournir des informations sur toute législation nationale existante interdisant la capture de cétacés vivants dans le milieu naturel à des fins commerciales ou de tout plan pour mettre en place une législation en ce sens. Il leur a également été demandé si elles disposaient de lois nationales qui comportaient des mesures plus strictes que celles requises par l'Article XIV de la CITES pour ce qui concerne l'importation et le transit international de cétacés vivants ou de tout plan pour mettre en place une législation en ce sens. 45 Parties ont répondu à la demande du Secrétariat.

37. Les résultats de l'enquête ont été communiqués à la ScC-SC1, qui a demandé de poursuivre l'analyse des réponses au questionnaire, y compris concernant de possibles incohérences juridiques et d'examiner la situation des États non Parties. Ce travail est en cours sous la direction de la Société pour la conservation des baleines et des dauphins (WDCS).

38. Sur la base des réponses au questionnaire, et avec les fonds fournis par le Gouvernement de Monaco, le Secrétariat est en train de recruter un consultant qui devra élaborer des lignes directrices pour aider les Parties à la CMS intéressées à améliorer la législation existante dans leur pays ou à élaborer de nouvelles lois interdisant la capture dans leur milieu naturel de cétacés vivants à des fins commerciales et/ou à prendre des mesures plus strictes en ligne avec l'article IV de la CITES en ce qui concerne l'importation et le transit international de cétacés vivants capturés à des fins commerciales dans leur milieu naturel.

Activité 2.5: Rés. 11.23 – Conséquences de la culture des cétacés pour leur conservation

39. Suite à un appel à nomination envoyé au Conseil scientifique en avril 2015, des experts dans les aspects connexes de divers taxons ont été invités à se joindre au groupe d'experts. Le mandat et le plan de travail du groupe d'experts ont été élaborés en consultation avec le Conseiller nommé pour les mammifères aquatiques et des débats devraient débiter prochainement dans une section réservée à cette fin de l'espace de travail du Conseil scientifique. Un rapport d'activité a été soumis à la ScC-SC1 (voir ScC-SC1/Doc.10.4.1), décrivant aussi les nouvelles étapes prévues et encourageant les conseillers spécialistes des taxons autres que les cétacés à se joindre au groupe d'experts. Le programme de travail du Comité de session prévoit qu'un deuxième atelier sera organisé, si les finances le permettent, et qu'un projet de résolution pourrait être élaboré pour la COP12.

Activité 2.6: Rés. 10.24 – Nouvelles mesures visant à réduire la pollution acoustique sous-marine pour la protection des cétacés et autres espèces migratrices

40. Le Groupe de travail mixte sur les bruits, établi en vertu des Accords liés aux cétacés, ACCOBAMS et ASCOBANS, comprend aussi la CMS et remplit ses mandats.

41. La Résolution souligne l'importance d'entreprendre des évaluations de l'impact sur l'environnement qui tiennent compte des effets des activités générant des bruits sur les cétacés et autres biotes ; un libellé similaire se trouve également dans des résolutions d'ACCOBAMS et d'ASCOBANS. Conformément à ces mandats, les Secrétariats de la CMS/ASCOBANS et ACCOBAMS ont commandé l'élaboration de Lignes directrices de la Famille CMS pour les études de l'impact environnemental des industries offshore génératrices de bruits (voir ScC-SC1/Doc.10.2.3/Rev.1), ainsi que le projet de résolution établi à la 8^{ème} Réunion des Parties à ASCOBANS (MOP8/Doc.6.2.7.a) et le document d'accompagnement (MOP8/Doc.6.2.7.b). Cela a été possible grâce à la contribution du Gouvernement de Monaco au titre du Programme des

champions des espèces migratrices. Les mêmes lignes directrices seront présentées pour adoption aux Réunions des Parties à ASCOBANS (août 2016), ACCOBAMS (novembre 2016) et la Conférence des Parties à la CMS (octobre 2017).

Activité 2.7: Rés. 11.29 – Observation de la vie sauvage marine en bateau

42. Avec le financement octroyé par le Gouvernement de Monaco au titre du Programme des champions des espèces migratrices, les travaux sur l'observation de la vie sauvage marine en bateau (Résolution 11.29) peuvent maintenant avancer grâce à la mise au point de lignes directrices pour différents groupes taxonomiques, différenciés si nécessaire par zones géographiques. Initialement, il était prévu de démarrer cet exercice en se concentrant sur l'élaboration de lignes directrices pour les cétacés et sur la création d'un modèle qui pourrait être utilisé pour des lignes directrices pour d'autres taxons à un stade ultérieur. Des consultations sont menées avec des organismes tels que ACCOBAMS, la Commission baleinière internationale (CBI) qui sont en train de formuler et/ou de mettre à jour des orientations similaires concernant les activités d'observation des baleines, pour étudier des synergies et unir leurs efforts. D'autres groupes taxonomiques pour lesquels des lignes directrices doivent être élaborées selon les ressources disponibles comprennent siréniens, pinnipèdes, requins, raies, oiseaux et tortues.

Activité 2.8: Rés. 11.30 – Gestion des débris marins

43. Grâce au financement accordé par le Gouvernement de la Norvège, la brochure « Oceans Full of Plastic » (Du plastique plein les océans) a été traduite en français, en espagnol et en allemand. Le Secrétariat attend actuellement les versions imprimées, qui devraient être disponibles bien avant la 45^{ème} réunion du Comité permanent.

44. La CMS a aussi participé au développement d'une formation en ligne ouverte à tous sur les déchets en mer, qui a été développée par l'Université libre avec le concours du PNUE.

Nouvelle activité³: Ours polaires (inscrits à l'Annexe II à la COP11)

45. Le Secrétariat mène des consultations avec le Gouvernement norvégien pour examiner des options pour l'organisation d'un atelier d'experts sur les différentes sous-populations d'ours, et comment les données scientifiques peuvent être utilisées pour la prise de décisions au niveau mondial.

Nouvelle activité : Anguilles européennes (inscrites à l'Annexe II à la COP 11)

46. Le Secrétariat, en coopération avec la Commission de la mer des Sargasses et suivant les avis du groupe de spécialistes de l'IUCN, prévoit d'organiser un atelier sur l'anguille européenne. Il devrait avoir lieu à Galway, Irlande, les 13 et 14 octobre, 2016, et sera axé à la fois sur les problèmes scientifiques et les problèmes de gestion auxquels l'espèce est confrontée. Des experts en la matière seront aussi invités. Alors que la Commission de la mer des Sargasses est le principal parrain de cette activité, le Gouvernement de Monaco contribue à couvrir ses dépenses avec des fonds octroyés au titre du Programme des champions des espèces migratrices.

MÉMORANDUMS D'ENTENTE

Activité 3: Mémoire d'entente relatif aux mesures de conservation des tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique

État d'avancement de la mise en œuvre

³ Après l'inscription des ours polaires et des anguilles européennes à l'Annexe II de la Convention, des possibilités de développer de nouvelles activités se sont fait jour.

47. Le Secrétariat travaille avec la Convention d'Abidjan du PNUE sur un MdE pour entreprendre quelques activités conjointes liées aux tortues et à d'autres espèces dans la région.

Enjeux

- Manque de ressources financières et humaines pour mettre en œuvre les activités du MdE dans les États de l'aire de répartition
- Identifier les partenaires qui pourraient contribuer aux activités de coordination
- Identifier les partenaires internationaux (par exemple, ONG, organismes donateurs) qui pourraient contribuer à la mise en œuvre du MdE par le biais de leurs propres activités et/ou financièrement ;

Prochaines étapes

- Continuer à essayer d'identifier des partenaires pertinents dans la région pour aider à la coordination et à la mise en œuvre des activités ainsi que comme source de financement durable.

Activité 4: Mémoire d'Accord sur la conservation des lamantins et des petits cétacés d'Afrique occidentale et de Macaronésie (WAAM)

État d'avancement de la mise en œuvre

48. En raison du manque de partenaires compétents dans la région pour aider à coordonner et à mettre en œuvre des activités et faute de ressources financières durables, aucune des activités prévues dans le Programme de travail pour 2015 et 2016 n'a pu être entreprise. En conséquence, le personnel du Secrétariat a été dirigé vers d'autres priorités.

Enjeux

- Manque de ressources financières et humaines pour mettre en œuvre les activités du MdA dans les États de l'aire de répartition de l'espèce
- Identifier les partenaires qui pourraient contribuer aux activités de coordination
- Identifier les partenaires internationaux (par exemple, ONG, organismes donateurs) qui pourraient contribuer à la mise en œuvre du MdA par le biais de leurs propres activités et/ou financièrement ;

Prochaines étapes

- Continuer à assurer la liaison avec la Convention d'Abidjan et à identifier des partenaires compétents dans la région pour aider à coordonner et à mettre en œuvre des activités, ainsi que des sources de financement durable.

Activité 5: Mémoire d'entente pour la conservation des cétacés et de leurs habitats dans la région des îles du Pacifique (PIC)

État d'avancement de la mise en œuvre

49. Le Secrétariat de la CMS (pour le PIC et le MdE Dugongs) était représenté au Séminaire régional sur le thème de l'écotourisme bleu dans le Pacifique, organisé dans le cadre des Journées bleues en juin 2015. Continuer à assurer la liaison avec le PROE pour l'Année de la baleine dans le Pacifique 2016-2017 et contribuer aux événements prévus lors du Congrès mondial de la nature en septembre 2016, démontrer la valeur de l'écotourisme fondé sur les cétacés dans la région des îles du

Pacifique. Un financement a été obtenu pour l'organisation de la 4^{ème} Réunion des Signataires du MdE PIC en 2017 en marge de la Réunion annuelle des fonctionnaires du PROE.

Enjeux

- Le mandat de l'administrateur de la CMS auprès du PROE s'est achevé en décembre 2014 lorsque les fonds se sont épuisés. Il n'a pas été possible d'obtenir des fonds supplémentaires, ni de trouver un autre arrangement pour assurer la coordination technique du MdE.

Prochaines étapes

- Organiser la Réunion des Signataires en 2017 ; continuer à assurer la liaison avec l'équipe du PROE chargée des espèces et à collecter des fonds pour permettre une coordination technique.

Activité 6: Mémoire d'accord concernant les mesures de conservation en faveur des populations de l'Atlantique oriental de phoque moine de la Méditerranée (Monachus monachus)

État d'avancement de la mise en œuvre

50. Une réunion est prévue en 2017 pour examiner le plan d'action.

Activité 7: Mémoire d'entente sur la conservation des requins migrateurs⁴

État d'avancement de la mise en œuvre

51. La 1^{ère} Réunion du Comité consultatif (AC1) s'est tenue les 12 et 13 février 2016 à San José, Costa Rica, en marge d'une réunion du Groupe de travail intersession le 14 février 2016 et la 2^{ème} Réunion des Signataires (MOS2), qui a eu lieu du 15 au 19 février 2016. Les réunions ont été généreusement accueillies par le Gouvernement du Costa Rica. L'Union européenne et l'Allemagne ont fourni des fonds supplémentaires substantiels pour l'organisation et le voyage des délégués. Cette première réunion à laquelle ont participé des membres de cinq régions et des experts de premier plan dans le domaine de la conservation et de la gestion des requins, a donné des avis scientifiques à la MOS2, en particulier sur les espèces proposées pour inscription à l'Annexe 1 du MdE et les priorités pour les activités de conservation.

52. Le Comité est convenu d'établir un Groupe de travail sur la conservation, encadré par le Comité consultatif auquel il apportera un soutien, notamment là où des compétences spécialisées sont nécessaires. Le mandat de ce Groupe a été convenu par la MOS2 (CMS/Sharks/Outcome 2.8).

53. La MOS2 a vu la participation de 130 délégués de 30 Signataires et États de l'aire de répartition ainsi que d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales telles que le PNUE, le PNUD, la CITES, la FAO et l'UICN. Vu l'importance des thèmes inscrits à l'ordre du jour concernant la gestion et la conservation des pêches au niveau national et international, la réunion a appelé une attention de haut niveau dont témoigne la participation d'autorités telles que le Président du Costa Rica et les ministres des pêches et de l'environnement, suscitant un vif intérêt auprès des médias intérieurs et nationaux.

54. La réunion a pris un certain nombre de décisions importantes, y compris l'inscription de 22 espèces supplémentaires à l'Annexe 1, l'identification d'activités prioritaires dans le cadre du Plan

⁴ Il y a lieu de noter que seul un petit pourcentage des activités susmentionnées concernant l'organisation de la prochaine Réunion des Signataires fait partie du PdT et que le reste est couvert par des ressources fournies par les Signataires du MdE Requins.

de conservation et l'adoption d'un programme de travail pour la période triennale. Aucune décision finale n'a été prise concernant le règlement intérieur.

55. En outre, six autres organisations non gouvernementales se sont engagées à appuyer la mise en œuvre du MdE et le Plan de conservation en signant le MdE en tant que partenaires coopérants.

56. Un résumé des conclusions de la réunion figure sous Décisions de la réunion

57. Grâce à des activités visant à encourager les États de l'aire de répartition non-Signataires à signer le Mémoire, le nombre de membres n'a cessé d'augmenter, et s'était établi à 41 au moment où le présent document est finalisé. D'autres activités de sensibilisation sont prévues cette année en coopération avec des ONG partenaires dans des régions qui ne sont pas encore bien couvertes, telles que les Caraïbes, l'océan Indien et l'Asie du Sud-Est.

58. Le Secrétariat continue de nouer des relations de travail avec des ONG et d'autres organes et entités concernés.

59. En coopération avec des organisations partenaires et d'autres accords de la famille CMS, le Secrétariat entreprend des activités visant à améliorer la capacité des pays et des régions à réaliser les objectifs du MdE et à faciliter et promouvoir la mise en œuvre des activités menées en coopération avec les États Signataires. Avec une aide financière du Gouvernement allemand, un « Guide pour l'identification des requins des mers arabes » a été mis au point, il a servi notamment d'outil de formation pour l'atelier de renforcement des capacités prévu sur les « prises accidentelles dans la pêche aux filets maillants » organisé conjointement par la CTOI, l'IOSEA et le MdE Requins, en octobre 2015.

60. Enfin, le Secrétariat apporte un soutien aux organisations et aux Signataires à la recherche de ressources financières pour réaliser les objectifs du MdE Requins. Un projet de recherche sur les requins, y compris le grand requin blanc en Tunisie, a été sélectionné pour un financement au titre du Programme de petites subventions de la CMS et des débats sont en cours avec les pays donateurs sur le financement d'un projet de suivi de la répartition et du comportement migratoire des raies manta de récif dans les îles Galapagos.

61. Le Secrétariat, qui fait office de Secrétariat pour le MdE Requins de la CMS, continue de fournir des services de gestion et une aide en nature en termes de temps du personnel de l'unité administrative.

Enjeux

- Le succès du MdE sera fonction de sa capacité à trouver sa niche au sein du réseau de règlements et d'initiatives, qui sont importants pour la conservation des requins et des raies; cela signifie jeter un pont entre la science, la conservation et la gestion des pêches. À cette fin, il faut instaurer des relations de travail fonctionnelles avec les entités compétentes et se rendre visibles et crédibles parmi les divers acteurs.
- Bon nombre des États de l'aire de répartition du MdE sont des pays en développement ou moins avancés ne disposant pas des capacités suffisantes pour mettre en œuvre le MdE. La mobilisation de ressources pour un soutien technique et le renforcement des capacités qui leur permettraient de mener à bien des actions de conservation reste donc un enjeu et un objectif prioritaire pour le Secrétariat.
- Étant donné la nature volontaire des contributions des Signataires au Fonds fiduciaire, le Secrétariat s'est vu contraint d'adopter une approche prudente concernant les dépenses des ressources du Fonds fiduciaire. Du fait du caractère international du MdE, il est impératif de mener des activités de sensibilisation afin d'attirer des membres d'un niveau plus haut.

Actuellement, le Secrétariat compte sur l'appui des partenaires coopérants, en particulier dans les régions où les Parties à la CMS sont peu nombreuses, par exemple l'Asie.

Prochaines étapes

- Préparer la première réunion du Groupe de travail sur la conservation en 2016
- Aider le Groupe de travail intersession des Signataires à mettre au point une stratégie de communication et de sensibilisation
- Informer et sensibiliser les États de l'aire de répartition non-signataires. Poursuivre les efforts visant à collecter des fonds à la fois pour les fonctions du Secrétariat et pour la mise en œuvre des activités.

*MdE Dugongs*⁵

État d'avancement de la mise en œuvre

62. Le Secrétariat du MdE Dugongs fait partie du Bureau de la CMS à Abou Dhabi, généreusement financé par l'Agence pour l'environnement d'Abou Dhabi, au nom du Gouvernement des Émirats arabes unis (EAU). Les accords de financement de base pour le Bureau ont été prolongés jusqu'en 2019 par le Conseil exécutif d'Abou Dhabi. Les principales initiatives et réalisations enregistrées dans le cadre du MdE Dugongs depuis la COP11 de la CMS sont décrites ci-dessous.

63. Le Secrétariat du MdE Dugongs s'est concentré sur la fourniture d'un appui aux projets, sur le renforcement des capacités et sur les ateliers techniques ainsi que sur la collecte de fonds pour des initiatives régionales et nationales. L'exécution du plan de conservation et de gestion du MdE Dugongs est facilitée par la DSCCI (Initiative sur les dugongs, les herbiers marins et les communautés côtières) qui entend améliorer l'intendance communautaire, essayer d'autres options en matière de moyens de subsistance, affronter l'impact des pêches sur les dugongs et d'autres espèces marines migratrices, améliorer l'éducation et la sensibilisation, combler les lacunes dans les connaissances, intégrer la conservation des dugongs et des herbiers marins dans les politiques, la planification et les cadres réglementaires et renforcer les capacités en matière de conservation. Les principales initiatives contribuant à la DSCCI en cours ou prévues comprennent :

□ **Projet FEM-5 sur la conservation des dugongs et des herbiers marins (Projet FEM):** Le financement de base offert par EAD a permis au Secrétariat du MdE Dugongs de consacrer une bonne partie du temps du personnel entre 2010 et 2014 à l'élaboration du projet FEM qui a été approuvé en 2014. En 2015, le Secrétariat du MdE Dugongs a coordonné le transfert réussi et le lancement du projet FEM, y compris le recrutement du coordonnateur de projet, ainsi que la coordination et la facilitation d'un appui au niveau d'experts à l'équipe de coordination du projet et aux partenaires nationaux du projet. Celui-ci est exécuté par le Fonds Mohamed bin Zayed pour la conservation des espèces (MBZSC). Parmi les huit pays participant au projet, l'Indonésie, la Malaisie et Timor-Leste ne sont pas encore signataires du MdE Dugongs mais ils ont tous fait part de leur intérêt à le signer durant la période de mise en œuvre du projet FEM. Le Secrétariat du MdE Dugongs continue d'appuyer le Projet FEM en fournissant des avis techniques, y compris à travers le Groupe technique des dugongs du MdE, et en participant aux principales réunions. Le site web du Projet a été officiellement lancé en mai 2016 et décrit les initiatives mondiales visant à conserver les écosystèmes des dugongs et des herbiers marins,

⁵ Il s'agit d'un aperçu des activités menées par le Bureau de la CMS à Abou Dhabi dans le cadre du MdE sur les dugongs, qui n'étaient pas prévues dans le PdT original.

particulièrement le Projet FEM, et présente un contenu élaboré par le Secrétariat du MdE Dugongs: <http://www.dugongconservation.org>.

□ **Projets:** Le Secrétariat du MdE Dugongs a fourni un financement d'amorçage au Projet d'incitation à la conservation des dugongs et des herbiers marins dans la province de Trang en Thaïlande pour élaborer un plan d'action de conservation et mettre en œuvre les actions prioritaires. Comme il est décrit plus avant, un financement est demandé par le biais de l'Initiative internationale pour le climat du Gouvernement allemand pour un projet relatif aux services des écosystèmes des herbiers marins en Malaisie, aux îles Salomon, en Thaïlande, à Timor-Leste et au Vanuatu. Des fonds sont sollicités auprès d'autres sources pour appuyer des projets nationaux dans des États de l'aire de répartition, y compris l'Inde et les Philippines. Tous ces projets viendront compléter le Projet FEM. Des fonds sont également demandés pour mettre en œuvre un Projet de collaboration dans le golfe Persique en faveur de la deuxième population de dugongs la plus nombreuse dans le monde partagée par le Bahreïn, le Qatar, l'Arabie saoudite et les EAU. Le succès de ces initiatives signifierait que le MdE Dugongs aura catalysé des activités de conservation dans presque un tiers de l'aire de répartition des dugongs. Le Secrétariat, en collaboration avec EAD et Total Abu Al Bukhoosh, a commencé à élaborer une trousse de ressources en ligne qui facilitera le processus décisionnel concernant la recherche et la conservation des dugongs, des herbiers marins et les impacts causés par les communautés humaines. La planification en cours d'une boîte à outils pour l'éco-tourisme permettra d'appuyer des activités de conservation des dugongs et des herbiers marins.

□ **Collecte de fonds:** Une proposition intitulée: *Améliorer la standardisation des données sur la biodiversité des herbiers marins et l'accès à ces données pour la prise de décision et la conservation (985 000 USD)* élaborée par le Secrétariat du MdE Dugongs, en partenariat avec la Marine Research Foundation, a été sélectionnée comme projet prioritaire par la Eye on Earth Special Alliance et a été présentée au Sommet « Eye on Earth » en octobre 2015. Néanmoins, en 2016 le Secrétariat du MdE Dugongs a été informé du fait que l'Alliance n'était pas en mesure de continuer à financer ce projet comme il avait été prévu à l'origine. Le Secrétariat du MdE Dugongs a récemment présenté une proposition de 4,8 millions d'euros à l'Initiative internationale pour le climat du Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature, de la construction et la sûreté nucléaire intitulée *Conservation de la biodiversité, des écosystèmes des herbiers marins et de leurs services – sauvegarder la sécurité alimentaire et renforcer la résilience dans les communautés côtières vulnérables face au changement climatique*. S'il sera couronné de succès, le projet sera mis en œuvre dans cinq États de l'aire de répartition des dugongs et cherchera à encourager l'intégration des services des écosystèmes des herbiers marins dans la prise de décisions et dans les modèles opérationnels. L'IKI communiquera les résultats de la proposition au dernier trimestre de 2016.

□ **Ateliers techniques:** Deux ateliers techniques se sont tenus en septembre et octobre 2015. Le premier se proposait d'entreprendre une première évaluation de l'élaboration éventuelle de la trousse de ressources en ligne (avec le concours d'EAD) (Abou Dhabi). Le deuxième tirait parti de la présence de quelques-uns des membres du Groupe technique du MdE Dugongs participant à la réunion du lancement du Projet FEM (Colombo, Sri Lanka). Il a été organisé en partie avec l'appui financier et en nature de l'équipe de coordination du Projet FEM du MBZSC. Les membres du Groupe technique sur les dugongs présents étaient des spécialistes des herbiers marins, des mesures d'incitation et du financement de la conservation ainsi que de la conservation à base communautaire. Le Secrétariat du MdE Dugongs a aussi collaboré avec EAD et Total Abu Al Bukhoosh pour la tenue d'un atelier en février 2016 à Bangkok avec des membres du Groupe technique du MdE Dugongs et d'autres pour entamer le travail sur la trousse de ressources en ligne. Cette trousse sera un outil électronique d'appui à la décision qui guidera les utilisateurs dans le choix des méthodes de recherche les plus appropriées dans des circonstances particulières. Promouvoir la collecte de données standardisées tenant compte des

besoins individuels de chaque pays facilitera la gestion et la conservation des dugongs et des herbiers marins. Les données recueillies appuieront les travaux du MdE Dugongs et les processus internationaux tels que la liste rouge de l'UICN. La trousse devrait être lancée lors de la troisième réunion des Signataires du MdE Dugongs (MOS3) en mars 2017.

□ **Troisième réunion des Signataires:** des plans sont en cours pour la MOS3, prévue pour les 14 et 15 mars 2017 à Abou Dhabi. Avec le concours d'EAD, le Secrétariat travaille à l'organisation de la réunion et diffusera une notification officielle en septembre 2016.

Enjeux

- Plus de 90 pour cent des États de l'aire de répartition du MdE Dugongs sont des pays en développement ou des pays moins avancés dotés de capacités insuffisantes pour mettre en œuvre le MdE. Ainsi, mobiliser des ressources pour un soutien technique et le renforcement des capacités afin de mettre en œuvre des actions de conservation reste un enjeu et une priorité importante pour le Secrétariat du MdE Dugongs.
- Alors que les accords de financement de base pour le Bureau de la CMS à Abou Dhabi (qui couvrent le Secrétariat du MdE Dugongs et l'Unité de coordination du MdE Rapaces) ont été prolongés jusqu'en 2019, le montant fixé devra être confirmé chaque année. A l'instar des Signataires du MdE Rapaces, les Signataires du MdE Dugongs souhaiteront peut-être établir un barème des contributions volontaires, entre autres options, dans le but de compléter le financement de base généreusement offert par EAD, au nom du Gouvernement des EAU, élargissant ainsi la base de financement pour le MdE.

Prochaines étapes

- Le Secrétariat du MdE sur les dugongs continuera de fournir un conseil technique pour aider à la mise en œuvre du Projet FEM y compris en coordonnant les contributions du Groupe technique du MdE Dugongs si besoin est.
- Le Secrétariat continuera de chercher des fonds pour des projets visant à mettre en œuvre la DSCCI. Les fonds obtenus serviront à mobiliser des montants supplémentaires pour mettre en œuvre de nouvelles activités dans le cadre de la DSCCI.
- Le Secrétariat travaillera avec EAD pour mettre au point la trousse de ressources en ligne, qui sera lancée en mars 2017.
- La planification de la troisième réunion des Signataires prévue les 14 et 15 mars 2017 à Abou Dhabi se poursuivra. En prévision d'un déficit de financement, le Secrétariat cherchera des contributions volontaires auprès des Signataires et d'autres afin d'assurer la participation la plus large et le succès de la réunion.
- Collaborer étroitement avec les signataires du MdE afin de les encourager à compléter le financement de base généreusement accordé par EAD dans le but d'élargir la base de financement pour le MdE.
- Continuer à faire en sorte que le Projet FEM ainsi que d'autres projets et ateliers relevant de la DSCCI, soient couronnés de succès aidera à convaincre les États de l'aire de répartition non-signataires à signer le MdE Dugongs.

Mémorandum d'entente sur la conservation et la gestion des tortues marines et de leurs habitats de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est (MdE sur les tortues marines de l'IOSEA)⁶

État d'avancement de la mise en œuvre

64. La Septième Réunion des Signataires (la « Réunion ») a eu lieu en septembre 2014 à Bonn, en Allemagne. Outre qu'elle a examiné comme de coutume la mise en œuvre et les consultations concernant des actions prioritaires parmi les groupes sous-régionaux, la Réunion s'est penchée sur quelques questions importantes: interactions pêches-tortues sur la base de l'analyse des rapports nationaux des États soumis à la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), la capture et le commerce illégaux des tortues marines, les problèmes sociaux-économiques liés à la conservation des tortues marines, la pollution provoquée par l'éclairage artificiel et quelques résultats préliminaires sur les impacts du changement climatique sur les tortues marines. Un atelier sous-régional s'est tenu en octobre 2015 aux Maldives pour mettre sur pied un groupe de travail sur les tortues marines du nord de l'océan Indien, chargé d'améliorer la mise en œuvre du MdE de l'IOSEA dans le nord de l'océan Indien. En conformité avec son Plan de conservation et de gestion ainsi qu'avec le plan d'action issu de la Réunion, les activités ci-après ont été menées à bien:

- ***Réseau IOSEA de sites pour les tortues marines:*** Au total, dix propositions de sites ont été acceptées pour être inclus dans le Réseau par la Réunion ; six sont en cours de révision par le Comité consultatif de l'IOSEA et seront publiées sur le site web de l'IOSEA. À la lumière des leçons tirées de ce premier cycle de nomination, un Sous-Comité de la Réunion procède à la révision des documents relatifs aux propositions, y compris les critères d'évaluation et de classement. Un Comité directeur sera établi qui sera chargé d'étudier les options en matière de financement et de suivi pour les sites du Réseau.
- ***Prises accidentelles et coopération avec les Organisations régionales de gestion des pêches:*** Sur la base de la coopération passée entre le Secrétariat de l'IOSEA et la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), un Mémorandum d'entente entre la CMS et ses accords et la CTOI a été rédigé, définissant la coopération pour les cinq prochaines années. Il est porté à l'attention du Comité permanent de la CMS et des membres de la CTOI pour approbation. Dans l'attente de l'approbation du MdE, l'IOSEA et la CTOI continueront de coopérer. L'IOSEA aidera la CTOI à mettre à jour son Résumé exécutif annuel sur les tortues marines et à réviser la Résolution 12/04 sur les prises accidentelles de tortues marines actuellement en vigueur. Un atelier conjoint de renforcement des capacités a eu lieu en octobre 2015, destiné aux scientifiques et aux gestionnaires du Programme régional d'observateurs de la CTOI provenant de l'Iran, d'Oman et du Pakistan.
- ***Capture et commerce illégaux :*** Se fondant sur un rapport de synthèse préparé par le Secrétariat, la Réunion a reconnu la gravité du commerce illégal des tortues marines. Un groupe de travail a été créé composé de dix États Signataires, chargé notamment de présenter un document à la 66^{ème} Réunion du Comité permanent de la CITES pour sensibiliser les Parties à la CITES à cette question et les inviter à prendre les mesures nécessaires. Une réunion nationale a été organisée en septembre 2015 en Malaisie pour examiner la mise en œuvre des engagements internationaux à travers des lois nationales qui empêcheront le prélèvement continu d'œufs et de viande de tortues marines.

⁶ Il s'agit d'un aperçu des activités menées par le Coordonnateur du MdE de l'IOSEA, qui n'étaient pas prévues dans le PdT original.

- **Mise au point d'outils en ligne et facilitation de l'échange d'informations** : la base de données internationale de l'IOSEA sur la récupération des bagues nageoires et d'autres outils en ligne, tels que la base de métadonnées de l'IOSEA sur le repérage par satellite, ont été régulièrement mises à jour et deux pages web sur les prises accidentelles et le commerce illégal respectivement ont été créées. Un bulletin de nouvelles électronique « e-News » est envoyé tous les mois à quelque 1 000 abonnés.
- **Appui technique/Renforcement des capacités de l'IOSEA**: La République unie de Tanzanie et Madagascar ont demandé de contribuer respectivement à la formulation d'une stratégie nationale pour les tortues marines et d'appuyer le renforcement des capacités scientifiques de leurs fonctionnaires. Le Programme n'a pas été utilisé par les États Signataires aussi largement que prévu par le Secrétariat.

Enjeux

- Étant donné que le MdE dépend des contributions volontaires des Signataires pour couvrir ses coûts de fonctionnement, l'appui des Signataires pour la mise en œuvre du MdE par le biais du Secrétariat a toujours été très précaire. Malgré l'introduction d'un barème de contributions volontaires, qui sont payables volontairement, l'insécurité demeure.

Prochaines étapes

- Afin d'augmenter le versement des contributions volontaires, la Réunion des Signataires en septembre 2014 avait décidé que le Secrétariat enverrait des factures à tous les Signataires sur la base du barème convenu. Dix des 35 Signataires avaient versé des contributions à la date du 31 juillet 2015.

PLANS D'ACTION

Activité 8 : Plan d'action par espèce pour la tortue caouanne dans l'océan Pacifique Sud

65. Après l'adoption du Plan d'action à la COP11, un atelier a été organisé par le conseiller pour les tortues marines nommé par la CMS, avec l'appui du Secrétariat, en marge du 36^{ème} Colloque annuel sur la biologie et la conservation des tortues marines, 29 février 2016, Lima (Pérou). La réunion a permis de progresser dans la mise en place d'activités à mener en priorité. Le Secrétariat entretient également des liens avec le Secrétariat de la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines et le PROE.

III.2 ESPÈCES AVIAIRES

Activité 11: Mise en œuvre des résolutions

Activité 11.1: Résolution 11.14 sur le programme de travail sur les oiseaux migrateurs et les voies de migration⁷

⁷ Dans le PdT original, il était indiqué comme Activité 19 « Programme de travail pour les oiseaux migrateurs et les voies de migration, y compris l'organisation de la réunion du Groupe de travail »

État d'avancement de la mise en œuvre

66. La Résolution 11.14 a adopté un programme de travail mondial sur les oiseaux migrateurs et les voies de migration dans le but de définir et d'encourager la mise en œuvre d'activités aux niveaux international et national qui contribueront effectivement à améliorer l'état des oiseaux migrateurs et de leurs habitats partout dans le monde. La Résolution a aussi adopté un Cadre pour les voies de migration des Amériques pour aider les gouvernements, les ONG, les instituts de recherche, les entreprises et les citoyens à conserver les oiseaux migrateurs et leurs habitats dans l'hémisphère occidental.

67. Durant la période de référence, un Plan d'action pour les voies de migration des Amériques a été élaboré sous la direction de la conseillère scientifique pour l'Équateur, Ana Agreda. Le document a été officiellement soumis par l'Équateur à la première réunion du Comité de session du Conseil scientifique qui s'est déroulée à Bonn en avril 2016. Le document a été approuvé par le Comité de session. Il a ensuite été transmis au Groupe de travail sur les voies de migration pour observations. Le document est en cours de mise à jour et lorsqu'une nouvelle version sera prête, elle sera envoyée aux organisations s'occupant des voies de migration dans les Amériques.

Enjeux

- Le principal défi pour cette Résolution est le manque de fonds spécifiques alloués pour sa mise en œuvre. Une réunion du Groupe de travail sur les voies de migration est prévue en 2016 ou début 2017, sous réserve des ressources disponibles. Des discussions sont en cours sur l'organisation de cette réunion en Amérique latine, probablement consécutif à une autre réunion, afin de promouvoir et discuter le Cadre pour les voies de migration des Amériques et le plan d'action. Durant la COP de Ramsar en Uruguay en juin 2015, un événement parallèle sur les voies de migration a été organisé par l'Initiative pour les espèces migratrices de l'hémisphère occidental (WHMSI) avec la participation de Rob Clay, Conseiller scientifique pour les oiseaux nommé par la COP, qui représentait la CMS.
- En février 2015 une notification a été émise en coordination avec la CDB à l'appui de l'Initiative en faveur des oiseaux migrateurs de l'Arctique (AMBI) du Groupe de travail sur la biodiversité du Conseil arctique – Conservation de la faune et de la flore arctiques (CAFF), dans le but d'améliorer l'état de conservation durant tout le cycle de vie des oiseaux migrateurs qui se reproduisent en Arctique.

Prochaines étapes

- Le Secrétariat entend approcher le Brésil en tant que donateur potentiel pour les réunions du Groupe de travail sur les voies de migration et les voies de migration des Amériques. La coordination entre le Secrétariat, les deux conseillers scientifiques pour les oiseaux nommés par la COP, Rob Clay et Stephen Garnett, et le président du Groupe de travail sur les voies de migration, Taej Mundkur, se poursuivra comme de coutume et des conférences Skype auront lieu régulièrement.

Activité 11.2: Résolution 11.15 sur la prévention des risques d'empoisonnement des oiseaux migrateurs

État d'avancement de la mise en œuvre

68. La Résolution a adopté des lignes directrices détaillées pour prévenir l'empoisonnement des oiseaux migrateurs, couvrant pesticides, rodenticides, appâts empoisonnés, médicaments vétérinaires et plomb. Un atelier conjoint CMS, AEWa et MdE Rapaces sur l'empoisonnement des oiseaux en Afrique australe a eu lieu le 24 août 2015 en Afrique du Sud, en marge de la pré-MOP6 de l'AEWA. Il a été possible d'organiser cet atelier grâce à la contribution financière de l'Union européenne par

le biais de l'accord de coopération stratégique ENRTP (Programme thématique pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie) conclu avec le PNUE dans le cadre du projet « *Mise en œuvre efficace de la CMS, de l'AEWA et des autres instruments de la famille de la CMS à travers diverses régions et différentes langues au moyen du renforcement de la capacité* ». La réunion débouchera sur un Plan de mise en œuvre sous-régional pour la prévention des risques d'empoisonnement des oiseaux migrateurs dans les pays d'Afrique australe. Ce document est en cours de finalisation dans l'attente des contributions de plusieurs pays de la région.

69. Le Secrétariat a participé à l'élaboration d'un Plan d'action visant à prévenir les risques liés à l'utilisation d'appâts empoisonnés dans l'UE, qui a été développé par le Réseau européen contre la criminalité environnementale (ENEC). Le but de ce plan d'action est de définir des lignes directrices au nom de l'ENEC pour l'adoption de mesures capables d'éliminer l'utilisation d'appâts empoisonnés dans les campagnes. Ces recommandations contribueront à la mise en application des Lignes directrices de la CMS sur la prévention de l'empoisonnement des oiseaux, y compris les recommandations formulées par l'UE pour dissuader avec cohérence et efficacité à utiliser des appâts empoisonnés dans l'Union.

Enjeux

- Le principal enjeu de cette Résolution est le manque de ressources financières pour organiser une réunion du groupe de travail ou recruter un coordonnateur.

Prochaines étapes

- Le Secrétariat est en contact avec SEO/BirdLife (le partenaire de BirdLife en Espagne) et avec la région de Castille-La Manche en Espagne en vue d'organiser une réunion du groupe de travail à Tolède fin 2016. La confirmation finale de cette réunion reste encore à venir.

Activité 11.3: Résolution 11.16 sur la prévention de l'abattage, du prélèvement et du commerce illégaux des oiseaux migrateurs

État d'avancement de la mise en œuvre

70. La Résolution reconnaît que l'abattage, le prélèvement et le commerce illégaux des oiseaux migrateurs constituent un problème mondial mais se concentre sur la Méditerranée en tant que région où ces activités sont particulièrement intenses et nécessitent une approche proactive. À cette fin, la Résolution prévoit l'établissement d'un Groupe de travail intergouvernemental chargé de s'attaquer au problème de l'abattage, du prélèvement et du commerce illégaux des oiseaux migrateurs en Méditerranée, composé de représentants des gouvernements de toutes les Parties à la CMS dans la région et d'acteurs tels que BirdLife International, l'UICN et la Fédération des Associations de chasseurs de l'Union européenne (FACE).

71. Une note de synthèse a été rédigée par le Secrétariat et un groupe consultatif a été mis en place pour guider le travail du groupe spécial. Des lettres ont été envoyées aux Parties et aux acteurs de la région Méditerranée demandant la nomination de points focaux pour le groupe spécial. Grâce à l'aide annoncée par l'Union européenne, il a été possible de nommer un Coordonnateur et d'organiser la première réunion des membres. La Coordonnatrice, Carmen Naves Munoz, a pris ses fonctions en janvier 2016 et travaille au sein du Secrétariat de la CMS à Bonn. La première réunion du groupe spécial s'est tenue au Caire du 12 au 15 juillet 2016, à l'aimable invitation du Gouvernement d'Égypte.

Enjeux

- Le principal enjeu de ce projet est de faire participer les gouvernements des pays méditerranéens aux travaux du groupe spécial et de mettre un terme à la tradition fortement enracinée de capturer des oiseaux dans certains pays méditerranéens. Un financement de l'UE est assuré jusqu'en 2018, par la suite des fonds supplémentaires seront nécessaires pour la deuxième phase de ce projet.

Prochaines étapes

- Les travaux du Groupe spécial méditerranéen serviront de cas pilote pour montrer comment aborder le problème de l'abattage illégal des oiseaux. Dans l'avenir, des groupes spéciaux similaires pourraient être mis en place dans d'autres zones problématiques, par exemple au Moyen-Orient ou dans la région des Caraïbes.

Activité 11.4: Résolution 11.17 sur le Plan d'action pour les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie

État d'avancement de la mise en œuvre

72. Une téléconférence du Groupe directeur du Plan d'action a été organisée le 12 juin 2015 pour fournir des avis sur les étapes futures concernant cette Résolution. Grâce aux fonds engagés par la Suisse, il a été possible d'organiser une réunion du Groupe de travail sur les oiseaux terrestres à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 25 au 27 novembre 2015. La réunion a bénéficié de l'appui logistique du Bureau sous-régional du PNUE pour l'Afrique de l'Ouest basé à Abidjan. En 2016, il est prévu d'organiser un atelier axé sur le changement d'affectation des terres en Afrique de l'Ouest et ses répercussions sur les oiseaux terrestres migrateurs. Cette réunion aura lieu en novembre 2016 à Abuja (Nigéria) grâce à une contribution volontaire de la Suisse. Elle est organisée en étroite coopération avec le Gouvernement du Nigéria et BirdLife International.

Prochaines étapes

- Une nouvelle Résolution sur les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie sera soumise à la COP12, y compris les recommandations de l'atelier sur l'utilisation des terres en Afrique de l'Ouest.

MÉMORANDUMS D'ENTENTE

Activité 12: Mémoire d'entente relatif aux mesures de conservation du phragmite aquatique

État d'avancement de la mise en œuvre

73. Du 20 au 21 mai 2015, la Troisième Réunion des Signataires du MdE (MOS) sur le phragmite aquatique a eu lieu au Parc régional du delta du Niémen à l'aimable invitation du Gouvernement lituanien. Huit signataires étaient présents ainsi que des ONG et des experts. La réunion était co-organisée par le Secrétariat de la CMS et l'organisation lituanienne, le Forum de l'environnement de la Baltique dans le cadre du projet LIFE+ de l'UE « Réaliser une agriculture durable pour assurer la conservation d'espèces d'oiseaux menacés partout dans le monde dans les paysages agraires ». La MOS s'est déroulée en marge du séminaire international « Réalisations, exemples de réussite et leçons tirées de la conservation du phragmite aquatique » (les 19 et 20 mai 2015) qui était le bilan et la réunion finale de ce projet LIFE de l'UE. La MOS a été entièrement financée par le projet LIFE et n'a occasionné aucun coût pour la CMS.

74. Les Signataires sont convenus d'une série de recommandations à mettre en œuvre d'ici à 2020. Elles portent sur la conservation de la principale population reproductrice de phragmites aquatiques dans l'est de la Pologne, au Belarus et en Ukraine ; la population reproductrice de base de phragmites aquatiques entre l'Allemagne et la Pologne; le rôle de la France en tant que principale escale durant la migration; la nécessité de poursuivre la recherche dans les zones d'hivernage et de travailler avec le Plan d'action pour les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie.

75. La prochaine MOS devrait avoir lieu au plus tard en 2020. Il s'agira d'une réunion très importante car le Plan d'action pour le phragmite aquatique sera révisé en profondeur et une nouvelle version sera élaborée. Le mécanisme de coordination avec la Royal Society for the Protection of Birds (Société royale pour la protection des oiseaux - RSPB) sera évalué. L'aspect positif est que le MdE sur le phragmite aquatique est composé de membres très actifs et engagés toujours prêts à aider et à poursuivre les activités. L'Équipe chargée de la conservation du phragmite aquatique devrait être mentionnée, notamment en tant que groupe d'experts qui est perçu comme un groupe de réflexion donnant des avis scientifiques très utiles et facilitant les enquêtes, les projets et les activités de recherche qui sont d'une extrême importance pour le MdE. Cette équipe chargée de la conservation est de fait l'organe consultatif du MdE sur le phragmite aquatique.

Enjeux

- Il faut s'assurer que le mécanisme de coordination actuellement en place bénéficie d'un financement durable. Au titre de cet arrangement, la RSPB fournit des services de coordination au MdE par l'intermédiaire de OTOP, le partenaire de Birdlife en Pologne. Ce mécanisme a été approuvé par la MOS et en 2015 un accord de financement à petite échelle (SSFA) a été signé avec la RSPB aux termes duquel le Secrétariat de la CMS fournit 11 600 USD et la RSPB fournit 18 000 USD. Cet accord d'une durée d'un an a expiré en juin 2016. Le budget principal de la CMS adopté à la COP11 ne comprend pas de fonds destinés à la coordination d'un MdE.

Prochaines étapes

- Continuer d'essayer de collecter des fonds pour poursuivre la coordination.

Activité 13: Mémoire d'accord pour la conservation et la gestion des populations d'Europe centrale de Grande Outarde

État d'avancement de la mise en œuvre

76. La Quatrième Réunion des Signataires devrait avoir lieu en 2018 dans l'État de Brandebourg en Allemagne.

77. Une réunion scientifique aura lieu les 17 et 18 novembre 2016 à Illmitz (Autriche), organisée sous les auspices d'un projet LIFE de l'UE.

Activité 14: Mémoire d'entente entre la République argentine et la République du Chili pour la conservation de l'ouette à tête rousse

État d'avancement de la mise en œuvre

78. Les contacts se poursuivent avec l'Argentine et le Chili en vue de formuler une proposition de projet pour la recherche et la conservation de l'ouette à tête rousse.

Activité 15: Mémoire d'entente relatif aux mesures de conservation du courlis à bec grêle**État d'avancement de la mise en œuvre**

79. Cette espèce n'a pas été observée ces dernières années, en conséquence aucune activité n'a été entreprise dans le cadre du MdE.

Activité 16: Mémoire d'entente relatif aux mesures de conservation de la grue de Sibérie**État d'avancement de la mise en œuvre**

80. En juin 2015, le Secrétariat a participé à un atelier dans le but d'élaborer une stratégie de conservation pour la voie de migration orientale de la grue de Sibérie entre la Fédération de Russie et la Chine. La réunion a eu lieu dans la province de Liaoning en Chine et a été parrainée par la Fondation internationale pour la protection des grues (International Crane Foundation) et le Fonds mondial de conservation Disney (Disney Conservation Fund).

81. Les recettes du concert de bienfaisance de 2015 qui a eu lieu à Bonn pour célébrer la Journée mondiale des oiseaux migrateurs ont été transférées à l'ICF pour la traduction d'une brochure sur la grue de Sibérie dans plusieurs langues de l'Asie centrale. Le montant total s'élevait à 2. 210 €.

82. La page web sibeflyway.org qui était tenue à jour par la Fondation internationale pour la protection des grues a été intégrée dans l'espace du MdE sur le site web de la CMS.

Enjeux

- Assurer un financement durable à l'appui de l'accord de coordination existant avec la Fondation internationale pour la protection des grues, qui s'élève à 10 000 USD par an.

Prochaines étapes

- Collecter des fonds pour la poursuite de la coordination par ICF.

Activité 17: Mémoire d'entente sur la conservation des flamants des Hautes Andes et de leurs habitats**État d'avancement de la mise en œuvre**

83. La première réunion des Signataires du MdE sur la conservation des flamants des Hautes Andes a eu lieu à Cuzco (Pérou) du 26 au 28 avril 2016. Le principal résultat de la réunion a été l'adoption d'un Plan d'action pour la mise en œuvre du MdE et un mécanisme de coordination. Le Grupo Conservación Flamencos Altoandinos a signé le MdE en tant que partenaire coopérant. La réunion a été hébergée de manière remarquable par le Servicio Forestal y de Fauna Silvestre of Peru (SERFOR) et généreusement financée par l'UE par le biais du TAIEX (Bureau d'échange d'informations et d'assistance technique).

Enjeux

- Le principal enjeu pour ce MdE est maintenant de mettre en œuvre le Plan d'action et de trouver des ressources financières pour mener les enquêtes coordonnées et appliquer d'autres mesures de conservation.

Prochaines étapes

- Le Pérou coordonnera le MdE jusqu'en 2018 et la Bolivie prendra le relais jusqu'en 2020.

Activité 18: Mémoire d'entente sur la conservation des espèces d'oiseaux de prairies migrateurs et de leurs habitats dans la partie australe du continent sud-américain

État d'avancement de la mise en œuvre

84. La collecte d'informations sur ce MdE est en cours; elles seront présentées oralement au Comité permanent.

Mémoire d'entente sur la conservation des oiseaux de proie migrateurs d'Afrique et d'Eurasie (MdE Rapaces)⁸

État d'avancement de la mise en œuvre

85. L'Unité de coordination du MdE Rapaces fait partie du Bureau de la CMS à Abou Dhabi qui est financé généreusement par l'Agence pour l'environnement d'Abou Dhabi, au nom du Gouvernement des Émirats arabes unis (EAU). Les accords financiers de base pour le Bureau ont été prolongés jusqu'en 2019 par le Conseil exécutif d'Abou Dhabi. Les principales initiatives et réalisations depuis la COP11 de la CMS comprennent :

- **Deuxième Réunion des Signataires (MOS2)** – Compte tenu du soutien considérable reçu par le Gouvernement norvégien, la MOS2 s'est tenue du 5 au 8 octobre 2015 à Trondheim, en Norvège. L'Allemagne et les Pays-Bas ont aussi fourni une aide financière supplémentaire fort appréciée qui a permis à d'autres délégués de participer à la MOS2. Une page web a été créée en février 2015, complétée ensuite par un processus de pré-enregistrement en ligne pour les participants. Des invitations officielles ont été envoyées début juin 2015 aux 52 Signataires et aux trois partenaires coopérants, ainsi qu'aux 80 États de l'aire de répartition non-Signataires qui sont invités à participer en qualité d'observateurs. Plus de 60 délégués de 23 États Signataires, cinq d'États de l'aire de répartition non-Signataires et de 11 organisations intéressées ont participé à la MOS2. Citons parmi les principales activités l'examen des espèces d'oiseaux de proie migrateurs d'Afrique-Eurasie inscrites à l'Annexe 1 du MdE Rapaces, y compris la mise à jour de la taxonomie et de la nomenclature afin de refléter les connaissances actuelles. Sur la base des propositions détaillées avancées par le Groupe consultatif technique intérimaire (TAG) du MdE Rapaces, 18 nouvelles espèces ont été ajoutées compte tenu des nouvelles preuves de schémas de mouvement répondant à la définition d'« espèces migratrices » telles que figurant dans le MdE Rapaces. Deux espèces ont aussi été ajoutées et trois ont été retirées à la suite de modifications taxonomiques récentes. En outre, les Signataires présents à la MOS2 ont pris note des propositions du TAG visant à modifier le tableau 3 du Plan d'action (Liste provisoire des zones importantes pour les oiseaux qui sont actuellement connues comme étant des sites de rassemblement importants des oiseaux de proie en Afrique et en Eurasie) et ont également constaté qu'ils pourraient utiliser la liste de sites modifiée proposée pour préparer des stratégies nationales ou régionales ou des documents équivalents. Les Signataires ont également pris des décisions concernant: le réexamen par le TAG de la liste modifiée proposée de sites internationalement importants pour les oiseaux de proie migrateurs (Tableau 3 de l'Annexe 3 du Plan d'action pour le MdE Rapaces); charger l'Unité de coordination de diffuser la liste modifiée proposée et révisée des sites aux Signataires pour observations au moins 150 jours avant la MOS pour permettre une consultation adéquate et une rétroaction avant l'examen par la MOS3 pour adoption; les États de l'aire de répartition inclus dans l'aire géographique du MdE (Annexe 2); le règlement intérieur des MOS ; l'élaboration de stratégies de conservation des rapaces

⁸ Il s'agit d'un aperçu des activités menées par le Bureau de la CMS à Abou Dhabi concernant le MdE Rapaces, qui ne faisaient pas partie du PdT original

nationales/régionales; l'établissement du TAG ; l'approbation du Plan stratégique de la CMS pour les espèces migratrices et la prise de mesures pour sensibiliser et promouvoir sa mise en œuvre ; et l'acceptation et l'établissement d'un barème des contributions volontaires des Signataires. Les Signataires ont aussi décidé que l'Unité de coordination du MdE Rapaces faciliterait et superviserait l'élaboration d'un Plan d'action multi-espèces pour la conservation des vautours d'Afrique-Eurasie - cette initiative est basée sur la Résolution 11.14 de la CMS (Programme de travail sur les oiseaux migrateurs et les voies de migration) et vise à faire face au déclin rapide de ce groupe d'oiseaux, aujourd'hui souvent qualifié de « crise des vautours en Afrique ».

- **Plan d'action multi-espèces visant à conserver les vautours d'Afrique-Eurasie** – Suite à la consultation avec le Groupe de spécialistes des vautours de l'UICN, BirdLife International et d'autres spécialistes, l'Unité de coordination du MdE Rapaces de la CMS a rédigé une charte de projet pour la mise au point d'un Plan d'action multi-espèces pour les vautours. L'objectif général est d'élaborer un Plan d'action stratégique détaillé couvrant l'ensemble des aires géographiques des 15 espèces de vautours de l'Ancien Monde afin de promouvoir des actions de conservation concertées, collaboratives et coordonnées à l'échelon international. Selon une évaluation initiale, 124 États de l'aire de répartition abritent des populations d'une ou de plusieurs espèces de vautours et devraient donc être inclus dans la couverture géographique du Plan d'action multi-espèces pour les vautours. En février 2016, la charte du projet a été distribuée en anglais et en français à tous les États de l'aire de répartition, aux partenaires et aux parties intéressées, demandant la nomination d'un groupe de travail sur les vautours et un appui financier. Il y a eu plus de 50 candidats pour le Groupe de travail sur les vautours; et la Suisse a généreusement proposé un appui financier qui viendra compléter le financement de base de l'Unité de coordination pour élaborer un Plan d'action multi-espèces en 2016 et 2017. La planification est aujourd'hui bien avancée et l'Unité de coordination est prête à passer des accords de petits financements avec BirdLife International et la Fondation pour la conservation des vautours qui prendront en main la coordination régionale et globale de la mise en œuvre du Plan d'action multi-espèces pour les vautours. Trois ateliers régionaux (Afrique, Asie, Europe) sont prévus pour fin 2016 dans le but d'assurer la participation des États de l'aire de répartition et d'autres acteurs à l'élaboration du Plan d'action multi-espèces pour les vautours. La version finale du Plan d'action est prévue pour la mi-2017, à temps pour être présentée à la COP12 de la CMS.
- **Groupe consultatif technique (TAG)** – La deuxième réunion du TAG s'est tenue en mars 2015 à Abou Dhabi. De bons progrès ont été enregistrés et un document de consultation a été envoyé aux Signataires en juillet 2015, soulignant les recommandations pour des changements relatifs aux espèces (Annexe 1) et aux sites (Tableau 3) cités dans le texte du MdE, pour examen à la MOS2. Des noms ont été proposés par les Signataires en avril 2015 pour le TAG qui a été mis sur pied à la MOS2 pour travailler pendant la période intersessions. Depuis la MOS2, des téléconférences internationales en ligne ont eu lieu avec les membres du TAG, pour revoir et peaufiner le plan de travail 2016-2018 du TAG approuvé par les Signataires. L'Unité de coordination envisage de passer un modeste contrat avec BirdLife International qui fournira un certain appui technique au TAG en assumant quelques tâches clés prévues dans le plan de travail 2016-2018 du TAG.
- **Groupe spécial sur le faucon sacré** – La Résolution 11.18 de la CMS – Le Plan d'action mondial pour le faucon sacré (SakerGAP) a été adoptée à la COP11. Le premier projet phare de mise en œuvre a été la création et le développement d'un portail d'information en ligne destiné à encourager les acteurs à s'engager dans le Réseau pour le faucon sacré. Ce portail multilingue vise à instaurer la confiance et à sensibiliser en rassemblant fauconniers,

trappeurs, hôpitaux pour les faucons, défenseurs de la nature et chercheurs dans un réseau d'échange d'informations permettant d'estimer les niveaux de capture durables pour les populations de faucon sacré et ce faisant encourager des pratiques optimales. Le portail facilitera également une collecte exhaustive de données et un système de gestion pour assurer le suivi du commerce du faucon sacré. Le projet est financé en grande partie par l'International Association for Falconry and the Conservation of Birds of Prey (Association internationale de fauconnerie et de conservation des oiseaux de proie, IAF), un partenaire coopérant du Mde Rapaces, et complété par des fonds provenant du budget de base de l'Unité de coordination. Une réunion du groupe directeur du projet a été accueillie par l'Unité de coordination à Abou Dhabi en mars 2015, en marge de la deuxième réunion du TAG et le Portail en ligne sur le faucon a été lancé le 20 avril 2015. Le recrutement d'un coordonnateur consultant chargé de faire avancer la mise en œuvre du SakerGAP complet a été lancé au premier trimestre 2016 mais a été de nouveau reporté en raison de contraintes budgétaires.

- **Plan d'action sur les voies de migration du vautour percnoptère pour les Balkans et l'Asie centrale** – Organisé conjointement par la Bulgarian Society for the Protection of Birds (BirdLife Bulgaria) et l'Unité de coordination, un atelier international de planification des actions s'est tenu à Sofia, en Bulgarie, du 5 au 8 juillet 2015. Plus de 70 participants de plus de 30 pays ont participé et travaillé en collaboration pour élaborer et peaufiner un projet de plan d'action sur les voies de migration. Avant la réunion, l'Unité de coordination a commandé une étude réalisée par la Fondation pour la conservation des vautours pour évaluer la mise en œuvre du Plan d'action pour les espèces de l'UE déjà en place; l'étude a été publiée en 2008. Les résultats ont été présentés à l'atelier afin d'assurer que les connaissances, l'expérience et les leçons apprises seront incorporées dans le prochain Plan d'action sur les voies de migration. L'Unité de coordination a contribué activement au projet de Plan d'action sur les voies de migration et une consultation publique est prévue avant l'élaboration de la version finale, qui devrait être publiée en septembre 2016. Le Plan d'action sur les voies de migration du vautour percnoptère sera incorporé comme composante du Plan d'action multi-espèces pour les vautours.
- **Plan d'action pour la voie de migration du vautour moine** – La Fondation pour la conservation des vautours moines a obtenu un financement de EU Life+ pour examiner le Plan d'action par espèce existant de l'UE pour le vautour moine. L'Unité de coordination est prête à signer un petit accord de financement avec la Fondation pour exploiter les synergies potentielles en étendant cet examen à l'élaboration d'un Plan d'action pour la voie de migration de l'espèce. De plus, le Plan d'action sur les voies de migration du vautour moine sera incorporé comme composante du Plan d'action multi-espèces pour les vautours.
- **Plan d'action international par espèce pour le Faucon concolore** – Il est urgent de recueillir des informations plus précises et plus détaillées sur le Faucon concolore (*Falco concolor*), en particulier concernant l'état général de sa population et les principales menaces causant son déclin. En avril 2015, un premier projet de Plan d'action a été distribué aux membres du Groupe de travail sur le faucon concolore, mis en place auparavant par l'Unité de coordination. Un atelier de planification des actions pour élaborer l'ISSAP est maintenant prévu pour 2017, sous réserve des ressources reçues par l'Unité de coordination.
- **Journée mondiale des oiseaux migrateurs** – L'année dernière, le 11 mai 2015, le Département de l'environnement de la Municipalité de Dubaï a accueilli un Séminaire sur la Journée mondiale des oiseaux migrateurs au Falcon Heritage Center, à Dubaï (Émirats

arabes unis). Le thème pour la campagne de 2015 était « l'énergie respectueuse des oiseaux ». Lyle Glowka, Coordonnateur exécutif du Bureau de la CMS à Abou Dhabi, et Nick P. Williams, Chef de l'Unité de coordination, ont fait des exposés lors de cet événement national. Cette année, la Municipalité de Dubaï a accueilli un événement de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs au même endroit le 10 mai 2016, sur le thème « *Stop à l'abattage, au prélèvement et au commerce illégaux des oiseaux migrateurs* ». Lyle Glowka et Nick P. Williams ont pris une part active à un atelier connexe « *Appliquer la théorie des systèmes pour affronter l'abattage, le prélèvement et le commerce illégaux des oiseaux migrateurs* ».

- **Base de données panafricaine sur les rapaces (ARDB)** – Il s'agit d'un projet de science grand public, ambitieux et à but non lucratif qui a déjà collecté plus de 100 000 données sur les oiseaux de proie observés en Afrique. Il vise à encourager les observateurs d'oiseaux, les chercheurs et le public à soumettre leurs observations et leurs informations qui révéleront l'état de conservation des rapaces et de leurs habitats dans toute l'Afrique. Une grande partie du continent n'est pas encore dotée d'une connexion internet fiable de sorte qu'il est nécessaire de disposer d'appareils mobiles comme les smartphones et les tablettes pour saisir des données hors ligne. Un projet précédent parrainé par l'Unité de coordination a mis au point une application android de pointe pour la base de données. La collaboration entre Habitat INFO, The Peregrine Fund et l'Unité de coordination devrait porter au lancement d'une application hors ligne similaire pour les appareils Apple sous IOS vers la fin août 2016.
- **Nouveaux Signataires** – Dix pays ont signé le MdE Rapaces depuis novembre 2014: République tchèque et Suisse (5 novembre 2014), République arabe syrienne (22 décembre 2014), Liban (28 décembre 2014), Iran (10 mars 2015), Espagne (4 mai 2015), Comores (6 octobre 2015), Croatie (11 novembre 2015), Israël (11 novembre 2015) et Inde (7 mars 2016).

Enjeux

- Alors que les arrangements de financement de base pour le Bureau de la CMS à Abu Dhabi (qui comprend l'Unité de coordination du MdE Rapaces et le Secrétariat du MdE Dugongs) ont été prolongés jusqu'en 2019, le montant fixé devra être confirmé chaque année.
- Élaborer un Plan d'action multi-espèces pour les vautours est un enjeu de taille, ne serait-ce que du fait qu'il comportera la participation de plus de 120 États de l'aire de répartition, des délais très serrés et que toutes les ressources promises n'ont pas encore été obtenues. Si des fonds supplémentaires n'arrivent pas au cours des prochains mois, le processus d'élaboration prévu pour ce Plan d'action devra être revu en conséquence.
- Le Groupe de travail sur le faucon sacré a reconnu qu'il était nécessaire qu'un Coordonnateur soit choisi et chargé de superviser la mise en œuvre du SakerGAP. L'Unité de coordination a préparé un mandat mais n'a pas à ce jour réussi à attirer l'appui d'un donateur qui financerait ce poste considéré critique pour assurer la mise en œuvre réussie du SakerGAP.
- Mobiliser des ressources en vue d'organiser l'Atelier de planification des actions proposé pour le faucon concolore prévu à Madagascar en 2017, demeure aussi un enjeu.

Prochaines étapes

- Envoyer aux Signataires des factures pour les contributions volontaires comme convenu à la MOS2.

- Les efforts de collecte de fonds se poursuivront afin d'obtenir des fonds supplémentaires pour développer le Plan d'action multi-espèces pour les vautours, recruter un Coordonnateur chargé de superviser la mise en œuvre du SakerGAP et de permettre l'accueil d'un atelier de planification des actions qui élaborera un Plan d'action international mono- espèce pour le faucon concolore.
- L'Unité de coordination continuera d'œuvrer activement avec des initiatives de plus grande envergure pilotées par la CMS concernant la prévention de l'empoisonnement des oiseaux migrateurs, l'abattage, le prélèvement et le commerce illégaux des oiseaux migrateurs, y compris le Groupe spécial IKB pour la région méditerranéenne et le Groupe de travail sur les énergies.

PLANS D'ACTION

Nouvelle activité⁹: Plan d'action pour le fuligule de Baer

86. Un Plan d'action international par espèce pour la conservation du Fuligule de Baer a été préparé par le Wildfowl and Wetlands Trust (Fonds pour le gibier sauvage et les zones humides). Ce Plan a ensuite été adopté par le Partenariat pour la voie de migration Asie de l'Est-Australasie (EAAFP) en janvier 2015. Le document a été examiné à la réunion du Comité de session du Conseil scientifique en avril 2016 et sera soumis à la COP12 pour adoption. La Résolution 11.14 relative à un programme de travail sur les oiseaux migrateurs et les voies de migration recommande l'élaboration d'un Plan d'action pour cette espèce, qui vit seulement en Asie et est considérée par l'UICN comme espèce gravement menacée d'extinction.

Nouvelle activité : Plan d'action pour le courlis de Sibérie

87. Un Plan d'action pour cette espèce a été recommandé par la Résolution 11.14 relative à un Programme de travail sur les oiseaux migrateurs et les voies de migration. Un Groupe spécial a été créé dans le cadre du Partenariat pour la voie de migration Asie de l'Est – Australasie en vue d'élaborer un Plan d'action sous la houlette de EAAFP. Le Plan d'action est à un stade d'élaboration très avancé et sera soumis à la 9^{ème} Réunion des Partenaires de EAAFP à Singapour en janvier 2017. Il sera ensuite soumis à la COP12 en octobre 2017 aux Philippines. En mai 2015, l'Australie a publié des avis en matière de conservation et a inclus cette espèce dans la catégorie gravement menacée d'extinction au niveau national. L'espèce est considérée vulnérable par l'UICN. Le Gouvernement australien a promis une contribution volontaire au Secrétariat de la CMS pour la mise en œuvre du Plan d'action.

Nouvelle activité: Plan d'action pour le bruant auréole

88. Suite au déclin catastrophique de la population de cette espèce, il est prévu d'élaborer un Plan d'action international. Le Secrétariat de la CMS travaille actuellement avec BirdLife International pour organiser un atelier de planification des actions, sous réserve de la disponibilité des ressources. L'espèce devrait bientôt bénéficier d'une plus grande protection en Chine.

⁹ L'élaboration de plans d'action pour le fuligule de Baer, le courlis de Sibérie et le bruant auréole et l'organisation d'un Symposium scientifique sur la Grande outarde d'Asie n'étaient pas prévues dans le PdT.

Nouvelle activité: Grande outarde d'Asie**État d'avancement de la mise en œuvre**

89. Suite à l'inscription de cette sous-espèce de la Grande outarde à l'Annexe I à la COP11, il est prévu d'organiser un colloque scientifique en Mongolie en avril 2017, pour faire le point sur l'état de conservation de l'espèce dans son aire de répartition asiatique. Durant cette réunion, le Plan d'action déjà en place pour les populations asiatiques sera aussi actualisé.

III.3 ESPÈCES TERRESTRES***Activité 20 : Mise en œuvre des Résolutions******Activité 20.1: Résolution 11.13 sur les actions concertées et en coopération***

90. Cette Résolution lance un appel à l'action en faveur des espèces terrestres ci-après qui ne sont pas couvertes par d'autres instruments (voir ci-dessous) : Éléphants de forêt et de savane d'Afrique, chien sauvage d'Afrique, guépard, le cobe à oreilles blanches et quatre espèces de chauves-souris d'Afrique.

91. Le long du corridor écologique situé entre l'Éthiopie et le Sud-Soudan et relié au Kenya et à l'Ouganda, il a été possible de cartographier les déplacements des cobes à oreilles blanches, des éléphants et des lechwe du Nil, tous munis d'un collier de repérage par satellite, en collaboration avec Wildlife Conservation Authority (EWCA) et la Wildlife Conservation Society (WCS) grâce à une aide financière de la Norvège. Cela permet d'améliorer la démarcation du Parc national de Gambella et d'autres aspects de la planification spatiale de la conservation dans ce corridor de migration rivalisant avec le Serengeti pour ce qui est du patrimoine écologique. Bien qu'un atelier ait été prévu pour renforcer la collaboration transfrontalière Éthiopie et Sud-Soudan tout le long du corridor, il a été impossible jusqu'à présent de le mettre en place étant donné la situation politique actuelle.

92. Selon les fonds et les capacités disponibles, le Secrétariat de la CMS envisage de renforcer la mise en œuvre des stratégies régionales de l'UICN concernant les guépards et les chiens sauvages, ainsi que les plans d'action nationaux connexes et d'appuyer la conservation des chauves-souris d'Afrique cibles en procédant à une évaluation des lacunes et des besoins.

93. Le Secrétariat envisage actuellement de soumettre une proposition à la COP12 pour une initiative en faveur des carnivores africains ou une initiative africaine plus vaste, qui inclurait des espèces terrestres africaines telles que les chiens sauvages d'Afrique, les guépards, les lions et les éléphants.

Activité 20.2: Résolution 11.24 sur l'Initiative pour les mammifères d'Asie centrale (CAMI)¹⁰

94. La COP11 a adopté la CAMI par la Résolution 11.24 à l'issue d'un long dialogue avec divers acteurs et après une enquête d'évaluation effectuée en 2014 ainsi que plusieurs réunions régionales dont l'une organisée du 23 au 25 septembre 2014 à Bishkek, au Kirghizistan, pour examiner et finaliser le programme de travail de la CAMI. Le programme de travail de la CAMI est annexé à la Résolution et propose une feuille de route pour une action en faveur de 15 espèces de mammifères cibles dans 14 États de l'aire de répartition, à savoir : Afghanistan, Bhoutan, Chine, Fédération de Russie, Inde, Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, République islamique d'Iran, Tadjikistan, et Turkménistan. Des détails des activités hautement prioritaires et des incidences financières minimales pour l'exercice triennal en cours figurent dans le tableau du PdT qui fait partie du présent rapport.

¹⁰ Dans le PdT initial, l'Initiative pour les mammifères d'Asie centrale figurait comme Activité 26.

95. Le site web de la CAMI a été lancé en 2016. Sa traduction en russe est en cours. Le premier bulletin de la CAMI a été envoyé aux parties intéressées en 2016, après deux lettres d'information en 2015.

96. Le Secrétariat de la CMS a lancé un appel à candidatures pour la fonction de points focaux par espèce couverts par la CAMI. Des experts compétents ont déjà démontré leurs capacités dans des activités de recherche et de conservation pour les espèces visées par la CAMI. Le Secrétariat a identifié 13 sur 15 points focaux par espèce en 2015 et 2016, les deux derniers experts identifiés en août 2016 durant l'atelier d'experts de la CAMI. Les experts sont déjà actifs et consultent le Secrétariat et les Parties, en cas de besoin. Le mandat des points focaux par espèce a été défini durant l'atelier d'experts de la CAMI qui s'est tenu du 22 au 26 août 2016, sur l'île de Vilm, en Allemagne.

97. Le cadre de la CAMI englobe tous les instruments de la CMS et les outils de politique visant les grands mammifères dans la région de l'Asie centrale prise au sens le plus large. Cela comprend les Lignes directrices : Impacts des infrastructures linéaires sur les mammifères d'Asie centrale (UNEP/CMS/COP11/Doc.23.3.2) adoptées à la COP11 par la Résolution 11.24. Les Parties à la CMS dans la région ont maintenant été chargées de transposer ces lignes directrices dans leur législation nationale.

98. L'atelier ayant pour thème « Mise en place de mesures respectueuses de la faune sauvage lors de la planification et de la conception d'infrastructures en Mongolie » a eu lieu du 24 au 28 août 2015 à Ulaanbaatar, co-organisé par le Ministère de l'environnement, du développement vert et du tourisme de Mongolie, le Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature, de la construction et de la sûreté nucléaire, l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN), l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et la CMS. L'atelier a débouché principalement sur le Plan d'action d'Ulaanbaatar sur les infrastructures respectueuses de la faune sauvage. Ce Plan vise également à renforcer la mise en application des directives de la CMS sur l'atténuation des impacts des infrastructures linéaires sur les grands mammifères migrateurs d'Asie centrale et des « Normes nationales sur le passage des animaux sauvages ». Pour la Mongolie, des « normes nationales sur le passage des animaux sauvages » sont en place pour le développement de nouveaux travaux d'infrastructure.

99. En juillet 2016, la CMS a participé à une discussion d'experts sur la mise en œuvre du Programme international de protection du léopard des neiges (GSLEP), organisé par Naturschutzbund Deutschland (NABU). La CMS a porté les synergies entre le programme de travail de la CAMI et le GSLEP à l'attention des participants. Il a été convenu que la CMS pourrait jouer un rôle plus actif dans la mise en œuvre du GSLEP en facilitant les activités de conservation transfrontalières pour le léopard des neiges, sa proie (l'Argali) et son habitat. Pour sa part, le GSLEP prendra note des instruments de la CMS pour ces espèces et promouvra leur utilisation dans l'exécution du programme. Le programme de travail de la CAMI et le Plan d'action pour l'argali ont été présentés et le dernier a été distribué aux participants intéressés.

100. En outre, la CMS a mobilisé l'attention sur les problèmes posés par la conservation des grands mammifères d'Asie centrale en: 1) participant à une conférence de l'industrie minière Minex en Asie centrale en avril 2016, représentée par ACBK, la plus grande ONG du Kazakhstan pour la protection de la nature; 2) en présentant la CAMI à l'atelier organisé par la BfN sur la conservation de la nature en Europe de l'Est, Caucase et Asie centrale en février 2016 ; 3) en publiant un communiqué de presse conjoint sur les antilopes saïga et quatre articles sur le site web décrivant les réunions tenues et une publication revue par les pairs « The rise of border security fences forces reconsideration of wildlife conservation strategies in Eurasia » (la construction de clôtures de sécurité aux frontières oblige à

revoir les stratégies de conservation des espèces sauvages en Eurasie) et en promouvant celles-ci dans les médias sociaux.

101. La retraite des experts de la CAMI avec la participation des points focaux par espèce identifiés, de scientifiques et d'experts organisée par la CMS et la BfN a eu lieu du 22 au 26 août sur l'île de Vilm. L'objectif de la réunion a été d'identifier les actions requises actuellement pour exécuter le PdT de la CAMI et les possibilités de collecte de fonds pour ces actions. Parmi les principaux résultats citons: 1) deux projets conceptuels pour lesquels des fonds sont disponibles grâce au Gouvernement Suisse; 2) apports pour l'élaboration de la stratégie UE pour l'Asie centrale; 3) idées de projet pour mettre en œuvre le PdT de la CAMI et 4) solution pour les questions de procédure, telles que la définition d'un mandat pour les points focaux par espèce. Ces résultats bénéficieraient à la conservation de plusieurs espèces visées par la CAMI.

Activité 20.3: Plan d'action international par espèce pour la conservation de l'Argali (*Ovis ammon*)

État d'avancement de la mise en œuvre

102. La COP11 a adopté le Plan d'action pour l'Argali et le document final a été publié en anglais et en russe en 2015 grâce au soutien financier du Gouvernement fédéral allemand et de l'Union européenne à travers le Programme régional sur l'utilisation durable des ressources naturelles en Asie centrale de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ).

103. Il a été demandé aux 11 États de l'aire de répartition de l'Argali de nommer des points focaux en février 2015. À ce jour neuf nominations sont parvenues, les autres sont attendues. En 2015, la vision de la CMS en matière de gestion et de conservation de la vie sauvage en Asie centrale a été présentée lors d'une conférence internationale sur le thème « Pratiques régionales sur l'utilisation durable des territoires de chasse et la protection de la vie sauvage » qui a eu lieu à Ashgabat (Turkménistan) du 1^{er} au 3 septembre 2015. Elle a conclu le projet FLERMONECA de l'UE. La conférence a réuni des chercheurs et des spécialistes nationaux du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan, ainsi que plusieurs experts internationaux, afin d'examiner les principes d'une gestion durable de la vie sauvage en Asie centrale et de partager des expériences à ce sujet.

104. La CMS prévoit d'aider à l'organisation de la table ronde sur la gestion durable de la vie sauvage au Tadjikistan (organisée par la GIZ) en novembre 2016 et d'y participer. La réunion étudiera les pratiques d'utilisation durable pour l'Argali et d'autres espèces et vise à renforcer les capacités pour la mise en œuvre de la CITES et de la CMS.

105. Les ressources humaines et les fonds dont dispose le Secrétariat étant insuffisants, il n'a pas été possible d'organiser une réunion des États de l'aire de répartition en 2016.

Enjeux pour la CAMI, y compris le plan d'action pour l'Argali

- Manque de ressources financières et en personnel pour mettre en œuvre les activités du Plan d'action pour l'Argali;
- Temps du personnel limité pour les activités de la CAMI
- Identifier les partenaires régionaux et nationaux en mesure de jouer un rôle dans la mise en œuvre du Plan d'action pour l'argali sur le terrain ;
- Assurer un échange régulier de connaissances et d'informations entre les États de l'aire de répartition de la CAMI et les scientifiques locaux;
- Renforcer le réseau régional de spécialistes de l'argali et des experts d'autres espèces de la CAMI ;

- Appuyer le renforcement des capacités des diverses institutions gouvernementales et non-gouvernementales prenant part à la gestion durable de la faune sauvage dans la région.
- Faciliter les activités de conservation des espèces transfrontalières, y compris la surveillance, la recherche, l'application des lois et la gestion de l'utilisation des terres.
- Surmonter la barrière linguistique en traduisant les principales publications et le site web de la CAMI en russe (ressources disponibles limitées)

Prochaines étapes

- Organiser un atelier CAMI sur la lutte contre le braconnage
- Envisager de collecter plus de fonds pour la mise en œuvre et la coordination de la CAMI
- Entretenir des liens avec le GSLEP pour améliorer la coopération transfrontalière sur le léopard des neiges
- Tous les États de l'aire de répartition doivent nommer des points focaux nationaux pour l'argali;
- Organiser la réunion de démarrage pour les spécialistes et les praticiens de l'argali (provisoirement reportée en 2017, avant ou après une réunion prévue de la CAMI).

Activité 20.4: Résolution 11.32 sur la conservation et la gestion du lion d'Afrique, *Panthera leo*

106. Une étude des stratégies régionales de l'UICN pour la conservation du lion a été réalisée par WildCru au nom du Secrétariat de la CMS et communiquée aux États de l'aire de répartition du lion d'Afrique pour observations. À la lumière de la proposition visant à faire passer *Panthera leo* de l'Annexe II à l'Annexe I de la CITES et étant donné que l'espèce est l'une de celles identifiées partagées entre la CITES et la CMS, le Secrétariat de la CMS a coopéré avec le Secrétariat de la CITES pour poursuivre la mise en œuvre de la Résolution 11.32 de la CMS. Une réunion conjointe CMS-CITES portant sur les États de l'aire de répartition du lion d'Afrique a été convoquée à Entebbe (Ouganda), accueillie par le Gouvernement ougandais les 30 et 31 mai 2016. Vingt-huit des 32 États de l'aire de répartition du lion d'Afrique ont participé à la réunion, examiné le rapport préparé par WildCru, établi que la principale menace pour le lion d'Afrique n'avait pas changé et examiné l'adéquation de l'inscription actuelle de l'espèce à l'Annexe de la CITES ainsi que les bénéfices découlant de l'inscription aux Annexes de la CMS. Un communiqué a été adopté, indiquant les mesures de conservation les plus urgentes et suggérant les bénéfices que pourraient apporter l'inscription de *Panthera leo* à l'Annexe II de la CMS. Des décisions provisoires ont été prises par les Parties à la CITES lors de la réunion pré-COP de la CITES pour l'Afrique, tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) du 8 au 12 août 2016, pour soumission à la COP17 de la CITES, identifiant de nouvelles mesures de conservation à appliquer conjointement par la CITES et la CMS.

MÉMORANDUMS D'ENTENTE

Activité 21: Mémoire d'entente concernant la conservation, la restauration et l'utilisation durable de l'Antilope Saïga (*Saiga spp.*)

État d'avancement de la mise en œuvre

107. Le Secrétariat de la CMS assure les fonctions de secrétariat pour ce MdE, la coordination technique étant fournie par deux ONG: l'Association pour la conservation de la biodiversité du Kazakhstan (ACBK) et la Saiga Conservation Alliance (SCA).

108. Suite à un appel d'offres lancé en décembre 2014, le Gouvernement ouzbek a aimablement proposé d'accueillir la Troisième Réunion des Signataires (MOS3) du MdE à Tachkent les 28 et 29 octobre 2015, précédée d'un atelier technique de deux jours (26 et 27 octobre 2015). Les participants ont entre autres étudié les progrès accomplis depuis 2010, adopté un programme de travail

international à moyen terme pour 2016-2020 et discuté une infrastructure respectueuse de la faune sauvage après l'adoption des Lignes directrices : impacts des infrastructures linéaires sur les mammifères d'Asie centrale (UNEP/CMS/COP11/Doc.23.3.2) à la COP11. En outre, l'atelier et la MOS3 se sont concentrés sur la lutte contre le commerce illégal de cornes et de viande de saïga, ainsi que sur la santé de la faune sauvage après la récente hécatombe.

109. En mai 2015, durant la période de mise-bas, en l'espace de deux semaines, plus de 200 000 antilopes saïga sont mortes subitement dans la population Betpak-dala dans le Kazakhstan central. Il est probable que ces chiffres totaux concernant la mortalité représentent environ 60% de la population mondiale. L'une des organisations coopérant avec le MdE, ACBK, était présente sur le terrain et a suivi l'hécatombe depuis le début à la mi-mai. Le Ministère kazakhe de l'agriculture a demandé au Secrétariat de la CMS d'envoyer une mission d'urgence avec des spécialistes de la santé de la faune sauvage le 20 mai 2015 pour aider à recenser et à étudier les causes de l'hécatombe. En une journée, la mission a été organisée et envoyée au Kazakhstan, avec Richard Kock du Royal Veterinary College du Royaume-Uni et Sergei Khomenko de la FAO. Un grand nombre d'organisations, de spécialistes et de donateurs privés ont apporté un soutien pour affronter ce déclin catastrophique.

110. Divers facteurs environnementaux et spécifiques à la Saïga ont probablement contribué à cette hécatombe. Deux agents pathogènes opportunistes secondaires, *Pasteurella* et *Clostridia*, ont été observés dans toutes les carcasses autopsiées. Toutefois, la recherche des principaux facteurs qui ont déclenché cette mortalité massive se poursuit étant donné que ces bactéries ne sont létales pour un animal que si son système immunitaire est déjà affaibli. À ce jour, les laboratoires au Kazakhstan continuent d'analyser des échantillons et d'autres seront envoyés au Royaume-Uni et en Allemagne pour y être analysés. Une analyse complète a été présentée à la MOS3, avec une session spéciale de l'atelier technique organisé avant la réunion. Cet incident témoigne de la nécessité de revitaliser le Groupe de travail scientifique sur la santé de la faune sauvage établi en 2011 par la FAO et la CMS.

111. En 2016, le Secrétariat de la CMS a été informé de l'état de l'enquête faite sur cet incident par une équipe d'experts internationaux. Les scientifiques ont pu restreindre la liste des facteurs susceptibles d'avoir déclenché l'infection opportuniste, excluant l'intoxication chimique et portant leur attention davantage sur des facteurs liés au climat, à l'état des sols et de la végétation. Selon les données obtenues durant le recensement des populations au Kazakhstan au printemps 2016, le nombre des saïgas a légèrement augmenté. Toutefois, le braconnage reste une menace sérieuse pour les animaux qui ont survécu. Des fonds supplémentaires sont nécessaires rapidement pour appuyer les enquêtes en cours, les activités anti-braconnage et rétablir ce qui était connu comme la population d'antilopes saïga la plus nombreuse et la plus saine du monde.

112. Après la MOS3, la CMS a appuyé la mise en œuvre du PdT international à moyen terme du MdE Saïga par un certain nombre d'activités. Par exemple, le site web pour le MdE Saïga a été lancé. Grâce à des contributions volontaires allemandes, la CMS a apporté un soutien financier pour : 1) la coordination du MdE par la SCA, 2) la création et la tenue à jour du site web du Centre de ressources pour les antilopes saïga et 3) la poursuite de la recherche des causes de l'hécatombe de 2015 ainsi que 4) des activités de conservation de petite échelle. Les deux dernières activités étaient couvertes par un accord de petits financements, selon lequel la SCA finaliserait et traduirait un protocole d'échantillonnage afin d'aider les laboratoires publics à collecter des échantillons au cas où une nouvelle hécatombe se produirait dans l'avenir. En outre, la SCA utiliserait une partie des fonds pour appuyer des activités de conservation, dans le cadre du programme de petites subventions.

113. D'importants pas en avant ont été faits dans la mise en œuvre des recommandations « Options concernant le passage des antilopes saïga » en 2016. Afin de réduire l'effet négatif de la clôture frontalière entre le Kazakhstan et l'Ouzbékistan sur la migration de la population Ustjurt de saïgas, la CMS, avec le concours de la Frankfurt Zoological Society et de Fauna and Flora International a

envoyé en 2013 un expert chargé d'analyser la situation et d'identifier des mesures d'atténuation possibles. Ainsi, le rapport « Options concernant le passage des antilopes saïga » a été publié avec des recommandations sur la manière de modifier la clôture existante pour la rendre plus perméable aux antilopes saïga. En 2016, ACBK et l'entreprise publique « Ohotzooptom » ont inspecté la clôture avec les services frontaliers du Comité de sécurité nationale du Kazakhstan et ont fait savoir que les services frontaliers avaient réussi à mettre en place toutes les modifications respectives.

Enjeux

- Assurer un financement durable pour la coordination technique, y compris le suivi du MdE;
- Poursuivre la recherche scientifique sur l'hécatombe des saïgas et déterminer les causes de ces épisodes récurrents de mortalité massive ;
- Identifier et fournir aux États de l'aire de répartition de l'espèce des orientations concernant les réponses à donner au niveau de la gestion afin de prévenir les épisodes de mortalité massive ;
- Modifier les obstacles à la migration existants pour permettre aux troupeaux de saïgas de passer;
- Renforcer les mesures de lutte contre le braconnage et le trafic dans toute l'aire de répartition de l'espèce ;
- Reconstruire et renforcer les installations de reproduction en captivité.

Prochaines étapes

- Recueillir des fonds pour la coordination du MdE et le Centre de ressources pour les antilopes saïga dans un effort conjoint avec la CITES
- Les Parties continueront à exécuter le programme de travail international à moyen terme, en particulier pour la lutte contre le braconnage et le commerce illégal et à chercher la cause de l'hécatombe de saïgas
- Chercher à stimuler la coopération avec les pays consommateurs en mettant en œuvre le programme de travail à moyen terme pour l'antilope saïga, en recensant les activités prioritaires pour la période 2016-2020

Activité 22: Mémoire d'entente relatif à la conservation et la restauration du cerf de Boukhara (Cervus elaphus bactrianus)

État d'avancement de la mise en œuvre

114. Le Secrétariat de la CMS assure les fonctions de secrétariat pour ce MdE.

115. De bons progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre du MdE au Tadjikistan, avec un appui du projet FLERMONECA de l'UE coordonné par la GIZ. Un groupe de travail national a été établi en septembre 2014, qui a évalué l'état de conservation du cerf de Boukhara dans le pays, se rendant sur le terrain dans la Réserve naturelle de Dashtidzhum, la réserve faunique de Pedzhikent et la réserve naturelle de Tigrovaya Balka. Dans cette dernière et dans la réserve faunique de Zerafshan, les populations se sont stabilisées, mais dans l'ensemble l'état de l'espèce est encore défavorable. Le groupe de travail a préparé des recommandations et un projet de plan d'action national pour le Tadjikistan qui doit encore être approuvé par les institutions gouvernementales compétentes. Le plan vise principalement à augmenter les populations, en étroite collaboration avec l'Afghanistan et l'Ouzbékistan.

116. Le MdE bénéficie de l'adoption de l'Initiative pour les mammifères d'Asie centrale (CAMI) en vertu de la Résolution 11.24 et de la présence d'un Coordonnateur en charge de la CAMI au Secrétariat de la CMS, qui aide les Signataires à mettre en œuvre le large éventail de mandats de la CMS. L'activité 2.5 dans le cadre du programme de travail de la CAMI qui a été adopté et joint à la Résolution indique les initiatives en faveur du cerf de Boukhara considérées comme hautement

prioritaires, notamment l'élaboration par tous les Signataires de plans d'action nationaux, la mise à jour du modèle de rapport national et la nécessité de convoquer périodiquement des réunions des Signataires.

Enjeux

- Manque de ressources financières et humaines pour mettre en œuvre les activités prévues par le MdE dans les États de l'aire de répartition et pour coordonner le MdE au sein du Secrétariat ;
- Identifier les partenaires en mesure de contribuer à la coordination du MdE sur le cerf de Boukhara en Ouzbékistan et en Afghanistan ;
- Identifier les partenaires internationaux (par ex, ONG, organismes donateurs), en mesure d'appuyer la mise en œuvre du MdE sur le cerf de Boukhara à travers leurs activités et/ou financièrement ;
- Assurer un échange régulier d'informations et de données entre les Signataires du MdE et d'autres États de l'aire de répartition ;
- Poursuivre la recherche scientifique sur la population du cerf de Boukhara en Afghanistan.

Prochaines étapes

- Organiser la Réunion des Signataires du MdE sur le cerf de Boukhara et mettre à jour le Programme de travail international à moyen terme (reporté provisoirement en 2017 ou 2018).

Activité 23: Mémorandum d'Accord concernant les mesures de conservation en faveur des populations ouest-africaines de l'Éléphant d'Afrique (Loxodonta africana)

État d'avancement de la mise en œuvre

117. Le Secrétariat de la CMS assure les fonctions de Secrétariat pour ce MdA.

118. Les moyens de lutte contre le braconnage ont été renforcés dans l'aire transfrontière de l'éléphant Gourma au Burkina Faso et au Mali grâce à la mise en œuvre par la Wild Foundation, des contributions volontaires de Monaco et le soutien de la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF) au Mali. Le projet a formé 157 jeunes provenant de onze villages en 2014/2015 dans le but de constituer un réseau de surveillance des deux côtés de la frontière entre le Mali et le Burkina Faso en réponse à l'augmentation des épisodes de braconnage des éléphants. Ce réseau transfrontalier de brigades de vigilance fait maintenant partie intégrante d'un vaste réseau malien d'environ 800 jeunes hommes, couvrant 72 villages sur les 32 000 km² de l'aire de répartition des éléphants. Les brigades travaillent de concert avec les autorités et sont maintenant connectées à travers la frontière internationale par un comité transfrontalier. Le projet prévoit également la construction de coupe-feux qui protégeront aussi l'habitat du bétail et des éléphants et ainsi réduiront la compétition.

119. Des représentants locaux et des agents de protection de la faune se sont réunis du 3 au 6 avril 2015 à Mondoro, Mali, et sont convenus de mesures de conservation d'urgence en faveur des éléphants. Ces mesures contribueront à la mise en œuvre du MdA de la CMS pour l'éléphant d'Afrique de l'Ouest, y compris la mise en place officielle d'un nouveau mécanisme transfrontalier pour l'application de ces mesures au niveau des villages. Une réunion de suivi est prévue du côté burkinabé de la frontière, mais les fonds manquent actuellement.

120. Le Secrétariat de la CMS a approuvé une proposition de projet pour la mobilisation d'une brigade anti-braconnage pour l'ivoire dans la région de Gourma au Mali, soumise par le Projet malien pour l'éléphant au Fonds pour l'éléphant d'Afrique. Le projet n'a pas encore été accepté par le Comité directeur du Fonds.

121. Avec le Plan d'action pour l'éléphant d'Afrique accepté en tant que principal outil pour la conservation des éléphants d'Afrique et l'établissement du Fonds pour l'éléphant d'Afrique pour mettre en œuvre le Plan, les Parties à la CMS et les Signataires du MdA pour l'éléphant d'Afrique de l'Ouest souhaitent peut-être envisager d'adopter le Plan d'action pour l'éléphant d'Afrique comme leur outil de planification et mettre en œuvre le Plan au lieu de s'engager dans un nouveau cycle de réunions pour mettre à jour le Programme de travail international à moyen terme relevant du MdA de la CMS pour l'éléphant d'Afrique de l'Ouest.

Enjeux

- Manque de ressources financières et en personnel pour entreprendre les activités prévues par le MdA, notamment les propositions de projet transfrontalier mis au point par les États de l'aire de répartition ;
- Identification des dirigeants régionaux parmi les États de l'aire de répartition afin de revitaliser le MdA;

Prochaines étapes

- Consultations avec les Parties à la CMS et les Signataires du MdA et avec le Comité directeur du Fonds pour l'éléphant d'Afrique sur la possibilité que la COP de la CMS fasse sienne le Plan d'action pour l'éléphant d'Afrique en tant qu'outil de planification pour les éléphants sous la houlette de la CMS.
- Aide à la levée de fonds pour des projets contribuant à la mise en œuvre du MdA;

Activité 24: *Mémoire d'entente pour la conservation du Huemul des Andes méridionales (Hippocamelus bisulcus)*

État d'avancement de la mise en œuvre

122. Le Secrétariat de la CMS agit en tant que dépositaire du MdE, tandis que les fonctions de secrétariat sont assurées à tour de rôle par les Signataires eux-mêmes (Argentine et Chili). Le Plan d'action binational pour la conservation du Huemul que l'Argentine et le Chili ont signé en 2012 est disponible sur la page web de la CMS sur le Huemul.

123. En février 2015, une délégation de gardiens argentins a visité deux réserves dans la région de Biobío dans le sud du Chili pour un suivi conjoint, renforçant ainsi la coopération transfrontalière comme le prévoit le MdE.

124. En avril 2015, la National Forestry Corporation (CONAF) du Chili a effectué un suivi du Huemul dans la réserve nationale de Ñuble et ses environs pour évaluer entre autres l'impact des incendies de forêt dans cette région en mars 2015. Les résultats de l'enquête font penser qu'il n'y a pas eu d'impact sur la population de Huemul.

125. En Argentine, de nouvelles stratégies de conservation ont été mises au point pour gérer les populations de Huemul dans des sites touchés par les incendies. Un suivi et des activités de recherche sur le Huemul ont été entrepris durant la période de déclaration dans les régions de Neuquén et Chubut, ainsi que dans les parcs nationaux Los Alerces, Los Glaciares, Lago Puelo, Lanín, Nahuel Huapi et Perito Moreno, l'attention portant principalement sur les sites qui ont récemment brûlés. Des protocoles de nécropsie ont été préparés et des caméras-pièges ont été installées. La Direction de la faune et de la flore de Chubut a établi un formulaire de rapport en ligne pour recueillir des informations sur le Huemul. Le registre de données nationales sur le Huemul relevant du Système d'information sur la biodiversité a été étoffé.

126. Un document sur la conservation ex-situ a été rédigé par un Comité technique, comme le prévoit le Plan binational. En Argentine, la 5^{ème} Réunion du Comité de gestion du Plan national pour le Huemul a eu lieu durant la période de déclaration. Des fonctionnaires de divers ministères participant à la conservation du Huemul ont été formés par des ateliers et autres moyens de renforcement des capacités. La sensibilisation et l'éducation ont été améliorées dans les écoles et dans un certain nombre de communautés, grâce à une documentation imprimée et à un site web actualisé.

127. En 2016, des études des populations de Huemul du Chili ont été menées dans les aires protégées de Biobio, Los Lagos, Aysen et Magallanes en recourant à la fois la recherche traditionnelle de traces et les caméras-pièges. Dans la région d'Aysen, on a remarqué des gonflements de différentes parties du corps chez certains spécimens. Des échantillons de tissus ont été prélevés par CONAF et SAG et une analyse a confirmé la présence de *Corynebacterium pseudotuberculosis*, la bactérie qui produit *Lymphadenitis caseosa*, maladie qui normalement affecte les ovins.

Enjeux

- Populations chiliennes infectées par la maladie normalement présente chez les animaux domestiques, aucune action n'a été menée à ce jour, mais des mesures de conservation pourraient être nécessaires par la suite.

Prochaines étapes

- Continuer de demander des mises à jour à partir du terrain sur la situation de *Lymphadenitis caseosa*; prendre des mesures si nécessaires ;
- Renforcer la mise en œuvre du Plan d'action binational, par exemple moyennant l'expansion des aires protégées existantes, le renforcement continu des capacités et des activités d'éducation et de sensibilisation, un meilleur suivi et une meilleure gestion des données, y compris la cartographie spatiale en incluant les espèces exotiques et autres menaces.

Activité 25: Plan d'action pour la conservation et la restauration des antilopes sahélo-sahariennes

État d'avancement de la mise en œuvre

128. Le Plan d'action de la CMS sur les antilopes sahélo-sahariennes a été mis à jour sous la direction du Groupe de spécialistes des antilopes de l'UICN grâce à une aide financière du Fonds pour le renforcement de la conservation du Fish & Wildlife Service des États-Unis. Il comprend deux parties: rapports sur l'état de conservation des espèces cibles et actions spécifiques à la population adoptées par les États de l'aire de répartition. Les actions de l'ancien Plan d'action ont été adoptées en 1998 par les 14 États de l'aire de répartition, les rapports sur l'état des espèces ont été mis à jour en 2006. La 15^{ème} réunion du Groupe d'intérêt sahélo-saharien (29 avril–1er mai 2015, Abou Dhabi, EAU) a examiné la structure du document mis à jour et a recommandé d'ajouter au Plan d'action le mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*; Annexe II) comme demandé par l'Algérie et la Tunisie, puis la gazelle à front roux (*Eudorcas rufifrons*), qui a été ajoutée à l'Annexe I de la CMS par la COP11. Le projet de Plan d'action mis à jour fait actuellement l'objet d'un examen technique.

Enjeux

- Manque de ressources financières pour entreprendre les activités du Plan d'action et organiser une réunion des États de l'aire de répartition ;
- La menace à la sécurité dans de vastes zones du Sahara et du Sahel rendant plus difficile la gestion de la faune sauvage et les opérations anti-braconnage ;
- Le développement pétrolier et gazier menace les habitats critiques au Niger ;

- Le déclin récent de l'addax imputable aux perturbations et au braconnage a porté l'espèce au bord de l'extinction.

Prochaines étapes

- La réintroduction de l'oryx à cornes en forme de cimenterre au Tchad avait été planifiée pour l'automne 2015 grâce à une étroite collaboration à long terme entre de nombreux partenaires, États de l'aire de répartition et donateurs. Actuellement, 25 oryx ont été libérés dans une aire d'attente dans la Réserve de faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim le 16 mars 2016, par l'Agence pour l'environnement d'Abou Dhabi (EAD) et le gouvernement tchadien au titre du Programme de réintroduction de l'oryx à cornes en forme de cimenterre, en partenariat avec le Fonds de conservation du Sahara (SCF). La libération complète est prévue à l'automne 2016. Après cette libération, d'autres devraient être effectuées, jusqu'à ce que la population atteigne 200 à 300 individus ;
- Réunion des États de l'aire de répartition en 2016-2017, sous réserve de la disponibilité de fonds. Reportée à cause du manque de ressources financières et de l'instabilité politique dans la région ;
- Une réunion des États de l'aire de répartition de l'addax se tiendra dès que possible, provisoirement sous l'égide de la CMS, du Groupe de spécialistes des antilopes de l'UICN et du Groupe de spécialistes de la réintroduction de l'UICN, pour affronter le déclin rapide de la population d'addax en 2016.

Activité 26: Action visant à conserver l'âne sauvage d'Afrique

129. À la demande du Gouvernement allemand, la CMS a commencé à œuvrer en faveur de la conservation de cette espèce fortement menacée. Les travaux ont débuté par une réunion de lancement le 9 juin 2016 à Bonn entre la CMS, le Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature, de la construction et de la sûreté nucléaire (BMUB) et des ONG partenaires.

Enjeux

- Climat politique difficile dans la région.

Prochaines étapes

- Une réunion des États de l'aire de répartition prévue au début de 2017 en Allemagne pour jeter les bases d'un Plan d'action international par espèce comprenant des activités concrètes à réaliser à court, moyen et long terme.

III.4 SERVICES CONSULTATIFS SCIENTIFIQUES

Activité 28: Mise en œuvre des Résolutions

Activité 28.1: Res. 11.25 Réseaux écologiques¹¹

État d'avancement de la mise en œuvre

¹¹ Cette activité figurait comme Activité 34 dans le PdT original.

130. La COP11 a adopté des mesures et des recommandations de vaste portée afin de renforcer les réseaux écologiques et la connectivité par la Résolution 11.25, sur la base de la Résolution 10.3 adoptée en 2011.

131. Une activité spécifique prévue par la Résolution 11.1 consiste à stimuler la mise en œuvre de la Résolution sur les réseaux écologiques, en particulier en Afrique moyennant la planification d'un programme en 2015 et une réunion de démarrage en 2016. À cet égard, le Secrétariat a mis au point un descriptif de projet qui prévoit comme première étape d'effectuer une évaluation de l'état des corridors de migration clés pour les grands mammifères en Afrique en vue d'identifier les facteurs qui limitent le succès de la conservation et enfin d'établir les priorités pour des actions de conservation (espèces, habitats). L'analyse viserait également à faire mieux connaître les efforts actuels et mieux comprendre où et comment la CMS peut apporter une valeur ajoutée comme cadre juridique. Afin d'assurer une validation solide de l'évaluation ainsi que l'engagement des divers acteurs, la collecte et la préparation des données se feront dans un contexte participatif et consultatif. Une phase d'examen est prévue pour donner à tous les acteurs (par ex. groupes de spécialistes des espèces de l'UICN, ONG) l'occasion d'améliorer encore et de commenter l'évaluation, qui devrait se conclure par un atelier d'experts chargé de revoir et de finaliser le document, d'identifier les activités prioritaires pour les projets pilote et de recommander des dispositions pour la coordination afin d'assurer une mise en œuvre durable. Des activités dynamiques de collecte de fonds ont été entreprises afin d'obtenir les ressources qui permettront de mener les activités précitées. Au moment de la rédaction du présent document, quelques réponses étaient parvenues de donateurs potentiels, mais les fonds n'étaient pas encore arrivés.

132. Parmi les instruments de la famille CMS, de nombreuses activités ont été menées visant à mieux comprendre les mouvements des espèces inscrites à la CMS, principalement grâce à la pose de colliers de repérage à distance, par exemple en Éthiopie et au Sud-Soudan pour le cobe à oreilles blanches, au Kazakhstan pour les antilopes saïga et pour les rapaces à travers la base de données panafricaine sur les rapaces (ARDB), projet de science grand public à but non lucratif qui contient plus de 100 000 entrées sur les oiseaux de proie observés en Afrique.

133. Un atelier technique sur la connectivité migratrice s'est tenu du 28 au 30 septembre 2015 dans la région de la Vénétie en Italie, grâce à l'organisation et à la collecte de fonds par le Président du Conseil scientifique en étroite coopération avec le Parc régional du delta du Pô en Vénétie et l'UNESCO. L'état d'avancement de cette initiative est décrit avec de plus amples détails sous l'activité « faciliter *les travaux du Conseil scientifique* ».

134. À l'invitation du Gouvernement des EAU, des spécialistes des questions marines de 15 pays du Nord-Ouest de l'océan Indien ont participé à un atelier régional sur la description des zones marines répondant aux critères des zones marines d'importance écologique ou biologique (ZIEB) de la Convention sur la diversité biologique (CDB). L'atelier a été hébergé par le Ministère de l'environnement et des eaux, et organisé par le Secrétariat de la CDB avec l'appui du Bureau de la CMS à Abou Dhabi. Le Bureau a fait appel à des réseaux d'experts de la CMS pour les mammifères marins, les tortues marines, les requins et les oiseaux d'eau, leurs contributions venant enrichir la réunion ; en outre, avec des fonds de la Commission baleinière internationale, il a facilité la participation du Conseiller nommé par la CMS pour les mammifères aquatiques. Douze des pays participants étaient des Parties à la CMS et/ou des signataires d'un ou de plusieurs accords de la CMS. Trente et une zones marines ont été décrites comme répondant aux critères des ZIEB. Les espèces migratrices étaient en forte corrélation avec 30 des 31 zones décrites. La plupart des propositions concernaient des zones marines situées dans des eaux nationales, mais les propositions comprenaient aussi des zones transfrontalières situées hors des limites des juridictions nationales.

135. Le Secrétariat a contribué au document de stratégie intitulée « *Larger than elephants, inputs for an EU strategic approach to wildlife conservation in Africa* » (Contributions à une approche stratégique de l'UE en faveur de la conservation de la faune sauvage en Afrique) rédigé par la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DG/DEVCO) de la Commission européenne, appuyant des éléments stratégiques pertinents comme l'utilisation et la promotion de paysages se prêtant à la conservation, des zones de conservation transfrontière et des sites individuels de valeur immense pour la conservation, et encourageant à se pencher sur la connectivité des sites critiques, corridors, terres à gestion communautaire ainsi que le tissu plus vaste des paysages dans lesquels ils se situent et les processus écologiques qui les relient. En collaboration avec la CITES et l'ONUDDC, la CMS a été choisie comme chef de file partenaire d'exécution dans un projet de plusieurs millions de l'UE pour la Southern African Development Community (SADC), la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) des régions. Le rôle de la CMS sera d'identifier et d'établir des aires de conservation transfrontalières (TFCA) en étroite collaboration avec ces trois communautés économiques régionales et les pays concernés. Dans le cadre de cette activité, la CMS sera également en mesure d'identifier les corridors migratoires clés pour les espèces listées sous CMS, contribuant ainsi à la mise en œuvre de la Résolution 11.25 de la CMS. Les détails sont en cours de négociation avec l'UE et ses partenaires au cours des prochains mois. Le financement reçu du gouvernement de la Suisse pour lancer la mise en œuvre de la Résolution 11.25 de la CMS par la tenue d'un atelier d'experts sur l'identification des corridors migratoires clés a donc, en consultation avec le Gouvernement suisse, été réaffecté à la mise en œuvre de la Résolution 11.7 de la CMS *Améliorer l'efficacité de la Convention par le biais d'un processus d'examen de la mise en oeuvre*.

Enjeux

- Au moment de la rédaction du présent document, les chances sont bonnes d'obtenir des fonds, au moins pour faire démarrer les activités prévues en Afrique, mais le financement n'a pas encore été confirmé.

Prochaines étapes

- Les efforts visant à collecter des fonds pour la préparation de l'évaluation de l'état des corridors de migration en Afrique se poursuivront. L'évaluation sera sous-traitée dès que des ressources seront disponibles.

Activité 28.2: Rés. 11.27 Énergies renouvelables

État d'avancement de la mise en œuvre

136. La Résolution 11.27 charge le Secrétariat de convoquer un Groupe spécial multi-acteurs sur la conciliation de certains développements du secteur de l'énergie avec la conservation des espèces migratrices (le Groupe spécial sur les énergies). Comme première mesure pour établir le Groupe spécial (GS), le Secrétariat, en consultation avec les divers acteurs, a travaillé sur la définition des éléments d'un programme de travail pour le GS couvrant la période triennale 2015-2017, ainsi que les activités pour un coordonnateur chargé de faciliter la mise en œuvre de ce programme. Grâce à une contribution volontaire généreuse du Gouvernement allemand, des ressources sont disponibles pour la coordination du fonctionnement de base du GS pour la période triennale 2015-2017. Des arrangements pour le recrutement du coordonnateur et un appui au fonctionnement du GS ont été établis avec BirdLife International. Dans le but d'obtenir des avis sur les membres potentiels du GS, le Secrétariat a mis sur pied un petit groupe consultatif composé de représentants du Secrétariat de l'AEWA, du Conseil scientifique de la CMS, du Comité technique de l'AEWA, du Ministère fédéral allemand de l'Environnement et de BirdLife International. Sur la base des avis du groupe, des

invitations ont été envoyées aux membres proposés pour le GS en juillet 2016. Au moment de la rédaction du présent document, des réponses ont été reçues et une réunion du GS est prévue.

Enjeux

- Dans un GS multi-acteurs comme celui qui est envisagé, dans lequel des intérêts très divers et potentiellement conflictuels seront probablement représentés, le succès de l'initiative dépendra essentiellement de la sélection judicieuse de ses premiers membres. Le Secrétariat a donc décidé d'engager des consultations et de demander l'avis de partenaires et d'acteurs clés pour cette étape décisive.

Prochaines étapes

- L'on s'attend à ce que le GS soit établi et opérationnel au troisième trimestre de 2016, une réunion de démarrage étant prévue au dernier trimestre 2016.

Activité 28.3: Résolution 11.31: Combattre les délits et fautes contre la faune sauvage à l'intérieur et au-delà des frontières

137. Dans le cadre de ses instruments spécialisés, tels que l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA), l'Accord Gorilla, les MdE sur les éléphants, les antilopes saïgas, les requins, les rapaces et les tortues marines de l'IOSEA (voir les sections pertinentes dans le présent rapport) et le Programme de travail conjoint CITES-CMS 2015-2020, la famille CMS s'occupe activement des délits contre la faune sauvage, en particulier du braconnage et du commerce au niveau national. Une fiche d'information sur les délits contre la faune sauvage a été préparée et la Direction de la CMS a mis en lumière cette question en de nombreuses occasions, y compris lors de récentes réunions du Partenariat de collaboration sur la gestion de la faune sauvage (CPW) et de la 39^{ème} session du Comité du patrimoine mondial (28 juin – 8 juillet 2015, Bonn, Allemagne).

Activité 29: Faciliter les travaux du Conseil scientifique

État d'avancement de la mise en œuvre

138. Les travaux ont porté en grande partie sur la mise en œuvre des dispositions de la Résolution 11.4, en particulier l'élaboration de termes de référence pour le Conseil scientifique et la création et la mise en opération d'un Comité de session. Les termes de référence pour le Conseil scientifique ont été approuvés par le Comité permanent à sa 44^{ème} session sur la base d'un projet préparé par le Secrétariat. Lors de cette session, le Comité permanent a également défini la composition du Comité de session pour la période triennale 2015-2017 et a donné des orientations au Secrétariat au sujet de la définition d'un processus visant à sélectionner les membres du Comité de session à compter de la COP12. Une première réunion du Comité de session du Conseil scientifique a eu lieu à Bonn du 18 au 21 avril 2016.

139. Le Secrétariat a aidé le président du Conseil scientifique à organiser un atelier du ScC sur la connectivité ; il a contribué notamment à établir la liste des invités et le programme de l'atelier. Celui-ci a eu lieu à Venise les 28-30 septembre 2015 et a été organisé en coopération avec le Parc régional du delta du Pô de la Vénétie et l'UNESCO. Plus de détails sont donnés dans le rapport du Président du Conseil scientifique à la 44^{ème} réunion du Comité permanent.

Enjeux

- Le fait que le Comité de session n'ait été nommé qu'à la fin de 2015, a retardé la planification des activités du Conseil scientifique pour la période triennale 2015-2017. Toutefois, l'exercice triennal en cours constitue une phase de transition vers le nouveau mode de fonctionnement du Conseil scientifique prévu par la Résolution 11.4, et le cadre et les procédures organisationnels récemment mis en place devraient devenir pleinement opérationnels dès la COP12.

Prochaines étapes

- Le Secrétariat aidera le Conseil scientifique à réviser son règlement intérieur.
- La deuxième réunion du Comité de session sera convoquée avant la COP12, très probablement en juillet 2017.

Activité 30: Coordonner les préparatifs du rapport d'examen sur l'état de conservation des espèces inscrites aux Annexes de la CMS

État d'avancement de la mise en œuvre

140. Le Secrétariat a noué des liens avec diverses organisations qui pourraient contribuer à cette initiative, dont le PNUE-WCMC, la Commission pour la survie des espèces de l'UICN, BirdLife International. Un atelier d'orientation visant à identifier des options et à définir des termes de référence est au stade de la planification et des ressources ont été obtenues grâce à une généreuse contribution volontaire du Gouvernement de la Suisse. La possibilité de lier ce rapport à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan stratégique pour les espèces migratrices est également étudiée.

Enjeux

- Les ressources financières nécessaires pour la production du rapport doivent encore être identifiées. Le Secrétariat entend mettre au point un descriptif de projet, en consultation avec des partenaires potentiels, présentant de nouvelles options chiffrées pour le rapport, à utiliser pour les prochaines activités de collecte de fonds, activités auxquelles les partenaires potentiels seront encouragés à participer.

Prochaines étapes

- Organiser l'atelier d'orientation susmentionné.
- Poursuivre les efforts de collecte de fonds pour mobiliser des ressources pour la production du rapport.

Activité 31: Coordonner la mise en œuvre du Programme de petites subventions

État d'avancement de la mise en œuvre

141. Depuis la COP11, des plans de travail ont été finalisés et des contrats ont été signés avec les organismes d'exécution pour les projets retenus pour bénéficier d'une aide durant le cycle de 2014 du programme. La mise en œuvre du projet fait l'objet d'un suivi. Actuellement, aucun nouvel appel à propositions de projets n'a été lancé compte tenu de l'absence de contributions volontaires à l'appui du programme.

Enjeux

- Le programme exige des ressources importantes pour être efficace. Néanmoins, l'identification de ces ressources à travers des contributions volontaires s'avère difficile. Une généreuse contribution volontaire de 300 000 USD du PNUE a permis de soutenir le programme pendant la période triennale 2012-2014, et des contributions du même ordre de grandeur seraient nécessaires pour l'exercice triennal en cours afin que le programme ait un impact et que soit justifiée la quantité d'efforts demandés à tous les acteurs pour qu'il continue à fonctionner dans sa forme actuelle. D'autres enjeux sont liés à la capacité du Secrétariat de gérer ce programme.

Prochaines étapes

- Continuer de suivre les projets en cours jusqu'à leur achèvement
- Envisager d'autres formules que le cadre organisationnel actuel du programme

Activité 32: Élaboration d'un atlas des migrations animales

État d'avancement de la mise en œuvre

142. Il s'agit d'une initiative ambitieuse qui, si elle décolle, devrait se poursuivre également durant le prochain exercice triennal. Durant l'exercice en cours, le PdT prévoit de commencer par les oiseaux migrateurs de la région Afrique-Eurasie. Le Secrétariat est en liaison avec le Président du Conseil scientifique et d'autres acteurs afin d'apporter un soutien à cette initiative et d'élaborer des termes de référence ainsi qu'un descriptif de projet détaillé. Une formule pour l'élaboration d'un atlas des migrations animales basé sur la banque de données Euring a été présentée à la 1^{ère} réunion du Comité de session du Conseil scientifique qui l'a approuvée.

Enjeux

- Il s'agit d'une initiative ambitieuse dans laquelle la Convention peut jouer un rôle catalyseur. Un enjeu important sera d'apporter un soutien et une participation à l'initiative en s'adressant aux communautés de chercheurs et de spécialistes de la conservation pour un large éventail de taxons. À cet égard, le Conseil scientifique pourrait jouer un rôle crucial en atteignant ces communautés.
- Même en supposant que l'initiative sera mise en œuvre moyennant des modules, les ressources nécessaires devraient être très importantes et dépasseront probablement les possibilités des donateurs traditionnels de la Convention. Il faudra donc probablement recourir à d'autres types de programmes de donateurs et financement.

Prochaines étapes

- Perfectionner et finaliser un descriptif de projet et des termes de référence pour l'initiative
- Poursuivre les efforts pour apporter un soutien à l'initiative en s'adressant aux communautés de chercheurs et de spécialistes de la conservation
- Rechercher des fonds auprès de donateurs potentiels

Activité 33: Faciliter la mise en œuvre du Programme de travail sur le changement climatique et préparer un rapport d'activité pour la COP12

État d'avancement de la mise en œuvre

143. Des travaux préparatoires pour la convocation d'une réunion du Groupe de travail sur le changement climatique établi au sein du Conseil scientifique ont été entrepris en consultation entre

le Secrétariat et le Conseiller nommé par la COP pour le changement climatique. Des débats ont commencé en vue d'identifier une collaboration possible avec des partenaires potentiels tels que la Convention de Berne et le Groupe de spécialistes des changements climatiques de l'UICN.

Enjeux

- Les efforts déployés afin d'obtenir des ressources pour organiser la réunion du Groupe de travail sur le changement climatique n'ont jusqu'à présent été que partiellement efficaces. Le Gouvernement allemand a aimablement promis 8 000 €, mais cela est insuffisant et des fonds adéquats devront être trouvés. La convocation d'une réunion physique du Groupe de travail reste certes l'option préférée pour élaborer un plan de travail pour l'exercice triennal et initier des actions, toutefois d'autres options sont à l'étude.

Prochaines étapes

- Poursuivre les efforts de collecte de fonds pour organiser la réunion du Groupe de travail sur le changement climatique
- Maintenir les contacts avec les partenaires potentiels pour identifier les synergies et les collaborations

IV MOBILISATION DES RESSOURCES ET AFFAIRES INTER-AGENCES

État d'avancement de la mise en œuvre

144. Des progrès significatifs ont été enregistrés en ce qui concerne tant la collecte de fonds pour la mise en œuvre des activités prioritaires pour le triennium que le renforcement de la collaboration avec les AME, les OIG et la société civile. On trouvera des détails dans les rapports séparés: UNEP/CMS/StC45/Doc.10.3 « Mobilisation des ressources » et UNEP/CMS/StC45/Doc.21 « Synergies et partenariats ».

Enjeux

- Malheureusement aucun pas en avant n'a été fait pour renforcer la présence de la CMS dans les régions Afrique, Pacifique et Amérique latine. L'établissement de coordonnateurs régionaux dans ces trois régions a été inclus dans la liste des priorités de financement envoyée à toutes les Parties en avril 2015 et en février 2016. Aucun financement n'a été obtenu jusqu'ici.

Prochaines étapes

- Continuer d'identifier des possibilités de financement et de maintenir des contacts avec les donateurs potentiels;
- Continuer de renforcer les collaborations déjà en place et d'en nouer de nouvelles de nature stratégique;
- Étudier de nouveaux moyens d'établir les coordonnateurs régionaux susmentionnés;
- Réaménager et étoffer le programme des Ambassadeurs de la CMS à l'appui de la mise en œuvre de la Convention.

V INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

État d'avancement de la mise en œuvre

Équipe commune de communication

145. En tant que projet pilote devant examiner la possibilité de renforcer la collaboration et les synergies au sein de la famille CMS, une Équipe commune chargée de la communication, de la gestion de l'information et de la sensibilisation (IMCA), mise en place en janvier 2014 pour servir la CMS et l'AEWA, continue à fonctionner sous la direction quotidienne de l'officier de l'AEWA en charge des communications. Les autres membres composant l'équipe sont l'assistant chargé de l'information de la CMS, une secrétaire à temps partiel, un assistant chargé de l'information à temps partiel, deux consultants et un certain nombre de stagiaires.

Stratégie de communication

146. Comme premier pas pour élaborer une approche plus stratégique pour communiquer au sein de la CMS, comme prévu dans le programme de travail actuel, les Secrétariats de la CMS et de l'AEWA se sont engagés dans un projet pour développer des stratégies de communication parfaitement alignées pour la CMS et l'AEWA. Un consultant a été engagé pour développer les stratégies de communication grâce à des contributions volontaires de l'Allemagne. Si et quand les ressources le permettront, des ateliers seront organisés pour aider à l'élaboration de la stratégie de communication et des plans d'action pour la communication sur des thèmes spécifiques. La nouvelle stratégie de communication de l'AEWA a été adoptée par les Parties à l'AEWA à la MOP6 en novembre 2015 par la Résolution 6.10 (UNEP/AEWA/MOP6/Res. 6.10).

Marque commune pour la Famille CMS

147. Un projet pour la création d'une marque commune pour la famille CMS commencera lorsque des fonds seront disponibles. Il s'agit d'un des principaux projets de communication stratégique prévu dans le programme de travail étroitement lié à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de communication.

Principales réalisations et tâches entreprises

148. L'Unité commune a supervisé la fructueuse Journée mondiale des oiseaux migrateurs de cette année et des contributions ont été reçues pour d'autres événements et réunions majeurs de la famille CMS (MOS requins, MOP AEWA, MIKT) ainsi que de nombreux événements internationaux pertinents comme la Journée mondiale de l'environnement, la Journée mondiale de la vie sauvage, la journée internationale de la biodiversité, la journée mondiale de la migration des poissons et la journée mondiale des zones humides. Plusieurs articles d'opinion ont été préparés et publiés dans divers médias, dont certains ont publié ces articles dans au moins dix langues. Des communiqués de presse ont été préparés et distribués en collaboration avec le PNUE, des interviews ont été organisées pour plusieurs réunions et événements. Un événement qui a suscité un intérêt sans précédent des médias partout dans le monde, dans la période qui nous intéresse, a été la mortalité massive des antilopes saïga au Kazakhstan, événement dont les médias continuent de rendre compte ainsi que sur d'autres thèmes liés à la CAMI.

Réunions (MOP AEWA, MOS Requins, MIKT)

149. En 2015 et 2016, l'Unité a mis l'accent sur le soutien aux activités de communication concernant la MOP6 de l'AEWA qui a eu lieu en novembre 2015. Des thèmes liés aux oiseaux à commencer par l'inscription d'espèces de vautours à la Deuxième réunion des Signataires du MdE Rapaces en 2015 continuent de susciter un vif intérêt, tout comme le Groupe spécial international sur l'abattage illégal des oiseaux dans la région méditerranéenne (MIKT). Les efforts se sont axés sur la

criminalité liée aux espèces sauvages et sur la promotion des résultats de la Deuxième Réunion des Signataires du MdE Requins, qui s'est déroulée au Costa Rica en février 2016.

MOP6 de l'AEWA

150. Pour la première fois dans l'histoire de l'AEWA, une salle de presse dédiée a été mise en place pour donner un aperçu des articles sur des thèmes concernant la MOP6 de l'AEWA. Chaque jour durant la réunion, des nouvelles, des communiqués de presse et des vidéos y compris un message du Directeur exécutif du PNUE, ont occupé la page web spéciale et généré un considérable trafic. La série « People behind AEWA » lancée lors du 20^{ème} anniversaire de l'AEWA a aussi été bien accueillie et a été réalisée en coopération étroite avec l'équipe élargie du Secrétariat de l'AEWA et les diverses personnalités de l'AEWA dont le profil a été fourni en ligne. La série a souligné le réseau important de personnes derrière l'AEWA qui ont aidé à créer l'Accord et reste un grand témoignage en ligne de l'importante contribution de ces personnes exceptionnelles aux réalisations de l'Accord.

151. À l'occasion de la MOP6, en coopération avec la ville de Bonn, une série de grandes bannières imprimées ont été produites représentant les espèces phares de l'AEWA, un élément visuel marquant le long de la rue principale menant de la station de métro jusqu'au lieu où se déroulait la MOP6 de l'AEWA dans les locaux des Nations Unies à Bonn. Ces bannières ont été très appréciées par les délégués et le grand public.

152. Un dossier de presse en anglais et en français contenant des messages clés et des images attrayantes a été distribué par le Groupe des réseaux sociaux des Nations Unies et a suscité un enthousiasme considérable de la part du PNUE, d'autres entités des Nations Unies et de l'ensemble de la communauté des AME. Des tweets ont pu être suivis dans une colonne distincte sur la page web dédiée de la salle de presse dédiée de la MOP6 de l'AEWA.

153. Sur place, l'exposition itinérante initiée par la CITES « Wild and Precious » qui avait déjà été présentée à la COP11 a été enrichie par d'autres espèces de l'AEWA pour la MOP6 de l'AEWA.

MOS2 des Requins

154. Globalement, 100 articles ont été publiés sur la MOS2 des Requins. Le Centre de presse du PNUE, le Centre d'information régionale des Nations Unies et plusieurs agences de presse (All Africa, dpa, EFE, EFE verde, Fox News Latino), des médias de renommée internationale tels que The Guardian et El País ainsi que différents acteurs tels que les groupes de conservation et l'industrie de la pêche ont rendu compte de la réunion. La couverture médiatique comprenait d'importantes nations actives dans la pêche et des non-Parties telles que le Japon. En raison de la présence du Président du Costa Rica, les chaînes de télévision nationales ont couvert la MOS2. Des médias de six régions ont rendu compte de la MOS2 des Requins en anglais, français, espagnol, chinois, allemand et italien.

155. Une tribune libre sur la conservation des requins a été publiée par douze organes de presse dans le monde.

UNEA2, Mai 2016

156. La Famille CMS et BirdLife International ont joint leurs efforts lors de la deuxième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA) et ont organisé un événement parallèle pour promouvoir leurs travaux visant à assurer que les installations d'énergie renouvelable soient mises en place de manière à ne pas engendrer d'effet négatif sur les espèces migratrices telles que les oiseaux et les chauves-souris. L'événement a mis en relief la mise en place du Groupe spécial international multi-parties prenantes sur l'énergie dans le cadre de la Famille CMS.

157. En outre, « Vautours sains, populations en bonne santé » a été le titre d'un événement parallèle sur les vautours organisé par BirdLife International en marge de l'UNEA. Avec le Bureau régional du PNUE pour l'Afrique, l'UICN et plusieurs ONG, la CMS a contribué à souligner l'importance de la conservation des vautours pour garantir les trois piliers du développement durable. L'équipe IMCA a largement contribué aux deux événements en faisant la promotion préalable et par le biais du site web et des réseaux sociaux pour ce qui concerne la préparation.

Groupe intergouvernemental spécial sur l'abattage, le prélèvement et le commerce illégaux des oiseaux migrateurs dans la région méditerranéenne (MIKT)

158. Une trentaine d'articles ont été publiés sur la première réunion du MIKT tenue au Caire en juillet 2016. Le Centre de presse du PNUE, des médias internationaux importants tels que Deutsche Welle et Al-Ahram ainsi que des agences de presse (All Africa) ont couvert l'événement. La couverture médiatique a compris des pays à la fois Parties et non-Parties où les oiseaux migrateurs sont particulièrement affectés par des activités illégales. Des articles ont été publiés dans trois régions et quatre langues : anglais, arabe, allemand et italien.

159. À la veille de plusieurs de ces réunions, les membres de l'unité conjointe ont participé à la création de pages web dédiées, et à la préparation, à la relecture et à l'affichage de documents sur les sites web de la CMS et de l'AEWA. Le conseiller à la rédaction s'est chargé de la rédaction des rapports lors de la MOP de l'AEWA, de la 44^{ème} réunion du Comité permanent de la CMS, des réunions des Signataires du MdE Rapaces (Trondheim, Norvège, 2015) et du MdE Requins (San José, Costa Rica, 2016) ainsi que de la première réunion du MIKT.

Campagne mondiale: Journée mondiale des oiseaux migrateurs

160. Après le 10 mai 2016, les Secrétariats de la CMS et de l'AEWA ont atteint grâce aux efforts collectifs de l'équipe IMCA des organisations spécialisées, des gouvernements et des personnes partout dans le monde pour participer à la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM) et enregistrer des événements sur le site web. En 2016, sous le thème « ...et lorsque le ciel sera réduit au silence ? Mettons fin au braconnage et au commerce illégal ! », plus de 300 événements ont été enregistrés dans 85 pays. Pour la quatrième année consécutive, le chœur de l'opéra lyrique San Rocco de Bologne (Italie), a donné un concert de bienfaisance à Bonn.

161. 2016 a aussi marqué le 10^{ème} anniversaire de la JMOM. Depuis 2006, plus de 2 300 événements ont été enregistrés dans 139 pays et territoires à travers le monde.

162. Comme l'an dernier, une salle de presse virtuelle intégrée dans le site web de la JMOM a présenté des histoires liées au thème de 2016 et apporté un éclairage sur les événements organisés à l'échelle planétaire.

163. Le Plan d'action de l'AEWA pour l'Afrique prévoit la fourniture d'un financement d'amorçage à l'appui de la célébration annuelle de la JMOM en Afrique. Grâce à une contribution volontaire du Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature, de la construction et de la sûreté nucléaire (BMUB) fournie par le biais du Secrétariat PNUE/AEWA, plusieurs Parties contractantes africaines ont reçu une aide pour organiser des événements nationaux et transfrontaliers à l'occasion de la célébration de la JMOM de 2016. Les événements ont été organisés avec l'aide du Secrétariat du Partenariat BirdLife Africa.

164. La JMOM 2016 a aussi été une campagne record pour ce qui est de la sensibilisation via les médias sociaux et les sites web. Une stratégie faisant appel à la fois à Facebook et à Twitter a eu un retentissement beaucoup plus grand que les campagnes des années précédentes. On a en effet

enregistré plus de 58 millions de tweets et atteint plus de 18 millions d'utilisateurs. Bien que moins que Twitter, Facebook a aussi contribué à sensibiliser le public, avec 210 000 utilisateurs. En outre, le site officiel de la JMOM a été visionné plus de 55 000 fois dans 181 pays.

165. Parmi les faits saillants de cette année, il y a lieu de citer une participation massive du site officiel des Nations Unies et des comptes de médias sociaux dans la campagne avec trois tweets liés spécifiquement à la JMOM à leur 7 millions de fans et 10 pour cent de tout le trafic sur le site web de la JMOM étant axé sur un article posté sur un.org. La plupart des éléments utilisés par les sites web des Nations Unies ou du PNUE et les médias sociaux ont été produits par l'équipe de communication conjointe. En outre, la JMOM a suscité aussi un grand intérêt auprès des médias du monde entier.

Sites web, outils en ligne, production de vidéos et médias sociaux

166. Les sites web de la Famille CMS, soit 24 sites web individuels d'instruments de la CMS séparés, six espaces de travail technique/scientifique en ligne et deux outils d'enregistrement en ligne aux réunions continuent d'être maintenus par les capacités internes disponibles. Les sites web de la Famille CMS ont jusqu'ici enregistré plus de 200 000 visiteurs et plus d'un million de pages ont été vues depuis janvier 2015.

167. L'Unité conjointe participe également au comité directeur de plusieurs initiatives et projets internationaux liés à la technologie de l'information et de la communication (ICT), par exemple l'Initiative de gestion de l'information et des connaissances pour les AME (IKM) qui est responsable pour le portail InformMea et un projet financé par l'UE pour améliorer le système de rapports en ligne pour les AME et mené par PNUE-WCMC.

168. L'équipe IMCA gère un total de 11 plateformes de médias sociaux, suscitant l'intérêt du public en général et des partenaires sur des questions importantes traitées par la CMS ou l'AEWA. Les contenus multimédias et une infographie concise ont contribué à des taux de portée et d'engagement des postes très élevés. Les plateformes de médias sociaux de la CMS ont vu par exemple leur audience augmenter de 24 pour cent depuis 2015.

169. Les déclarations vidéo produites à l'intérieur et d'autres matériels audiovisuels et interviews d'experts internationaux, de points focaux nationaux et de conseillers scientifiques de la CMS sont aussi publiés régulièrement sur les sites web et les réseaux sociaux de la CMS, de l'AEWA et de la JMOM.

Production régulière d'articles (Site web et bulletins d'information électroniques)

170. Deux fois par semaine en général, de nouveaux articles sont publiés sur des activités de la Famille CMS, des adhésions, des thèmes ou des espèces d'intérêt pour la Convention. Avec d'autres médias présents sur la page de Media Watch (Coup d'œil sur les médias), plus de 500 nouvelles ont été publiées en ligne. Des communiqués de presse sont distribués pour informer les organes de presse pertinents sur le succès de la conservation, fournir des nouvelles sur les espèces, les résultats de réunions et de la mise en œuvre des politiques de la CMS ; des articles d'opinion font connaître des thèmes controversés et aident à obtenir l'appui de responsables politiques avant des réunions importantes. Les pages d'actualité présentent des matériels visuels et audiovisuels attrayants, notamment des photos et des vidéos et sont largement diffusées moyennant le Bulletin d'information électronique de la CMS et les réseaux sociaux. L'Unité conjointe a contribué à la conception, à la rédaction et à la révision d'un certain nombre de publications internes, y compris plusieurs fiches d'information et publications techniques nouvelles.

Enjeux

- Veiller à ce que les dispositions convenues mutuellement de mise en œuvre sont en place et sont suivies pour l'Unité de gestion de l'information commune CMS -AEWA ;
- Sécuriser le financement volontaire pour pouvoir 1) organiser la Journée mondiale des oiseaux migrateurs en 2017, 2) réaliser un projet d'image de marque professionnelle pour la famille CMS et 3) développer programme de communication, éducation et sensibilisation du public (CEPA) pour la famille CMS ;
- Sécuriser le financement nécessaire pour assurer la maintenance technique de base et le développement ultérieur du site web de la Famille CMS et d'autres outils en ligne gérés par l'équipe IMCA.

Prochaines étapes

- Poursuivre l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de l'Unité commune chargée de la communication
- Continuer à travailler sur le développement et la mise en œuvre des stratégies de communication ;
- Continuer à développer et à améliorer le site Web de la famille CMS et d'autres outils en ligne tels que le Système national de rapport en ligne (améliorer la convivialité)
- Assurer un financement volontaire pour mener la campagne de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs en 2017, pour réaliser une image de marque professionnelle pour la famille CMS et pour développer un programme de communication, éducation et sensibilisation du public.

VI RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Activité 1: Renforcement des capacités

État d'avancement de la mise en œuvre

171. Le renforcement des capacités est au cœur du mandat de la CMS. Cette exigence est essentielle dans la mesure où elle garantit que les espèces migratrices sont adéquatement protégées à travers le globe et que des mesures de conservation sont appliquées à long terme. On répondra donc aux besoins de renforcement des capacités en encourageant les outils complets tels que le Manuel de la Famille CMS. Le manuel a été présenté et évalué au cours d'ateliers et a donné de bons résultats. Il ressort des commentaires fournis par les ateliers qui ont précédé la COP11 qu'il s'agit d'un outil très utile. Afin d'étendre encore son utilisation, il conviendrait d'envisager sa traduction en arabe et en portugais. Actuellement, il est disponible en anglais, français, espagnol et russe.

172. Il faut suivre les progrès et les faiblesses des pays en organisant périodiquement des ateliers dans les régions qui ont le plus besoin d'assistance. Les fonds proviennent de la Phase II du Projet ACP relatif aux AME financé par l'UE, qui met l'accent sur l'Afrique, le Pacifique et les Caraïbes ainsi que sur les synergies entre les AME. Les rapports de la série d'ateliers détermineront si les régions et les capacités institutionnelles deviennent plus fortes. Ils renseigneront également sur ce qui est nécessaire et sur ce qui peut être offert en retour, ce qui permettra de peaufiner la stratégie de renforcement des capacités. Après avoir mis en place de bonnes capacités, par exemple par la formation des formateurs, il faudra encourager le partage des connaissances acquises.

173. Les SPANB sont considérés comme le meilleur outil dans une approche écosystémique à la fois de la biodiversité et de la gestion de la conservation. L'intégration dans les SPANB peut souvent être considérée comme non seulement importante pour la conservation des espèces migratrices mais

aussi pour la biodiversité et la durabilité en général au niveau des pays. En outre, les SPANB sont encouragés à tenir compte des menaces directes, telles que le changement climatique, la pollution, l'abattage illégal et les espèces envahissantes qui peuvent souvent avoir un effet plus prononcé sur les espèces migratrices. L'une des priorités du Secrétariat est de contribuer et, le cas échéant, de participer au processus des SPANB. En même temps, durant l'atelier sur le renforcement des capacités, les participants sont appelés à en faire autant et sont mis au courant des lignes directrices de la CMS sur la façon d'intégrer les espèces migratrices dans les SPANB.

Activité 2 : Réunions régionales

174. Les régions qui étaient auparavant faiblement représentées dans les réunions de négociation seront plus fortes si on les prépare soigneusement pour la COP12 et si on encourage les alliances régionales. Comme souvent prouvé dans le passé, préparer soigneusement les régions qui étaient auparavant sous-représentées dans la prise de décisions concernant les questions abordées par la CMS a un effet positif important sur la participation active aux Conférences des Parties. Cela devrait être maintenu et amplifié dans l'avenir. Le Projet « Défis et biens publics mondiaux » (GPGC) parrainé par la Commission européenne appuie cette activité de renforcement des capacités pour les régions Afrique, Amérique latine et Pacifique.

175. Deux ateliers régionaux de renforcement des capacités ont été organisés durant la période concernée :

- Premier atelier régional de renforcement des capacités pour les non-Parties de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est – La CMS en tant qu'outil pour la conservation de la biodiversité - Brentwood Suites Hotel, Quezon City, Philippines 27 – 29 octobre 2015. La région Asie du Sud-Asie du Sud-Est compte relativement peu de Parties à la CMS, ce qui rend difficile l'application efficace de la Convention, notamment lorsqu'il s'agit de questions régionales. Les Philippines sont depuis longtemps Partie à la CMS et ont offert d'accueillir cet atelier, conjointement avec le Secrétariat de la CMS, le PNUE et le Centre de l'ANASE pour la biodiversité (ACB) pour informer les non-Parties au sujet de la Convention et aussi les encourager à y adhérer. L'atelier était l'un des nombreux ateliers organisés dans le monde dans le but d'encourager l'adhésion à la Convention. La structure de l'atelier suivait en grande partie le manuel en ce qui concerne les rôles et les responsabilités des Points focaux nationaux de la Famille CMS dont il question dans le « Manuel de la Famille CMS ».
- Atelier de renforcement des capacités organisé par la CMS pour les États d'Amérique latine non-Membres pour adhérer à la Convention. Le Secrétariat de la CMS, avec le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ROLAC) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a organisé pour la première fois un atelier de formation pour les non-Parties de l'Amérique latine de langue espagnole, à Panama, au Panama du 22 au 24 septembre 2015. L'atelier a offert l'occasion de renforcer la présence de la CMS et de soutenir le processus de ratification dans cette région. De surcroît, il a permis de présenter aux contacts nationaux les outils de formation produits récemment par le Secrétariat de la CMS tels que le Manuel de la Famille CMS et le Guide de la Famille CMS.

176. Les deux ateliers ont été parrainés par la Commission européenne par le biais des Accords de coopération pour le programme « Défis et biens publics mondiaux » (GPGC) avec le PNUE.

Activités programmées

177. Le Secrétariat de la CMS et le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ont organisé le premier atelier régional de renforcement des capacités pour les non-Parties à la CMS de la région des Caraïbes du 31 août au 2 septembre 2016 à Bridgetown (Barbade).

Activité 3: Recrutement de nouvelles Parties

178. Le recrutement de nouvelles Parties et l'assistance au processus de ratification renforceront les capacités régionales. Aujourd'hui, la carte des Parties à la CMS est déséquilibrée. Alors que des régions comme l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Sud sont bien représentées, des lacunes importantes subsistent en Amérique du Nord et en Amérique centrale, dans les Caraïbes, en Asie et dans le Pacifique. Comme indiqué ci-dessus, des recrutements ont pris place en 2015 et 2016 pour l'Amérique latine, l'Asie du Sud-Est et le Pacifique dans le cadre du projet « Bien publics mondiaux et défis » (GPGC) et un pour les Caraïbes dans le cadre de la Phase II du projet ACP relatif aux AME. Combler ces lacunes signifiera établir une représentation plus égale des intérêts pour la conservation et couvrira un corridor de protection plus vaste des voies de migration. Par ailleurs, ces recrutements sont une bonne occasion de mettre en lumière les nombreux avantages offerts par la CMS en matière de conservation, assurant du même coup un plus grand rayonnement de la CMS sur la scène Internationale. En outre, conduire des réunions en face-à-face est un moyen efficace de recueillir des informations sur les obstacles et les défis spécifiques aux pays ainsi que des connaissances récentes sur l'état du processus d'adhésion pour chaque non-Partie participante. Un suivi régulier et dirigé avec des points de contact nationaux prévus à cette fin est la clé du succès de cette opération. Pour compléter les ateliers, un document d'appui destiné aux non-Parties contenant des avis juridiques pour l'adhésion pourrait être élaboré.

179. Avec l'adhésion de la République d'Irak (1^{er} août 2016), la CMS compte 124 Parties.

Enjeux

- Bien que des fonds pour la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités aient été obtenus pour cette période triennale par le biais de la Commission européenne (Phase III ACP et GPGC), l'insuffisance des ressources humaines disponibles au sein du Secrétariat pourrait affecter la mise en place de ces activités.

Prochaines étapes

- Chercher des possibilités et des moyens d'augmenter les ressources humaines indispensables pour mettre en œuvre les activités susmentionnées
- Identifier les besoins de renforcement des capacités des pays en ce qui concerne la conservation des espèces
- Continuer de promouvoir l'intégration des espèces migratrices dans les SPANB
- Recruter un nouvel Administrateur chargé du renforcement des capacités ?

VII PRESTATION DE SERVICES POUR LES ORGANES DIRECTEURS ET AUTRES RÉUNIONS DE LA CMS

180. Durant la deuxième moitié de 2013, le Groupe des services de conférence (CST) a été instauré. En regroupant les secrétaires qui travaillaient à l'époque par exemple, l'administrateur chargé du développement et du service des Accords, le conseiller expert scientifique et l'administratrice des liaisons inter-agences, un nouveau groupe a été créé. Cette réorganisation a conduit à un changement dans la façon dont le Secrétariat gère son travail s'agissant de la préparation des réunions, qui est sa tâche principale. Outre son appartenance à ce Groupe, chaque membre est aussi un point focal pour l'une des équipes par espèce ou le conseiller expert scientifique. En cette qualité, ils font office de secrétaire pour ce Groupe. Celui-ci est actuellement très petit et se compose d'un assistant aux services de conférence à plein temps, quatre assistants du Groupe à temps partiel et un rédacteur de

rapport/correcteur d'épreuves en anglais à temps partiel. Le Groupe travaille en étroite collaboration avec l'Unité administrative et de gestion des fonds (AFMU) de la CMS, par exemple pour la sous-traitance de certains services et l'organisation des voyages pour les délégués pris en charge. L'idéal serait qu'un administrateur des services de conférence dirige ce Groupe mais actuellement ce poste n'existe pas. Le Secrétaire exécutif adjoint remplit ce rôle par intérim. Les ressources humaines constituant ce Groupe étant limitées, une bonne planification et une organisation efficace sont essentielles pour que le Groupe puisse assurer les services qui lui sont demandés.

Activité 1: La 12^{ème} Réunion de la Conférence des Parties

181. Au début de 2015, des contacts ont été établis avec le Gouvernement des Philippines qui accueillera la COP12. Le Secrétariat entretient des contacts réguliers avec le pays hôte et les membres du Comité chargé d'organiser la COP12. Le Secrétaire exécutif adjoint a effectué une visite officielle à Manille en octobre 2015 durant laquelle il a rencontré les autorités et a visité les lieux à ce moment-là. Au début de 2016, le Gouvernement des Philippines l'a invité à participer à une réunion du Forum régional de l'ANASE sur la sécurité maritime et à rencontrer quelques représentants du Gouvernement ainsi qu'à visiter un autre lieu possible pour la COP12. Durant cette visite, il a été décidé d'opter pour le Centre international des conventions des Philippines comme lieu pour la tenue de la COP12.

Activité 2: Comité permanent

182. Depuis la COP11, le Secrétaire exécutif entretient des contacts réguliers avec le Président du Comité permanent pour le tenir au courant des nouveaux faits importants. Comme de coutume tout le personnel a contribué à divers degrés à la rédaction des documents de fond pour les 44^{ème} et 45^{ème} Réunions du Comité permanent. Le Groupe des services de conférence s'est chargé des arrangements logistiques pour les deux réunions et de la production des documents.

Activité 3: Conseil scientifique

183. À intervalles réguliers, le Conseiller expert scientifique ainsi que le Secrétaire exécutif ont été en contact avec le Président du Conseil scientifique. Une réunion du nouveau Comité de session du Conseil scientifique a eu lieu en avril 2016.

Activité 4: Servir et organiser d'autres réunions de la CMS

184. Le CST a fourni des services et a organisé d'autres réunions de la CMS. Ces réunions, principalement des réunions des Signataires de MdE et/ou des ateliers, ont été décrites au début du présent document par l'Équipe responsable de la teneur de ces réunions.

Nouvelle activité : la retraite de la famille CMS

185. Afin de renforcer la coopération au sein du Secrétariat de la CMS et entre les différentes entités de la famille CMS, une retraite a été organisée du 23 au 25 juin 2015 dans les environs de Bonn. Y ont participé tous les membres du personnel de l'AEWA, d'EUROBATS et de la CMS (y compris le Bureau de la CMS à Abou Dhabi) et les Secrétaires exécutifs de l'ACAP et de l'Accord sur la conservation des phoques de la mer des Wadden qui est géré par le Secrétariat commun de la mer des Wadden. Durant cette retraite, les collègues s'occupant des espèces aviaires ou aquatiques ont examiné des moyens de renforcer la coopération entre eux ainsi que le partage de l'information. En outre, quelques propositions concrètes ont été avancées pour améliorer le processus de planification et l'organisation du travail.

Enjeux

- Le Secrétariat est chargé d'organiser plusieurs réunions des organes directeurs, les réunions des Signataires des MdE, des ateliers, etc. Fournir tous les services qui lui sont demandés est un enjeu pour le petit Groupe des services de conférence.

Prochaines étapes

- Étudier les possibilités et les moyens d'augmenter les ressources humaines du Groupe des services de conférence
- Continuer à améliorer le processus de planification et l'organisation du travail pour les réunions et les événements.

I. DIRECTION EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATION

	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalizations	Notes
			Estimation totale ¹²	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires ¹³	Obtenues	Source			
1	Assurer la direction générale du Secrétariat, y compris par le biais de réunions périodique des administrateurs	Principal						Amélioration de la planification et de l'organisation du travail	D'autres améliorations sont nécessaires et sont une priorité pour l'Administration.	
2	Superviser la gestion administrative et financière du Secrétariat	Principal						Passage de IMIS à Umoja	Se familiariser avec le nouveau système « Umoja » et s'en servir a pris et prend beaucoup de temps au personnel	
3	Représenter la CMS et/ou la famille CMS; sensibiliser, accroître la visibilité, etc.	Principal						La CMS a été représentée à plusieurs réunions, tant externes qu'internes (ONU, PNUE).	On trouvera un aperçu des réunions auxquelles la CMS a participé dans la première partie du présent rapport.	
4	Analyse indépendante des synergies dans la famille CMS	Principal	50 000	50 000				Sur la base du rapport (UNEP / CMS / StC44 / 15.1, le StC a pris une décision telle que prévue à l'Annexe 2 du rapport du StC44 (UNEP / CMS / StC 45 / Doc.4.1)		
5	Rés. 11.6 Examen des décisions Examen des résolutions et recommandations et élaboration de propositions sur celles qui devraient être retirées	Élevé						Travail en cours. La Proposition sera soumise à la 45ème Réunion du Comité permanent		
6	Rés. 11.7 Processus d'examen de la mise en œuvre Établir et soutenir un Groupe de travail intersession dédié chargé d'explorer les possibilités de renforcer la mise en œuvre de la Convention par le développement d'un processus d'examen	Élevé				50 000	Suisse	Mandat pour un groupe de travail (GT) présenté et adopté par la 44e Réunion du Comité permanent. GT établi. Première réunion du groupe de travail a eu lieu 19 - 20 Septembre 2016, Bonn Allemagne		
	Total		50 000	50 000		50 000				

... Activités supplémentaires fruit de résolutions et de décisions de la COP

VERT correspond à une obtention des résultats de **80% à 100%**. La mise en œuvre a démarré et est alignée sur le plan

JAUNE correspond à une obtention des résultats de **50% à 79%**. Les écarts mineurs par rapport au plan sont identifiés et des mesures correctives sont prises. Les mesures correctives seront détaillées dans le rapport

ROUGE correspond à une obtention des résultats de **0% to 49%**. La mise en œuvre n'a pas démarré et est très éloignée du plan. Des mesures correctives sont prises et détaillées dans le rapport

¹² Il convient de noter que sur la base des meilleures informations disponibles, le Secrétariat a estimé les coûts quand le PdT 2015-17 a été rédigé. Au moment de la mise en œuvre de l'une des activités les coûts réels pourraient être supérieurs, inférieurs ou similaires aux coûts estimés.

¹³ Pas de fonds supplémentaire nécessaire si cela n'est pas indiqué dans cette colonne.

II. PLAN STRATÉGIQUE

N°	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalizations	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
1	Groupe de travail sur le Plan stratégique	Élevé	60 000	30 000		50 000	Allemagne	SPIWG établi ; 1 réunion du Groupe de travail sur le Plan stratégique convoquée en 2015	Réunion du SPIWG tenue en marge de la 44ème Réunion du Comité permanent	
2	Poursuite de l'élaboration du Plan stratégique (Indicateurs, Guide d'accompagnement)	Élevé	50 000			0, couvert par les contributions ci-dessus	couvert par les contributions ci-dessus	Quelques ressources ont été obtenues pour faire avancer l'élaboration des indicateurs et du Guide d'accompagnement en recourant aux services de consultants. Un mandat est en cours d'élaboration en consultation avec le SPIWG en vue d'offrir un engagement.	Cette activité devrait couvrir tout l'exercice triennal	
3	Examen des modifications du modèle de rapport national concernant l'évaluation de la mise en œuvre du Plan stratégique et des indicateurs	Élevé	10 000			couvert par les contributions ci-dessus	couvert par les contributions ci-dessus	Une première proposition de révision à utiliser dans le cycle de rapports à la COP12 sera soumis au StC 45 pour approbation.	Une autre proposition de révision, à utiliser dans les cycles de rapport à la COP13 et aux COP ultérieures, le cas échéant, sera soumis à la COP12 pour examen et approbation. Cette proposition prendra en compte le résultat final du SPWG sur les indicateurs de SPMS..	
Total			120 000	30 000		50 000				

III.1 APPUI À LA MISE EN ŒUVRE – ÉQUIPE ESPÈCES AQUATIQUES

No.	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016				État	Réalisation	Notes	
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues				Source
2	Mise en oeuvre des Résolutions									
2.1	<p>Res. 10.14 - Prises accidentelles dans la pêche aux filets maillants d'espèces inscrites aux Annexes de la CMS</p> <ul style="list-style-type: none"> Examen des mesures déjà en place et identification des options non létales pour atténuer les attaques des requins Atelier sur les mesures d'atténuation pour les espèces de la CMS y compris tortues et requins Atelier famille CMS Family Prises accidentelles 	<p>Moyen</p> <p>Élevé</p>	<p>50 000</p> <p>15 000</p>		<p>50 000</p>	<p>10,000</p> <p>Monaco</p>	<p>Un atelier conjoint CMS/ CTOI de renforcement des capacités pour appuyer la mise en oeuvre du programme régional d'observateurs de la Commission Thonière de l'Océan Indien (CTOI) a eu lieu les 18-20 octobre 2015 et accueilli par Oman..L'atelier a été soutenu par IOSEA and le Mde Requirs.</p> <p>La famille CMS s'est réunie en avril 2016 pour un atelier interne intitulé: "Explorer les synergies abordant les prises accidentelles au sein de la famille CMS"</p>			
2.2	<p>Res. 10.15 - Programme de travail mondial pour les cétacés</p> <p>Publication de l'examen des cétacés CMS dans la mer Rouge</p>	Élevé				<p>5 000</p> <p>Monaco</p>	<p>Planification du travail avec le conseiller désigné pour les Mammifères aquatiques et les membres du Groupe de travail Mammifères aquatiques en cours</p>			
2.3	<p>Res.11.20 - Conservation des requins et des raies</p> <ul style="list-style-type: none"> Requins et raies (Identifier les besoins de formation et de renforcement des capacités) Requins et raies (Donner les moyens d'améliorer la conservation de ces espèces) 	<p>Élevé</p> <p>Élevé</p>	<p>250 000</p> <p>100 000</p>		<p>250 000</p> <p>100 000</p>		<p>Guide développé pour l'identification des requins du nord-ouest de l'océan Indien</p> <p>Atelier sur les renforcement des capacités dans les déclarations des requins et raies pris dans les pêches CTOI organisé en coopération avec le Secrétariat CTOI à Oman.</p>			

III.1 APPUI À LA MISE EN OEUVRE – ÉQUIPE ESPÈCES AQUATIQUES

No.	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					États	Réalizations	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
2.4	Res. 11.22 - Captures de cétacés vivants dans le milieu naturel à des fins commerciales · Examen de l'état de la législation	Élevé	15 000		0	5 000	Monaco		Examen en cours; 37 réponses nationales au questionnaire sur la législation nationale reçues à ce jour. Résultats rapportés au ScC-SC1	L'analyse sera finalisée puis présentée à la COP12.
2.5	Rés. 11.23 - Conséquences de la culture des cétacés pour leur conservation · Appui au groupe d'experts · Élaboration d'une publication sur les conclusions du groupe d'experts · Réunion du groupe d'experts	Moyen Moyen			10 000 40 000				Groupe d'experts établi. Mandat et plan de travail élaborés.	
2.6	Rés. 10.24 - Nouvelles mesures visant à réduire la pollution acoustique sous-marine pour la protection des cétacés et autres espèces migratrices · Élaboration de lignes directrices sur l'EIE	Élevé	20 000			20 500	Monaco		Un mandat est établi pour l'élaboration de lignes directrices, en consultation avec ASCOBANS et ACCOBAMS. La CMS a rejoint le Groupe de travail mixte sur les bruits.	
2.7	Rés. 11.29 - Observation de la vie sauvage marine en bateau · Examen des lignes directrices existantes et formulation de lignes directrices pour différents taxons	Élevé				20 000	Monaco			

III.1 APPUI À LA MISE EN ŒUVRE – ÉQUIPE ESPÈCES AQUATIQUES

No	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016				État	Réalisation	Notes	
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues				Source
2.8	Rés. 11.30 - Gestion des débris marins · Traduction de la brochure sur les débris en d'autres langues · Collaboration avec des instruments régionaux et mondiaux et création possible d'un groupe de travail multilatéral	Élevé	12 500			12 500	Norvège	Traduction des brochures en cours. Discussions avec le PNUE concernant le Partenariat mondial sur les déchets en mer.	Retardée par la mise en application d'Umoja.	
		Moyen	10 000		10 000					
Nouvelle	Ours polaires (inscrits à l'Annexe II à la COP11) · Symposium sur les ours polaires et le changement climatique	Moyen	60 000		60 000			Pourparlers avec le Gouvernement norvégien pour l'accueil d'un Symposium.	À entreprendre lorsque des fonds seront disponibles	
Nouvelle	Anguilles européennes (inscrites à l'Annexe II à la COP11) · Symposium scientifique sur l'état et les besoins de conservation des anguilles, en coopération avec les acteurs concernés, dont la Sargasso Sea Alliance	Moyen	70 000			10 000	Monaco		Financement équivalent fourni par la Sea Sargasso Commission	
3	MdE Tortues côte atlantique de l'Afrique · Revitalisation du MdE en organisant une réunion d'information · Coordination (Par VNU et la Convention d'Abidjan) · Appui à la mise en œuvre · Organisation de la Troisième Réunion des Signataires	Élevé	45 000		45 000			Élaboration d'un accord de coopération avec la Convention d'Abidjan		
		Élevé	10 000		10 000					
		Élevé	90 000		90 000					
		Élevé	50 000		50 000					

III.1 APPUI À LA MISE EN OEUVRE – ÉQUIPE ESPÈCES AQUATIQUES

No.	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalisations	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
4	MdE Mammifères aquatiques d'Afrique de l'Ouest									
	· Revitalisation du MdE en organisant une réunion d'e réflexion	Élevé	35 000		35 000					
	· Appui à la mise en œuvre	Élevé	90 000		90 000					
	· Organisation de la Première Réunion des Signataires	Élevé	50 000		50 000					
5	MdE Cétacés des îles du Pacifique									
	· Externalisation de la coordination technique	Élevé	35 000		35 000					
	· Développement de l'espace de travail du Comité consultatif	Élevé	2 800			2 800	Nouvelle Zélande			
	· Appui à la mise en œuvre	Moyen	100 000		100 000					
	· Organisation de la Quatrième Réunion des Signataires	Élevé	50 000			15 000	Monaco		Prévue en 2017	
6	MdE Phoque moine de la Méditerranée									
	· Organisation d'une réunion pour réviser le Plan d'action	Faible							Prévue en 2017	
7	MdE Requins									
	· Fournir un appui en nature du Secrétariat de la CMS	Élevé								
	· Organiser la 2ème Réunion des Signataires (les coûts de la réunion couverts par le Fonds fiduciaire du MdE)	Élevé						AC1, MOS2 et réunion de l'atelier intersession organisés et tenus à San Jose, Costa Rica en février 2016.		

III.1 APPUI À LA MISE EN OEUVRE – ÉQUIPE ESPÈCES AQUATIQUES

No	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalizations	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
8	<p>Plan d'action pour la tortue caouanne du Pacifique</p> <p>· Initier et stimuler la mise en œuvre du Plan d'action.</p>	Moyen	100 000						Points focaux établis dans la plupart des États de l'aire de répartition, discussions en cours avec la Convention interaméricaine pour les tortues et le PROE.	
Total			1 260 300	0	1 025 000	160 800				

III.2 APPUI À LA MISE EN ŒUVRE - ÉQUIPE ESPÈCES AVIAIRES

No.	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalisations	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
11	Mise en oeuvre des résolutions									
11.1	Rés. 11.14 - Programme de travail pour les oiseaux migrateurs et les voies de migration · Coordination et organisation -si fonds disponibles- d'une réunion sur les voies de migration des Amériques	Élevé	56 500		56 500				Un atelier sur les voies de migration est prévu en 2016/2017, axé sur les Amériques	
11.2	Rés. 11.15 - Prévention de l'empoisonnement des oiseaux migrateurs · Coordination du GdT et organisation, si fonds disponibles - d'une réunion du GdT pour déterminer les priorités dans le Plan d'action	Élevé	170 000		170 000				Un atelier pour développer un plan de mise en oeuvre des lignes directives dans la région d'Afrique australe a été organisé le 24 août 2015 en marge de la pre-COP de l'AEWA et soutenu par la CE.	
11.3	Rés. 11.16 - Prévention de l'abattage, du prélèvement et du commerce illégaux des oiseaux migrateurs · Coordination et réunion de l'Équipe spéciale pour la Méditerranée	Élevé	150 000		0	150 000	CE	Équipe spéciale et groupe consultatif mis en place	La coordination est couverte pour trois ans	
11.4	Rés. 11.17 - Oiseaux terrestres migrateurs dans la région Afrique-Eurasie · Coordination du GdT et organisation -si fonds disponibles- d'une réunion du GdT avant ou après un atelier sous-régional pour déterminer les priorités dans le Plan d'action	Élevé	280 000		200 000	80 000	Suisse	Une téléconférence du Groupe directeur a été organisée le 12 juin 2015. Une réunion du Groupe de travail sur les oiseaux terrestres s'est tenue en novembre 2015 à Abidjan.	Une réunion sur l'utilisation des terres en Afrique aura lieu au Nigéria en novembre 2016.	

III.2 APPUI À LA MISE EN ŒUVRE - ÉQUIPE ESPÈCES AVIAIRES

No.	Activités	Ordre de priorité	2015 and 2016					État	Réalisations	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
12	MdE sur le phragmite aquatique									
	· Organisation de la 3 ^{ème} Réunion des Signataires.	Moyen	50 000		50 000				La 3 ^{ème} Réunion des Signataires s'est tenue du 20 au 22 mai 2015 en Lituanie. Les coûts ont été couverts par un projet LIFE de l'UE sur le phragmite aquatique de la Baltique. Un contrat externalisant la coordination du MdE a été signé en juin 2015	
	· Appui à la mise en œuvre.	Moyen	100 000		100 000					
· Externalisation de la coordination technique.	élevé	20 000		10 000	10 000					
13	MdE sur la Grande Outarde									
	· Organisation de la 4 ^{ème} Réunion des Signataires.	Moyen	50 000		50 000				La réunion est prévue en 2017 et sera accueillie par l'Allemagne	
14	MdE sur l'ouette à tête rousse	Faible								
									Le MdE est coordonné par le Chili et l'Argentine	
15	MdE sur le courlis à bec grêle	Faible								

III.2 APPUI À LA MISE EN ŒUVRE - ÉQUIPE ESPÈCES AVIAIRES

No.	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalizations	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
16	MdE sur la Grue de Sibérie									
	· Participation à l'atelier sur la planification de la conservation pour la voie de migration orientale	Élevé						Atelier achevé	L'atelier a eu lieu du 1er au 8 juin en Chine. Les frais de voyage du Secrétariat de la CMS ont été couverts par la Fondation internationale pour la protection des grues	
	· Organisation de la 8ème Réunion des Signataires.	Moyen	50 000		50 000				Des plans existent pour organiser la prochaine MOS en Chine, si fonds disponibles	
	· Appui à la mise en œuvre.	Moyen	100 000		100 000					
	· Externalisation de la coordination technique	Élevé	20 000		20 000				Des fonds sont nécessaires pour externaliser la coordination à la Fondation internationale pour la protection des grues	
17	MdE sur les flamants des Andes									
	· Organisation de la Réunion des Signataires	Élevé	10 000					En cours	La réunion a eu lieu en avril 2016 à Cusco, accueillie par le Pérou.	
	· Appui à la mise en œuvre	Élevé	100 000		100 000					
18	MdE sur les oiseaux des prairies d'Amérique du Sud									
	· Organisation de la Réunion des Signataires	Élevé	50 000		50 000					
	· Appui à la mise en œuvre.	Élevé	100 000		100 000					
Nouvelle	Plan d'action pour le fuligule de Baer									
	· Plan d'action à soumettre à la COP11 pour adoption	Moyen							Un Plan d'action a été élaboré par le WWT et entre-temps adopté par EAAFP.	
Nouvelle	Courlis de Sibérie									
	· Élaboration d'un Plan d'action	Moyen			0	15 000	Australie		Le Plan d'action est en cours d'élaboration par un Groupe spécial dans le cadre du Partenariat pour la voie de migration Asie de l'Est-Australasie	

III.2 APPUI À LA MISE EN ŒUVRE - ÉQUIPE ESPÈCES AVIAIRES

No.	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalizations	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Nécessaires	Source			
Nouvelle	Paruline polyglotte · Élaboration d'un Plan d'action	Moyen			0				Discussion en cours avec BirdLife International pour l'organisation d'un atelier de planification de l'action	
Nouvelle	Grande outarde d'Asie · Conférence scientifique pour l'élaboration d'un Plan d'action	Faible	40 000		40 000				Cette sous-espèce de Grande outarde a été inscrite à l'Annexe I à la COP11. Pas encore de ressources pour organiser cette Conférence	
	Total		1 346 500	0	1 096 500	255 000				

III.3 APPUI À LA MISE EN ŒUVRE – ÉQUIPE ESPÈCES TERRESTRES

No.	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalizations	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
20	Mise en œuvre des Résolutions									
20.1	Rés. 11.13 « Actions concertées et en coopération »									
	Cynhyène (Rés. 11.13, Annexe II) · Renforcer la mise en œuvre des stratégies régionales et des Plans d'action nationaux de l'UICN	Moyen								
	Guépard (Rés. 11.13, Annexe I) · Renforcer la mise en œuvre des stratégies régionales et des Plans d'action nationaux de l'UICN · Diriger un atelier sur le guépard en Iran et élaborer un programme régional pour la conservation et la restauration du guépard (Programme de travail de la CAMI 2.3, Rés.11.24)	Moyen							À mettre en œuvre lorsque des fonds seront disponibles	
	Éléphant de la savane et de la forêt d'Afrique (Rés. 11.13, Annexe II) · Améliorer la cartographie et la conservation des corridors transfrontaliers · Faciliter une surveillance transfrontalière renforcée (par ex. SMART)	Moyen							À mettre en œuvre lorsque des fonds seront disponibles À mettre en œuvre lorsque des fonds seront disponibles	
	Cobe à Ombres blanches (Rés. 11.13, Annexe II) · Atelier transfrontalier pour renforcer le réseau d'aires protégées en s'appuyant sur les données relatives aux colliers de repérage à distance fournies par le projet en cours	Moyen	10 700					Cartographie du corridor écologique multi-espèces à travers l'Éthiopie et le Sud-Soudan.	L'atelier fait partie d'un vaste projet de pose de colliers de repérage à distance.	

III.3 APPUI À LA MISE EN ŒUVRE – ÉQUIPE ESPÈCES TERRESTRES

No.	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016				État	Réalizations	Notes	
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues				Source
	<p>Chauves-souris d'Afrique (Rés. 11.13, Annexe II)</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluation des lacunes et des besoins pour guider une action ciblée au sein de la CMS 	Moyen	30 000		30 000			À mettre en œuvre lorsque des fonds seront disponibles		
20.2	<p>Rés. 11.24 Initiative pour les mammifères d'Asie centrale</p> <ul style="list-style-type: none"> Administrateur de programme associé pour la CAMI (à plein temps) Mise en œuvre du Programme de travail de la CAMI (Res.11.24, Tableau 1), dans lequel les activités hautement prioritaires comprennent: <ul style="list-style-type: none"> Section 1.1 sur la chasse et le commerce illégaux: par ex. renforcement des capacités/formation des gardiens des parcs et du personnel chargé de faire respecter la loi, appui à l'examen des lois nationales, renforcement des méthodes de suivi et de l'application Section 1.3 sur les infrastructures: par ex. renforcer les connaissances et diffuser la cartographie des espèces/paysages, mettre au point du matériel de sensibilisation aux obstacles à la migration, créer des équipes spéciales multi-agences pour de vastes projets d'infrastructures, organiser des réunions de groupes d'experts, organiser des ateliers sur les infrastructures techniques 	Élevé	96 102	45 102	51 000			50% du poste couvert par le budget de la CMS depuis la COP11		
		Élevé	240 000		240 000	35 000	Suisse	<p>2 consultants interimaaires depuis février 2015 jusque novembre 2016; recrutement d'un administrateur CAMI achevé d'ici décembre 2016</p> <p>Stimuler la mise en oeuvre du programme de travail CAMI pendant l'atelier d'experts d'août 2016</p> <p>Un atelier sur des mesures anti-braconnage pour CAMI co-organisé par la CMS et BfN aura lieu provisoirement en février 2017.</p> <p>Les lignes directrices portant sur l'impact de l'infrastructure linéaire sur les grands mammifères migrants en Asie centrale ont été produits et des fonds reçus par l'Allemagne en 2016 pour leur traduction en russe Un atelier axé sur la Mongolie a été mené, des ateliers impliquant plusieurs Etats de l'aire sont nécessaires .Des mesures concrètes pour modifier les barrières existantes sont nécessaires (par ex. options de passage pour les saiga, "saiga crossing options") .La mise en place de groupes spéciaux multi-agences pour les projets de grandes infrastructures et les réunions des groupes de travail d'experts n'ont pas été abordées en raison du manque de ressources et de temps du personnel</p>	Les estimations des coûts sont des estimations minimales pour la période triennale	
		Élevé	160 000		160 000			Les estimations des coûts sont des estimations minimales pour la période triennale		

III.3 APPUI À LA MISE EN ŒUVRE – ÉQUIPE ESPÈCES TERRESTRES

No.	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016				État	Réalizations	Notes	
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues				Source
	· Atelier visant à promouvoir les Lignes directrices relatives à l'impact des infrastructures linéaires sur les grands mammifères en Asie centrale	Élevé	30 000						25-29 Août 2015, UB, Mongolie	
	· Section 1.4. sur la bonne gouvernance de la gestion des ressources naturelles/ politique et législation: par ex. aider le Groupe d'experts à transposer les politiques nationales réussies au niveau régional. Ateliers techniques sur les barrières frontalières, agriculture, infrastructure; 15 lignes directrices sur les pratiques exemplaires (par ex. suivi)	Élevé	85 000		85 000				Les estimations des coûts sont des estimations minimales pour la période triennale	
	· Section 1.5 sur les besoins humains/participation des communautés à la conservation: par ex. promouvoir des plans pour des moyens de subsistance durables, mettre au point des matériels pour les éducateurs et développer des activités pour communiquer des messages sur la conservation, renforcer l'écotourisme	Élevé	20 000		20 000				Les estimations des coûts sont des estimations minimales pour la période triennale	
	· Section 1.6 sur les connaissances scientifiques: par ex. effectuer une analyse des lacunes pour comprendre les lacunes dans les connaissances spécifiques à une espèce	Élevé	25 000		25 000			Évaluation des lacunes et des besoins en conservation des mammifères migrateurs en Asie centrale en 2014. Aucun autre travail effectué dans ce domaine.	Les estimations des coûts sont des estimations minimales pour la période triennale	
	· Section 1.7 sur la coopération transfrontalière: par ex. s'appuyer sur les processus et structures déjà en place, promouvoir les avantages de la coopération	Élevé	5 000		5 000			Participation à une réunion organisée par NABU avec GSLEP en Juillet 2016 à Berlin pour promouvoir une coopération plus active et pour aborder l'amélioration de la coopération transfrontalière.	Les estimations des coûts sont des estimations minimales pour la période triennale	
	· Stimuler la coordination et la mise en œuvre du Plan d'action par espèce pour la conservation de l'argali	Élevé	40 000		40 000			Aucune action, manque de fonds		
20.3	Plan d'action international par espèce pour la conservation de l'argali									
	· Stimuler la coordination et la mise en œuvre du Plan d'action par espèce pour la conservation de l'argali	Élevé	40 000		40 000			Aucune action, manque de fonds		

III.3 APPUI À LA MISE EN ŒUVRE – ÉQUIPE ESPÈCES TERRESTRES

No.	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016				État	Réalizations	Notes	
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues				Source
20.4	<p>Rés. 11.32 Conservation et gestion du Lion d'Afrique, <i>Panthera leo</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluer la population et l'état de conservation dans les États de l'aire de répartition par le biais d'un questionnaire qui sera soumis à la 44^{ème} réunion du Comité permanent Organiser une réunion pour les États de l'aire de répartition pour évaluer la mise en œuvre de la Stratégie de conservation du lion d'Afrique de l'Est et australe (2006) et la Stratégie de conservation du lion d'Afrique de l'Ouest et centrale (2006) et élaborer des plans d'action régionaux pour la conservation 	Élevé	120 000	-	120 000	55 000	Allemagne, Pays Bas et Royaume-Uni		À mettre en œuvre lorsque des fonds seront disponibles	
21	<p>MdE Saïga</p> <ul style="list-style-type: none"> Finalisation du modèle de rapport national et révision et mise à jour du Programme de travail international à moyen terme 2010-2015 Externalisation de la coordination technique Appui à la mise en œuvre (par ex. renforcement des capacités pour les autorités chargées de la santé de la faune sauvage, modification des clôtures frontalières, équipement pour les aires protégées) Organisation de la Troisième Réunion des Signataires (26-29 Octobre 2015, Tashkent) 	Élevé	18 153			18 153	Allemagne		À mettre en œuvre lorsque des fonds seront disponibles	
		Élevé	10 000			15 000	Allemagne	L'externalisation de la coordination du MdE a été réalisée avec succès en 2015 et au début de 2016. Les fonds ont été utilisés début 2016, en raison du coût du Centre de ressources Saïga et les activités connexes. Des fonds supplémentaires sont nécessaires de toute urgence pour continuer la coordination du MdE et l'entretien du Centre de ressources Saïga en 2016 et au-delà.		
		Élevé	170 000		170 000	15 000	Allemagne	Protocole des prélèvements d'échantillons après les phénomènes de mortalité en masse à finaliser et traduire par SCA en 2016. Les clôtures à la frontière Kazakhstan Ouzbékistan modifié avec succès. Aucune nouvelle activité depuis 2015.		
		Élevé	35 000			38 000	PNUE ROE et Allemagne	Accompli en 2015		
22	<p>MdE Cerf de Boukhara</p> <ul style="list-style-type: none"> Appui à la mise en œuvre et externalisation de la mise en œuvre technique du MdE Organisation d'un atelier technique et de la 2^{ème} Réunion des Signataires 	Moyen	100 000		10 000				Prévu pour 2016/2017	
		Moyen	55 000		55 000					

III.3 APPUI À LA MISE EN ŒUVRE – ÉQUIPE ESPÈCES TERRESTRES

No.	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016				État	Réalizations	Notes	
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues				Source
23	MdA Éléphant d'Afrique de l'Ouest · Mise à jour du Programme de travail international à moyen terme · Appui à la mise en œuvre (par ex. Atelier de suivi au Burkina Faso sur les opérations anti-braconnage à participation communautaire) · Organisation de la Troisième Réunion des Signataires	Élevé	20 000		20 000			[Red bar]		
		Élevé	100 000		100 000					
		Élevé	55 000		55 000					
24	MdE Huemul · Mis en œuvre par l'Argentine et le Chili moyennant un Plan d'action binational	Faible						[Green bar]	Aucune action actuellement nécessaire, nous devons suivre la situation de la maladie, proposer de de l'aide si nécessaire en 2017.	
25	Plan d'action en faveur des antilopes sahélo-sahariennes · Mise à jour et examen du Plan d'action 1998/2006 · Organisation d'une réunion des États de l'aire de répartition pour adopter le plan d'action (2016/2017) Réunion des Etats de l'aire de répartition de l'Addax pour discuter des priorités de conservation suite au déclin rapide de l'Addax en 2016.	Moyen	-	-					Plan d'action en examen Réunion des États de l'aire de répartition différé. Réunion pour l'Addax en pourparler.	
		Moyen	18 590	-		18 590	USFWS			[Green bar]
		Élevé		-						[Yellow bar]
26	Accord Gorilla · Externalisation de la coordination technique · Appui à la mise en œuvre (y compris projet GRASP-CMS) · Organisation de la 3ème Réunion des Parties conjointement avec la prochaine réunion de GRASP (Indonésie 2016)	Élevé	50 000		50 000				MOS3 prévue en novembre 2016.	
		Élevé	100 000		100 000					[Red bar]
		Élevé	35 000	26 962		7 000	Parties a l'Accord Gorilla et Allemagne			[Yellow bar]

III.3 APPUI À LA MISE EN ŒUVRE – ÉQUIPE ESPÈCES TERRESTRES

No.	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalizations	Notes	
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires						
					Nécessaires	Obtenues	Source				
26	<p>Action pour conserver l'âne sauvage d'Afrique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail visant à promouvoir la conservation de l'âne sauvage d'Afrique • Réunion de lancement le 9 Juin 2016 (BMUB) • Réunion des États de l'aire de répartition prévue au début de 2017 pour élaborer un plan d'action international des espèces 	élevé	20 000				20 000	BMUB		La Réunion de démarrage a eu lieu et les prochaines étapes ont été identifiées	Réunion des États de l'aire de répartition prévue en 2017
Total			1 688 545	72 064	1 466 000	251 743					

III.4 SERVICES CONSULTATIFS SCIENTIFIQUES

N°	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalizations	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
28	Mise en oeuvre des Résolutions									
28.1	Rés. 11.25 – Réseaux écologiques · Encourager la mise en œuvre de la Résolution sur les réseaux écologiques, en particulier en Afrique par la planification du programme en 2015 et une réunion de démarrage en 2016	Elevé	250 000						Résolution à mettre en œuvre dans le cadre de du programme de l'UE pour la conservation de la grande faune .Voir le document de mobilisation des ressources.	
28.2	Rés. 11. 27 Énergies renouvelables · Coordination et fonctionnement du Groupe de travail sur les énergies et organisation de la première réunion · Contribuer à la poursuite de l'élaboration des lignes directrices	Élevé Élevé	120 000			180 000	Allemagne	Programme de travail préliminaire pour le GT et le Coordonnateur approuvé. Identification des membres du GT en cours Des contacts ont été maintenus entre les Secrétariats de la CMS et de l'AEWA et l'IRENA sur la poursuite de l'élaboration des lignes directrices	Les fonds obtenus couvrent le triennium Cette activité devrait être entreprise en grande partie après la MOP6 de l'AEWA	

III.4 SERVICES CONSULTATIFS SCIENTIFIQUES

N°	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalisations	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
28.3	<p>Rés. 11.31 Combattre les délits et fautes contre la faune sauvage à l'intérieur et au-delà des frontières</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités des gardiens, douaniers, policiers, militaires et autres acteurs pertinents Renforcer la collaboration avec les acteurs pertinents, notamment l'ICCWC et chacun de ses organismes partenaires (CITES, INTERPOL, UNODC, Banque mondiale et OMD), le PNUE, les Organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) et les réseaux de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages ainsi que le Partenariat en collaboration sur la gestion durable de la faune sauvage (CPW) 		-	-						À mettre en œuvre lorsque des fonds seront disponibles
			200 000	-	200 000					
29	<p>Faciliter les travaux du Conseil scientifique</p> <ul style="list-style-type: none"> Aider le Président du Conseil scientifique à organiser un atelier sur la connectivité 	Principal	50 000			50 000	Parc régional du delta du Pô		Un atelier s'est tenu à Albarella (Venise, Italie) du 28 au 30 septembre 2015, financé et accueilli par le parc régional du delta du Pô. Le parc régional du delta du Pô a exprimé son intérêt à accueillir un 2ème atelier visant à finaliser les contributions du ScC sur la connectivité. pour la COP12	Activité conduite par le Président du Conseil scientifique, le Secrétariat fournissant des avis notamment concernant la participation d'experts et le programme de l'atelier.

III.4 SERVICES CONSULTATIFS SCIENTIFIQUES

N°	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalizations	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
	<p>Concevoir un processus consultatif pour donner des avis au Comité permanent et à la COP au sujet de la composition du Comité de session</p> <p>Élaborer un mandat pour le Conseil scientifique</p>							<p>Des options pour un processus consultatif pour nommer les membres du Comité de session du Conseil scientifique avant la COP12 et les réunions des COP suivantes ont été soumis au StC44 pour examen. Sur la base des conseils du StC44, une proposition de processus de consultation est soumis au StC 45 pour examen. En vue de la nomination des membres du Comité de session pour la période 2015-2017 par le StC44, le Secrétariat a demandé aux personnes intéressées de se manifester et a dressé une liste .</p> <p>A partir de cela le StC44 a nommé les membres du Comité de session pour la période 2015-2017. Des projets de mandat pour le Conseil scientifique ont été établis par le Secrétariat et soumis au StC44. Le StC44 les a provisoirement approuvés, en vue de leur approbation finale par la COP12.</p>	<p>On trouvera plus de détails dans les documents UNEP/CMS/StC44/14 et UNEP/CMS/StC45/13.1</p> <p>On trouvera plus de détails dans le document UNEP/CMS/StC44/14</p>	

III.4 SERVICES CONSULTATIFS SCIENTIFIQUES

N°	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016				État	Réalizations	Notes	
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues				Source
30	<p>État de conservation des espèces de la CMS</p> <ul style="list-style-type: none"> Coordonner les préparatifs pour le rapport d'examen sur l'état de conservation des espèces inscrites aux Annexes de la CMS 	Élevé	175 000		165 000	10 000	Suisse		Atelier avec des partenaires clés (UICN, WCMC, BLI, WI) pour formuler une proposition pour le mandat et le modèle de rapport en cours de planification. Activité identifiée comme prioritaire pour les efforts de levée de fonds.	Lié à l'examen de la mise en œuvre du Plan stratégique
31	<p>Mise en œuvre du Programme de petites subventions</p>	Élevé	200 000		200 000				Contrats signés entre le Secrétariat et les organismes d'exécution pour des projets financés au titre du cycle de 2014 et suivi de la mise en œuvre du projet	De nouvelles demandes de propositions de projet seront faites lorsque des contributions volontaires à l'appui du programme seront versées
32	<p>Élaboration d'un atlas sur les migrations animales</p> <ul style="list-style-type: none"> Commencer par les oiseaux migrateurs de la région Afrique-Asie et tenir compte des atlas existants 	Élevé	750 000		750 000				Un mandat et un descriptif de projet sont en cours d'élaboration. Une session spéciale sur cette initiative est prévue durant l'atelier du Conseil scientifique sur la connectivité	Initiative mise au point en consultation avec le Conseil scientifique
33	<p>Faciliter la mise en œuvre du Programme de travail sur le changement climatique et préparer le rapport d'activité avant la COP12</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser la Première Réunion du Groupe de travail sur le changement climatique 	Élevé	35 000		25 000	10 000	Allemagne		Travaux préparatoires pour la réunion entrepris en consultation entre le Secrétariat et le Conseiller nommé par la COP pour le changement climatique	
	Total		1 780 000	0	1 340 000	250 000				

IV. MOBILISATION DES RESSOURCES ET AFFAIRES INTER-AGENCES

No.	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalizations	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
1	Resource Mobilization · Élaborer des propositions de projet · Identifier des donateurs potentiels, travailler avec eux sur de nouvelles propositions et/ou les tenir au courant des projets en cours/achevés · Chercher à établir des partenariats avec le secteur privé, en particulier concevoir une stratégie dans le cadre du Programme des Champions à cette fin · Élaborer un plan CMS d'évaluation et de mobilisation des ressources · Mise en oeuvre du programme des champions des espèces migratrices	Principal						Plusieurs propositions ont été élaborées et présentées, reflétées dans le financement établi dans le PdT	Une stratégie pour approcher le secteur privé est formulée	
		Principal								
		Élevé								
		Principal	50 000							
		Principal	4 000			5 000	Finlande			
2	Promouvoir les questions abordées par la CMS dans le système des Nations Unies Participer aux réunions de/ avec par ex.: · Groupe de liaison sur la biodiversité (BLG) · Groupe de gestion de l'environnement (EMG) et son groupe spécial de gestion thématique · Groupe stratégique 2015 du PNUE et processus post-2015 des objectifs de développement durable · Réunion de l'équipe de gestion des AME du PNUE · Participation au Forum du NBSAP (conduit par le PNUE, le PNUD et la CDB) pour fournir des informations au nom de la famille CMS · Programme du partenariat mondial pour les océans (GPO) · Points focaux PNUE pour les AME	Élevé						Onzième réunion ordinaire du BLG a eu lieu à Bonn le 23 août 2016	Suivi en cours	
		Faible								
		Moyen								
		Moyen								
		Élevé								
		Moyen								
		Élevé								
							Travaux terminés et résolution connexe adoptée par UNEA2	Suivi en cours		
							Lien vers le forum NBSAP inclus sur le site Web de la famille CMS			

IV. MOBILISATION DES RESSOURCES ET AFFAIRES INTER-AGENCES




N°	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016				État	Réalizations	Notes	
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues				Source
3	Renforcer la collaboration existante avec les AME · Coordonner et superviser la mise en œuvre des plans de travail conjoints avec la CDB, Ramsar et la CITES · Renforcer la collaboration avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, la CCNUCC, la CNULD et la CBI · Maintenir la collaboration avec d'autres AME, par ex. la Convention de Berne, la Convention de Cartagena, etc.	Élevé						Nouveau Plan de travail conjoint avec la CDB et Ramsar achevé Convention de Berne membre du Groupe de travail sur l'abattage illégal des oiseaux		
		Moyen								
		Faible								
4	Renforcer la collaboration existante avec les OIG et la société civile · Renforcer les relations avec l'UE, le PROE, l'UICN et la société civile, le cas échéant	Moyen								
5	Engagement dans une nouvelle coopération stratégique · Continuer à coopérer avec l'IRENA, en se fondant sur les résultats du projet conjoint · Poursuivre des intérêts communs et des activités avec le WWF dans le contexte de l'accord de partenariat · Étudier la participation éventuelle du FEM, du PNUD, de la Banque mondiale et d'autres à la mise en œuvre de la CMS	Élevé								
		Élevé								
		Moyen								
6	MOBILISATION DES RESSOURCES									
7	AMBASSADEURS DE LA CMS · Continuer de communiquer avec les ambassadeurs de la CMS pour élargir leur programme à l'appui de la CMS et identifier de nouveaux ambassadeurs le cas échéant.	Moyen	20 000		20 000			Les ambassadeurs ont fait des déclarations à l'appui de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs Le Programme est en cours de remaniement		

IV. MOBILISATION DES RESSOURCES ET AFFAIRES INTER-AGENCES

N°	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalizations	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
8	Renforcer la présence de la CMS dans les régions à travers: · le Coordonnateur de la région Afrique pour sensibiliser, établir des partenariats, mobiliser des ressources et recruter de nouvelles Parties afin d'accroître la visibilité et soutenir la mise en œuvre générale de la Convention dans la région Afrique. · le Coordonnateur régional de l'hémisphère occidental pour sensibiliser, établir des partenariats, mobiliser des ressources et recruter de nouvelles Parties afin d'accroître la visibilité et soutenir la mise en œuvre générale de la Convention dans la région Amérique latine-Caraïbes. · le Coordonnateur de la région Pacifique pour sensibiliser, établir des partenariats, mobiliser des ressources et recruter de nouvelles Parties afin d'accroître la visibilité et soutenir la mise en œuvre générale de la Convention dans la région du Pacifique.	Élevé	202 000		202 000			Demandes de fonds envoyées à toutes les Parties Comme ci-dessus Comme ci-dessus	Ressources non obtenues Comme ci-dessus Comme ci-dessus	
		Élevé	202 000		202 000					
		Élevé	202 000		202 000					
Total			680 000	0	626 000	5 000				

V. INFORMATION ; COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

No.	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalisation	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
1	Stratégie de communication · Organiser des ateliers pour développer et discuter la stratégie · Développer une stratégie de communication commune pour AEWA et CMS; une première étape vers une stratégie de toute la famille CMS · Développer une image de marque commune pour la famille CMS	Principal	100 000		100 000			Stratégie de communication fournie par un consultant indépendant	À entreprendre lorsque des fonds seront disponibles	
		Principal	50 000			25 000	Allemagne		Financement partagé avec le Secrétariat de l'AEWA	
		Moyen	40 000		40 000				À entreprendre lorsque des fonds seront disponibles.	
2	Communication, éducation et sensibilisation du public (cesp) · Initier le développement d'un programme commun CESP pour AEWA et CMS · Organiser des ateliers CESP afin d'assurer un processus participatif · Développer le programme CESP · Développer des outils CESP	Moyen						Prévu pour 2017		
		Moyen	50 000		50 000			Prévu pour 2017		
		Moyen						Prévu pour 2017		
		Moyen	100 000		100 000			Prévu pour 2017		
3	Outils d'information électroniques · Maintenir et/ou développer les autres sites internet, par exemple ; la journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM) · Maintenir et continuer à développer le site internet de la famille CMS	Principal	10 000			8 000	Dans le cadre des contributions pour la campagne JMOM	Site internet de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs développé pour la campagne annuelle 2015 et 2016	Nouveau site internet construit en utilisant le Système de gestion de contenu Drupal (open source)	
		Principal	20 000	13 000	7 000			Site Web de la CMS maintenu activement par le personnel du Secrétariat . Groupe de travail Site Web de la famille CMS (re-lancé) afin d'identifier les domaines d'amélioration / développement	Financement disponible pour assurer la maintenance technique de base du site Web de la famille CMS, mais les ressources nécessaires pour être en mesure d'apporter d'autres améliorations (coûts de développement)	

No.	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalisation	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur de programme chargé de maintenir et développer les outils d'information électroniques 	Principal	194 000	91 000					Processus de recrutement pour un poste P2 à 50% toujours en cours. Consultant engagé en Avril 2015 afin de combler le vide	Financement nécessaire d'urgence pour faire passer le P-2 temps partiel à un poste à temps plein. C'est une position principale au sein de la nouvelle unité conjointe-CMS + AEWA de communications, sensibilisation et gestion de l'information.
	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir et développer les espaces de travail en ligne, par exemple pour le Conseil scientifique 	Principal	20 000		20 000					
4	Campagnes <ul style="list-style-type: none"> Organiser des campagnes, par exemple la journée mondiale des oiseaux migrateurs, la journée mondiale de la faune sauvage, etc... 	Élevé	65 000			65 000	Allemagne		Campagnes pour la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2015 et 2016 mises en œuvre avec succès	Activité partagée entre les Secrétariat de la CMS et d'AEWA
5	Gestion de l'information <ul style="list-style-type: none"> Continuer à développer et maintenir le système de rapport en ligne, y compris l'outil analytique Analyser et faire la synthèse des rapports nationaux Gestion du courrier entrant et sortant et garder la base de données de contact à jour 	Élevé	100 000							Le PNUE-WCMC a reçu une subvention importante du projet CE / ACP pour mettre à niveau le système de déclaration en ligne dont a bénéficié la CMS. Prévu pour 2017 Activité continue

V. INFORMATION ; COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

No.	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalizations	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
6	<p>Presse et Média</p> <ul style="list-style-type: none"> · Rédaction de communiqués de presse, Op-Eds, articles, etc, y compris répondre aux demandes des médias · Favoriser l'utilisation des médias sociaux pour accroître la visibilité de la famille CMS · Améliorer l'utilisation des multimédia 	Principal						<p>Publication d'un nombre significatif de communiqués de presse, Op-Eds et articles</p> <p>Nombre significatif de messages publiés sur les réseaux sociaux</p> <p>Production maison des déclarations par vidéo (ES)</p>	<p>Depuis la création de l'équipe IMCA le nombre de communiqués de presse, Op-Eds, articles et messages sur les réseaux sociaux a considérablement augmenté. Plus pourrait être fait si financement était disponible pour par exemple la production de vidéos professionnelles. Jusqu'à présent, nous avons compté sur la capacité interne pour la production de matériel audio-visuel.</p>	
		Élevé	100 000		100 000					
		Moyen	20 000		20 000					
8	<p>Publications</p> <ul style="list-style-type: none"> · Organiser et surveiller l'impression des publications 	Principal	40 000		40 000			<p>Capacité interne pour design/publication assistée par ordinateur, renforcée (AEWA membre du personnel de l'équipe mixte Communications)-</p>		
Total			260 000	104 000	477 000	98 000				

VI. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

N°	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalisations	note
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
1	Renforcement des capacités <ul style="list-style-type: none"> Encourager l'utilisation de la communauté virtuelle pour développer la communication entre les points focaux nationaux. Évaluer l'utilité des outils de renforcement des capacités existants par ex. Manuel à l'usage des points focaux nationaux, la communauté virtuelle, etc. 	Principal Élevé								
2	Réunions régionales <ul style="list-style-type: none"> Organiser et fournir des services pour la réunion préparatoire de la COP12 en Afrique, Asie, Amérique latine et Pacifique. 	Élevé	200 000		50 000	150 000	CE		Financement nécessaire pour l'organisation d'une Pre-COP en Asie Centrale	
3	Recrutement de Parties <ul style="list-style-type: none"> Mettre au point une stratégie pour recruter de nouvelles Parties. Assurer la liaison avec les États de l'aire de répartition non-Parties pour leur fournir les informations qui leur permettront de prendre une décision éclairée quant à leur adhésion à la CMS et/ou à un ou plusieurs de ses instruments. Aider les pays à adhérer à la CMS 	Principal Principal Principal	90 000		90 000	180 000	CE	Les fonds obtenus dépassent l'estimation Tenue de deux ateliers	Financement de quatre ateliers régionaux dans les Caraïbes, en Amérique latine, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique (2015-2016). L'estimation totale couvre la période triennale	
4	Renforcement des capacités Mettre en œuvre la stratégie de renforcement des capacités 2015-2017 moyennant: identification des besoins spécifiques, formation des formateurs, mise au point de matériel, organisation d'ateliers de renforcement des capacités en particulier en Afrique, Asie, Amérique latine et Pacifique, etc.	Principal	350 000		350 000					
	Total		640 000		400 000	330 000				

VII. PRESTATION DE SERVICES POUR LES ORGANES DIRECTEURS ET AUTRES RÉUNIONS DE LA CMS

N°	Activités	Ordre de priorité	2015 et 2016					État	Réalizations	Notes
			Estimation totale	Financement de base disponible	Contributions volontaires					
					Nécessaires	Obtenues	Source			
1	La 12ème Réunion de la Conférence des Parties (y compris, appui aux délégués pris en charge, recrutement d'un fonctionnaire chargé des conférences, sous-traitance avec ENB et organisation d'un segment de haut niveau)	Principal								
2	Le Comité permanent incluant le maintien de contacts réguliers	Principal	43 732	43 732						
3	Le Conseil scientifique incluant le maintien de contacts réguliers	Principal	100 816	100 816					Financement supplémentaire pas nécessaire	
4	Fourniture de services et organisation (sur le plan logistique) d'autres réunions de la CMS, par ex. Réunion des Signataires des MdE, Réunion des Parties à l'Accord Gorilla, ateliers, etc.	Principal								
5	Retraite de la famille CMS	Principal	25 400	25 400				Meilleure coopération avec la famille CMS, notamment en ce qui concerne les espèces aquatiques et aviaires		
	Total		169 948	169 948						